Juillet 2013

N° 94

ISSN 0249-7247

Siège : Université Michel de Montaigne Bordeaux 3 • Domaine universitaire 33607 Pessac cedex • UFR Humanités • http://www.arelabor.fr • http://www.cnareta.fr

Arela bor

Association Régionale des Enseignants de Langues Anciennes de Bordeaux

cnareta

ARELABOR
Association **R**égionale des **E**nseignants de **L**angues **A**nciennes de **BOR**deaux
Siège : Université Michel-de-Montaigne Bordeaux 3
UFR Humanité
33607 Pessac Cedex
http://arelabor.fr
arelabordeaux@gmail.com

Membre de la **CNARELA** (**C**oordination **N**ationale des **A**ssociations **R**égionales d'**E**nseignants de **L**angues **A**nciennes), 11, rue du Champ Saint-Pierre, 39170 SAINT-LUPICIN (http://www.cnarela.fr/)

Directeurs de publication : Yannick CARIOU, Sébastien Rajah

CE BULLETIN EST CELUI DES MEMBRES DE L'*ARELABOR* : N'HESITEZ PAS À NOUS FAIRE PART DE VOS COMMENTAIRES ET A NOUS ADRESSER DES DOCUMENTS POUR PUBLICATION (CONSEILS OU COMPTES RENDUS DE LECTURE ; EXPERIENCES PEDAGOGIQUES ; ACTIONS INNOVANTES ; COMPTES RENDUS DE SORTIES, DE VOYAGES…)

NOUS SERONS HEUREUX DE PUBLIER CES DOCUMENTS.

Membres du Bureau de l'ARELABOR
Elus le 27 mars 2013

2013 – 2014 Membres du Bureau

Présidents :
Yannick Cariou
Sébastien Rajah

Trésorière :
Anna Borras

Secrétaire :
Christine Laulan

Responsables des relations avec les Universités :
Julie Gallego (Université de Pau et des Pays de l'Adour)
Guillaume Flamerie de Lachapelle (Université Michel de Montaigne - Bordeaux III)

Responsable des Concours :
Joëlle Massias et Karim Mansour (Concours lycée)
Elise Guerrero, Valérie Naud et Valéry Danty (Concours collège)

Responsables du bulletin :
Stéphanie Coindreau
Yannick Cariou

Responsable des activités numériques :
Sandrine Ferrer

Responsable des relations avec la Cnarela :
Marie-Hélène Menaut

Chargé des relations avec les Institutions Culturelles :
Germain Teilletche

Animation des groupes de traduction :
Sébastien Rajah (Latin)

Responsables départementaux :
24 : Elise Guerrero
33 : Les présidents
40 : Sandrine Ferrer
47 : Pascale Moreau
64 : Maude Fenouillat

Membres du CA

Noms	Élus en	Rééligibles en
Du Merle Brigitte	2012	2015
Dussarat Odile	2012	2015
Ferrer Sandrine	2012	2015
Flamerie de Lachapelle Guillaume	2012	2015
Gardera Françoise	2012	2015
Danty Valéry	2012	2015
David Géraldine	2012	2015
Borras Anna	2012	2015
Le Galloch Annie	2012	2015
Moreau Pascale	2013	2016
Coindreau Stéphanie	2013	2016
Johanna Leghait	2013	2016
Fenouillat Maude	2013	2016
Laulan Christine	2013	2016
Massias Joëlle	2013	2016
Menaut Marie-Hélène	2013	2016
Naud Valérie	2013	2016
Rajah Sébastien	2013	2016
Aristizabal Françoise	2011	2014
Aristizabal Henri	2011	2014
Berton Sylvie	2011	2014
Cariou Yannick	2011	2014
Daniel Laurence	2011	2014

CNARELA

BULLETIN D'ADHESION

Arelabor -Cnarela
UNIVERSITE MICHEL de MONTAIGNE BORDEAUX III - U. F. R. des LETTRES
33607 PESSAC Cedex
tresorier.arelabor@laposte.net

Cotisation **-Abonnement année 2012**

Nom : …… Prénom : ……
Catégorie : ……..

Etablissement : ……...
Adresse de l'établissement : ……

Adresse personnelle : ……

Adresse mail : ……

Je suis enseignant(e) en activité / retraité.

Je verse ci-joint pour ma cotisation :

- membre enseignant en activité ou retraité : 26€ (stagiaire IUFM : 13€)
- membre sympathisant (non enseignant) : 15€
- association, entreprise ou structure culturelle (avec fourniture d'un exemplaire papier du bulletin) : 35€

Par chèque bancaire à l'ordre de l'ARELABOR.

Les demandes de carte d'adhérent seront à adresser par mail à Mme la Trésorière de l'ARELABOR (réductions de 5% dans certaines librairies, réduction Thalassa, et autres avantages…).

Date et signature :

BULLETIN ARELABOR N° 93 Juillet 2012
ISSN 0249-7247

Membre de la
CNARELA

SOMMAIRE

—Editorial 8

Assemblée générale de l'ARELABOR
—Compte rendu de l'assemble générale du 27 mars 2013 11
—Motions de l'ARELABOR, le 27 mars 2013 17
—Intervention de Germain Teilletche : *Projet « Langues anciennes en action »* 22

L'avenir de nos matières
—Entretien de la CNARELA à l'Inspection Générale des Lettres 33
—Nouvelles épreuves / nouveau CAPES de Lettres 39
—Disparition du CAPES de Lettres classiques 43
—Audience au MEN du 19 juin 2012 45

Les concours de l'ARELABOR
—Concours ARELABOR 2013 Lycée (sujets et corrigés, latin et grec, Première et Terminale) 50
—Concours ARELABOR 2013 Collège 70
—Palmarès du concours régional session 2013 90
—Cérémonie de remise des prix des concours ARELABor : de l'avantage de prononcer un discours en latin 93

—Vestibulum 2012 95

Pédagogie :

—Une exploitation du musée d'Aquitaine, et une visite à Bordeaux pour les classes de 6e par Fabienne Senteix 101

—Agrégations 2014 110

Varia

—Exposition "Cultiver l'antique", patrimoine universitaire de Bordeaux 3 113

—Un conseil de lecture : *Torturer à l'antique. Supplices, peines et châtiments en Grèce et à Rome.* 115

— *Regards grecs et latins sur le corps humain publication de l'ARELAB/CNDP-CRDP*120

—*Le Petit Nicolas* en latin 121

—Sommaire *Vita Latina* 123

— LYCOSTHENES, Apophtegmes. Les fichiers de Montaigne 124

—Qui veut la peau de Pompéi ? 126

—Quelques nouvelles d'outre Rhin : « Nous en sommes loin de la fin, en ce qui concerne le latin ! » 127

—La route du Limes allemand de Rheinbrohl/Bad Hönningen sur le Rhin à Regensbourg sur le Danube : patrimoine mondial de l'Unesco 129

—Un monument insolite à visiter : le *Pompejanum* d'Aschaffenburg, près de Frankfort. 130

—Point métier : importance du latin et du grec 131

— LE LATIN ET LE GREC, UNE FORCE POUR L'ENTREPRISE ! Article des « Echos » 133

— L'ANTIQUITE EN KIOSQUES ET SUR LES ONDES… par S. Coindreau 136

—Une compagnie de théâtre propose des spectacles sur le thème de l'Antiquité ! 138

EDITORIAL

Chers adhérents,

La fin de l'année scolaire approche et l'heure des bilans est venue, tout comme celle des projets. De nombreuses inquiétudes également se font jour, et s'il ne sert à rien de dramatiser à l'excès les annonces de ces derniers mois, il serait stupide de ne pas en tenir compte et de ne pas chercher à en comprendre les implications, *verius quam libentius*, ou de rester sans réactions devant ces bouleversements qui nous sont annoncés.

Vous découvrirez donc dans les pages suivantes un compte-rendu de notre journée annuelle de réunion et de formation, tenue au musée d'Aquitaine. Les motions qui y ont été votées sont reproduites en intégralité. Nous revenons également sur les concours régionaux, dont nous ne pouvons que nous féliciter de voir à quel point ils suscitent l'adhésion et la participation de nombreux collègues et établissements. Il a d'ailleurs été décidé de maintenir un thème sur deux ans, tant au collège qu'au lycée, dans la mesure du possible, et afin de faciliter le travail de tous, concepteurs comme enseignants présentant des candidats. Les listes indicatives vous parviendront prochainement dans les établissements.

Nous sommes également heureux de vous annoncer le début d'un partenariat avec le Musée d'Aquitaine, partenariat visant à la conception d'outils pédagogiques au service de tous. Une même démarche débute avec Vesunna à Périgueux, et nous espérons que d'autres suivront prochainement.

Toutefois, ces nouvelles internes encourageantes ne peuvent masquer que nous sommes tous à des degrés divers inquiets face aux annonces de notre Ministère de tutelle. La réforme du Capes de Lettres, que beaucoup jugeaient inévitable, nous condamne à ne plus voir notre spécificité reconnue que par le biais d'une option, ce qui ne laisse pas de nous inquiéter quant à l'avenir des heures d'enseignement, en collège notamment : rien n'est plus semblable à un Capes de Lettres qu'un autre Capes de Lettres, aux yeux d'une administration qui nous a montré ces dernières années le peu d'attention qu'elle prêtait à la qualification réelle des enseignants de latin, n'hésitant pas à y affecter des enseignants de Lettres Modernes dont il est inutile de vous convaincre que leur formation ne peut être celle d'un enseignant de Langues Anciennes, quelles que soient leur motivation et leur envie.

Le problème réel nous semble plus global, et des collègues ont justement fait remarquer l'étrange modification du Code de l'Education Nationale, votée en première lecture à l'assemblée Nationale, et dont l'article 32 bis met en avant « dans le cadre de l'acquisition progressive du socle commun de connaissances, de compétences et de culture », l'objectif de recevoir dans « les collèges une formation secondaire accordée à la société de leur temps ». L'ancien article L332-3 posait comme objectif de la formation secondaire de « donner aux élèves une **culture** accordée à la société de leur temps ». Cette disparition d'un seul mot pourrait nous faire sourire si elle ne nous apparaissait pas le signe d'un changement inquiétant de perspective, celui qui conduit à former des travailleurs disciplinés plutôt que des citoyens éclairés et acteurs de leur vie publique.

Il est essentiel que chacun lise attentivement les textes parus, ceux concernant les Capes comme ceux modifiés du code de l'Education Nationale, car —et c'est un autre problème— les interprétations peuvent en être divergentes. Nous restons attentifs à ces problématiques, et nous vous en tiendrons régulièrement informés par le biais de la liste de diffusion. Ces questions nationales ne doivent pas nous faire négliger les enjeux locaux, et nous continuerons à défendre les classes existantes, à exiger qu'il y ait au moins un enseignant de Langues Anciennes par établissement, à tenter de limiter l'impact négatif des sections européennes sur nos effectifs, à demander de vrais remplacements pour les collègues absents...

Et puis, qui sait? Ce n'est pas un mammouth dont parlait Ovide, mais « *A cane non magno saepe tenetur aper* »...

Sébastien RAJAH,
Co-président de l'ARELABOR

ASSEMBLEE GENERALE DE l'ARELABOR
27 mars 2013

Compte rendu de l'Assemblée générale de l'ARELABOR du 27 mars 2013.

Compte–rendu de l'assemblée générale d'ARELABOR
27 Mars 2013.
Par Christine LAULAN, secrétaire de l'ARELABor

Présence des IA-IPR de Lettres Classiques, Mme Justome et M. Olivier Massé.
52 adhérents présents à 9h15.

I – Rapport financier :
Anna Borras, trésorière, explique que l'on fonctionne en année civile.
Bilan 2012 :

- Dépenses : 2371,49 euros
- Recettes : 1470 euros.

Seulement 69 adhérents sont recensés.
Une seule subvention a été donnée : elle vient du conseil général des Landes.

Sont à noter des dépenses exceptionnelles : 533,83 euros, somme qui correspond à la facture de deux années de publication des bulletins.

Des dépenses sont également faites pour l'achat de livres destinés à récompenser les premiers prix des concours.

Le compte livret de la banque de la banque postale a été viré sur le compte de la banque populaire :

- Compte livret : 695, 22 euros
- Compte courant : 4205, 22 euros.

Nous devons essayer de réduire les dépenses.
Le rapport financier a été adopté.

II – Rapport moral :

- Les concours collège et lycée : ils sont au centre de l'action menée pour la promotion des langues anciennes au sein de l'académie de Bordeaux.

En collège : 460 candidats
En lycée : 169 candidats inscrits, 148 qui ont composé.

- Publication du bulletin :
  Il est nécessaire de réduire le nombre de bulletins papier.

- Site internet : on remarque qu'il est assez complexe depuis quelques années.
  Une nouvelle liste de diffusion a été créée : elle est plus facile à gérer désormais.

- Investissement de l'association ARELABOR :
  Elle est présente sur le site Musagora.
  Elle a participé à un certain nombre de pétitions, par exemple une pétition sur l'enseignement des Humanités en Espagne. La section des Langues anciennes de Saint-Petersbourg est sur le point d'être fermée ainsi que la section de grec à Chypre.

- Intervention de Marie-Hélène Menaut sur les liens qu'entretient ARELABOR avec la CNARELA.
  Différentes ARELA adhèrent à la coordination nationale.
  Le but de la CNARELA est de travailler avec d'autres associations qui défendent les langues anciennes.
  On remarque que dans certaines ARELA les professeurs d'Universités sont très présents.

- Mention des journées d'Octobre 2012 à Reims.
  L'an prochain elles auront lieu à Arles et l'année suivante (2014) dans l'académie de Strasbourg.
  Cette manifestation s'articule autour de deux journées consacrées à des conférences d'ordre scientifique (état des fouilles actuelles…) et d'ordre pédagogique.

- Il est nécessaire de développer des partenariats avec des institutions culturelles.
  Ainsi Elise Guerrero travaille avec le musée de Périgueux.
  Un travail doit être également mené avec le musée d'Aquitaine.
  Des contacts ont été pris avec d'autres musées en Aquitaine : un partenariat avec le musée d'Agen qui doit ouvrir en Juin est possible.

Une série de ciné-concerts a été proposée.
Groupe de traduction de latin lancé l'an dernier.
Recueil possible de maximes ou de proverbes lancé sut twitter : lien avec lequel on peut le télécharger : site bibliothèque nationale sur Gallica.
Mention de la conférence de présentation du film sur les voyages d'Ulysse par Jacques Santou.

Bilan moral adopté.

III – Informations diverses.

- **Concours collège** : responsables Valérie Naud et Elise Guerrero

  Thème : ***Charmes, sortilèges et superstitions*** : maintenu sur deux ans mais corpus et sujet remaniés. Il coïncide avec le programme de 3ème.
  Cette année, il y eut quelques dérapages dans l'envoi des documents dans les établissements.
  452 participants : taux record de participation depuis 5 ans.
  Déséquilibre très net entre la Gironde (300 participants) et les autres départements.
  Retour des copies : mercredi 17 Avril au lycée Montesquieu à 15 heures.

- **Concours Lycée** : responsable : Françoise Gardera.

  Quatre sujets différents :
- Grec : première
- Grec : terminale
- Latin : première
- Latin : terminale.

Sur les neuf concepteurs des sujets, trois partent ou sont déjà partis à la retraite : nécessité de les remplacer.
Deux jeunes professeurs se proposent de participer à la conception des sujets et Karim Mansour reprendrait l'organisation.
Dans le prochain bulletin les sujets avec leurs corrigés seront donnés.

- Quatre motions, qui sont le fruit de la réflexion des différentes ARELA et reprises par la CNARELA, sont proposées au vote.

Ces motions doivent être transmises au recteur.

- Motion sur le CAPES de Lettres Classiques : adoptée

- Motion sur le recours aux enseignants de Lettres Modernes : motion adoptée avec une abstention et une voix contre.
  Il est demandé de faire un ajout concernant les remplacements.
- Motion sur l'enseignement du grec : adoptée
- Motion sur les conditions d'enseignement des Langues Anciennes : adoptée.

IV – Intervention de Mme Justome, IPR de Lettres Classiques.

Madame Justome commence son discours en latin et nous annonce d'excellentes puis de mauvaises nouvelles sur la situation des langues anciennes.

Depuis 2010, il y a eu refondation des langues anciennes qui sont au carrefour des compétences du socle commun. L'enseignement est rebaptisé *Langues et cultures de l'antiquité.*

Dans le rapport de l'inspection générale 2010, sont reconnus officiellement l'excellent travail sur le terrain et les apports de ces enseignements :

- Pédagogies vivantes, innovantes : on a commencé avec l'enseignement conjoint des Langues Anciennes. Le fer de lance de la pédagogie du français est le lexique et les langues Anciennes ont une marge d'avance.
- Oralisation du latin : la présentation de cette pratique a rencontré un vif succès aux journées nationales parisiennes.
- Elaboration de ressources numériques sur ces pédagogies innovantes sur le site de la DEGESCO.

Mais certaines nouvelles sont alarmantes.

- 3600 heures de Langues anciennes sont assurées par des professeurs non certifiés, non agrégés en Lettres Classiques.
- Ne sont pas pourvus tous les postes de Lettres Classiques.
- Transformation de postes de Lettres Classiques en postes de Lettres Modernes.
- L'offre est inférieure aux besoins.
- On a perdu 90% de candidats en cinq ans.

  Sont organisés des stages d'adaptation à l'emploi qui s'adressent aux Lettres Modernes.

Il faut défendre l'accès au texte et notamment l'oralisation du latin. En effet les langues anciennes sont concurrencées par la floraison des sections européennes. Il faut tout faire pour nous défendre et ne pas nous isoler.

Sur le plan national : 18% de collégiens font du latin.

4% de lycéens.

Il faut insister sur la portée humaniste, politique et philosophique des textes anciens.

V – Intervention de Germain Teilletche, professeur de lettres Classiques au collège Camille Claudel de Latresne.

Présentation pratique de la méthode de M. Claude Fiévet : *oraliser le latin pour mieux le comprendre.*

La méthode Fiévet est adaptée d'une méthode anglaise.

C'est un cours de langue enseigné en faculté : 3 heures en première année, 5 heures en 2ème année, 3 heures en 3ème année.

Il faut l'adapter pour le secondaire : on parle dans ce cas de méthode audio-orale.

Par exemple, en cinquième, la première séquence est intitulée : *La famille romaine d'un citoyen*. L'objectif est d'étudier le présent de l'indicatif et le nominatif et l'accusatif des 1ère et 2ème déclinaisons.

A partir de textes originaux (inscriptions lapidaires…), on apprend aux élèves à se présenter et on leur demande de jouer avec la phrase. Ils se posent des questions et doivent se répondre.

On peut également combiner un texte avec un tableau de peinture. Le professeur donne le vocabulaire et les élèves doivent construire des phrases pour décrire le tableau.

Il est possible également d'effectuer des travaux numériques en latin ou en grec, d'ouvrir un blog (faire-part de naissance de héros mythologiques, avis de recherche de grands criminels : les élèves font des recherches puis construisent des phrases simples…)

Finalement, les élèves sont rapidement à l'aise en grammaire latine.

C'est une méthode vivante, interactive qui peut être sans cesse adaptée, améliorée.

A l'issue de son intervention Germain Teilletche a proposé d'échanger par email avec les professeurs désireux d'approfondir leur découverte de cette pédagogie innovante.

VI – Election du bureau :

A l'exception de Sandrine Ferrer qui ne fait plus partie de la présidence, le bureau élu en 2012 est reconduit.

L'après-midi, il y a eu deux interventions :

- « Autour de l'architecture romaine », par M. le Professeur Renaud Robert.

- Présentation du département des Antiquités et de quelques pièces en particulier par Mme Anne Ziéglé, conservateur de ce département.

Motions votées par lors de l'Assemblée Générale de l'ARELABOR, le 27 mars 2013.

Motion sur les conditions d'enseignement des langues anciennes

L'ARELABOR, réunie en assemblée générale le 27 mars 2013 à Bordeaux, proteste contre les conditions trop souvent imposées à l'enseignement du latin et du grec : nos élèves ont trop fréquemment des horaires décalés, qui, lorsqu'ils ne les isolent pas, n'incitent pas de nouveaux élèves à choisir ces sections.

L'ARELABOR rappelle que les seules options facultatives reconnues en collège sont celles du latin, du grec, des langues régionales et de la découverte professionnelle. Les dispositifs locaux, considérés comme une expérimentation, tels que les classes européennes passent après les enseignements de latin et de grec, dispositifs nationaux. Le Ministère rappelle que le latin et le grec doivent être compatibles avec les classes « bilangues » et « européennes ».

Nous rappelons qu'enseignement facultatif ne signifie pas enseignement touristique : conformément aux textes en vigueur, tout élève doit pouvoir commencer le latin en cinquième, mais son engagement vaut jusqu'à la fin de la classe de troisième, classe d'orientation s'il en est.

Nous rappelons qu'au collège les options facultatives, de latin et de découverte professionnelle par exemple, n'ont pas de raison d'entrer en conflit, puisqu'un élève de troisième peut choisir de suivre deux enseignements optionnels.

Nous déplorons les conditions d'enseignement au lycée, puisque dans de nombreux cas, les élèves se voient obligés de suivre des cours au sein de groupes mélangeant deux, voire trois niveaux différents de scolarité, au mépris de toute logique éducative et des règles régissant les options. Ces regroupements par exemple entre élèves de première et de terminale sont fortement préjudiciables aux apprentissages de ces élèves.

De même, nous rappelons que conformément aux textes officiels, l'étude du latin ou du grec est compatible avec la section européenne, et avec l'étude d'une troisième langue vivante. Un élève de classe européenne (la classe européenne n'étant pas une option mais une « mention ») doit ainsi pouvoir avoir en options

obligatoires sa deuxième langue vivante, et le latin ou le grec, et en option facultative une troisième langue vivante, ou de l'histoire des arts. Nous regrettons que trop d'établissements aquitains ne permettent pas ce suivi des études, au mépris des textes et arrêtés en vigueur, et demandons à ce que cette situation puisse être corrigée.

Enfin, nous rappelons notre attachement à la spécificité des coefficients des épreuves de latin ou de grec au Baccalauréat, ainsi qu'à la prise en compte des points au-dessus de la moyenne pour l'obtention du Diplôme National du Brevet. La multiplication des épreuves de langues anciennes proposées à l'entrée des Grandes Ecoles, d'ingénieurs, de commerce etc. nous semble un indice fiable de la pertinence de ces enseignements, notamment en ce qui concerne le monde de l'entreprise moderne.

Motion sur le recours aux enseignants de Lettres Modernes

L'ARELABOR, réunie en assemblée générale le 27 mars 2013 à Bordeaux, proteste contre le recours trop fréquent à des professeurs de Lettres Modernes pour occuper des postes de Lettres Classiques, dans le cadre de remplacements ou de services annuels.

Même si les circonstances peuvent parfois l'imposer, il ne doit s'agir que de situations exceptionnelles. Comment des professeurs qui, dans le meilleur des cas, n'ont étudié qu'une langue ancienne et qui possèdent dans cette langue un niveau de connaissances inférieur à celui de leurs collègues de Lettres Classiques, pourraient-ils assurer correctement l'enseignement du latin et du grec ? En outre, la disparition de l'épreuve de langue ancienne au CAPES de Lettres Modernes rend désormais caduc le recours à cet expédient.

Ce ne sont pas quelques jours de stage, même donnés par les personnes les plus capables et avec la meilleure volonté du monde de part et d'autre, qui nous semblent pouvoir remplacer des années de formation universitaire et de réflexion autour des civilisations, des cultures, des langues, des problèmes linguistiques de ces deux langues dont on ne s'improvise ni locuteur ni enseignant. Il ne s'agit pas pour nous de nier les capacités, la bonne volonté et l'envie d'un certain nombre de professeurs de Lettres Modernes, mais bien de rappeler la spécificité de notre enseignement et de ce qu'il nécessite.

Nous demandons donc que le professeur de Lettres Classiques soit toujours prioritaire dans l'attribution des services en latin et en grec, et qu'un enseignant au moins de Lettres Classiques soit affecté dans chaque établissement de l'Académie de Bordeaux proposant l'une ou l'autre de ces options.

Motion sur le CAPES de Lettres Classiques

L'ARELABOR, réunie en assemblée générale le 27 mars 2013 à Bordeaux, s'inquiète vivement des annonces faites par la Direction Générale de l'Enseignement Scolaire lors de l'entretien accordé à la CNARELA le 13 février 2013 sur un possible projet de fusion entre le CAPES de Lettres Classiques et le CAPES de Lettres Modernes, malgré les annonces faites par les Inspecteurs Généraux, car nous restons conscients que ces « garanties » restent sujettes à acceptation par le Ministère de l'Education Nationale.

Un tel concours ne nous semble pas, en l'état, pouvoir garantir le recrutement d'un nombre suffisant de professeurs justifiant des connaissances indispensables en latin et en grec pour dispenser un enseignement de qualité en Langues et Cultures de l'Antiquité. On imagine alors aisément comment cet enseignement optionnel disparaîtrait rapidement pour des raisons techniques.

L'ARELABOR affirme donc avec force son attachement au maintien d'un CAPES spécifique de Lettres Classiques, seule garantie de la pérennité de l'enseignement des langues anciennes et du grec en particulier. Pour remédier à la baisse inquiétante du nombre des candidats, due à la réforme de la mastérisation et aux conditions de travail dissuasives réservées à l'enseignement du latin et du grec dans les collèges et les lycées, l'ARELABOR demande l'organisation d'une grande campagne d'information, relayée par l'ONISEP, à destination des élèves de lycée sur les études de Lettres Classiques dans l'enseignement supérieur.

Nous demandons également que le Ministère mette en place un état des lieux du supérieur, puisque nous savons que l'Inspection Générale n'a pas le pouvoir de s'emparer d'elle-même de la question si elle n'y est pas invitée par le Ministère ou les Universités.

Enfin, comme l'Association des Professeurs de Langues Anciennes de l'Enseignement Supérieur, nous déplorons que, en raison de la pénurie actuelle de professeurs de Lettres Classiques dans certaines académies, les nouveaux reçus aux concours de recrutement se voient confier presque exclusivement des services de latin, voire de grec, alors que leur formation inclut aussi la littérature française (dont la maîtrise est contrôlée par des épreuves pourvues de coefficients très forts au CAPES et à l'Agrégation).

Motion sur l'enseignement du grec

L'ARELABOR, réunie en assemblée générale le 27 mars 2013 à Bordeaux, affirme avec force son attachement au maintien de l'enseignement du grec dans l'enseignement secondaire, dès le collège.

Cet enseignement offre, en effet, aux élèves des connaissances fondamentales pour la maîtrise de la langue et de la culture françaises. Il leur donne accès aux racines du vocabulaire savant qu'ils rencontreront dans toutes les disciplines de leur cursus scolaire, ainsi qu'aux références culturelles majeures de la philosophie, de la littérature, de l'histoire et des sciences.

Malgré les attaques, les horaires dissuasifs et la suppression de sections dans les collèges, principalement pour des motifs financiers, les élèves et leurs familles sont conscients de la richesse de cet enseignement, comme le montre la stabilité des effectifs sur l'ensemble du territoire, ces dernières années.

En outre, supprimer ou limiter la possibilité d'étudier le grec au collège ou au lycée compromettrait gravement l'enseignement et la recherche en grec dans les Universités et mettrait en péril la transmission d'une langue et d'une culture dont l'Education Nationale française ne peut pas se passer.

Nous demandons que soient maintenues les sections de grec existantes, et que tout soit fait pour faciliter l'ouverture de nouvelles sections de grec dans les établissements où la demande existe.

Intervention de Germain Teilletche :
Projet Langues anciennes en action

Présentation du projet Langues anciennes en action

I. Le contexte de la mise en place de l'emploi actif du latin en classe de cinquième

Nous notons chez les cinquièmes des difficultés importantes en grammaire qui risquent d'entraîner un décrochage et un certain dégoût envers le travail sur le texte, si celui-ci se limite à de la traduction même « caviardée ». Les élèves ont besoin de comprendre la grammaire, et ne pas traiter ces difficultés n'est pas une solution. Il fallait trouver une voie moyenne entre le travail frontal sur le texte, poussant systématiquement vers la traduction, et l'abandon d'un travail raisonné sur la langue.

II. Les apports de la méthode Fiévet et sa nécessaire adaptation

La Méthode Fiévet est une méthode d'enseignement de la langue latine pratiquée à l'Université de Pau et des Pays de l'Adour, basée sur la compréhension de textes d'enseignants, lus en TD, relus, paraphrasés à l'aide de connaissances antérieures. L'objectif est de jouer avec les structures grammaticales et lexicales pour faire du latin une langue au fonctionnement que l'on intègre en l'employant de manière active. Pour prendre un exemple simple, l'expression de la volonté sera d'abord abordée de manière simple et semblable au français dans sa structure (Volo linguam latinam discere), puis articulée avec un idiomatisme latin (Te iubeo linguam latinam discere), puis mise en concurrence avec d'autres structures rendant compte de la diversité de la langue (ut et le subjonctif, les gérondifs et adjectifs verbaux). C'est une méthode efficace : découvrir y est avant tout redécouvrir et réemployer.

Une adaptation est nécessaire : la méthode audio-orale s'applique à des textes écrits par le professeur, pour les deux tiers du programme, or les programmes du secondaire mettent au cœur des apprentissages la lecture de textes orignaux, qu'il faut articuler avec des découvertes culturelles sur un horaire finalement très réduit. Enfin, il faut s'adapter à des collégiens, qui n'ont pas le niveau ni la maturité d'étudiants capables de travailler la langue une heure durant, écoutant les différentes structures, se posant eux-mêmes les bonnes questions.

III. L'adaptation de la méthode Fiévet dans le cadre du collège

Toutes les activités présentées dans ce point ont été réalisées en classe avec des élèves et ont atteint leurs objectifs.

A. Le jeu grammatical

La méthode audio-orale permet de mettre en scène des jeux grammaticaux, fondés sur le principe de la répétition et de la variation. Elle permet de jouer avec la situation d'énonciation d'un professeur s'adressant avec ses élèves, et, ce faisant, leur fait découvrir les flexions de genre et de nombre (le tout au nominatif), les démonstratifs et les pronoms, le

verbe « être » à toutes les formes. Le jeu est fondé sur l'imitation d'une présentation simple (je suis… tu es…) puis vers une présentation mélangeant les genres et les nombres (ils sont… vous êtes…. Elle est…)
Cet exercice, se déroulant sur plusieurs séances, permet de fixer le verbe « être », les nominatifs usuels de première et deuxième déclinaisons et les démonstratifs, dont l'emploi déictique est plus important que les pronoms personnels dans les textes originaux. Il permet aussi de placer des accents toniques, de faire résonner un peu de latin dans la salle de classe !

Exemple 1 : I, 1
Première séquence
La famille romaine d'un citoyen
<u>Séance 1 : le citoyen romain</u>

I. Exercice oral : se présenter en latin

Vous allez apprendre à vous présenter en latin et à présenter vos camarades. Pour cela, vous allez utiliser le verbe « être ». Le pronom personnel n'est utilisé que pour insister sur la personne, et n'est pas obligatoire

Ego sum
Tu es
Ille/illa est
Nos sumus
Vos estis
Illi/illae sunt

Le sujet d'un verbe d'état et son complément (appelé attribut du sujet) sont marqués par un cas : le nominatif.

	singulier	pluriel
masculin	discipulus	discipuli
féminin	discipula	discipulae

II. La famille d'un citoyen romain

Lire les noms.
-Toutes les lettres se prononcent
-V/u ; s ; g ; e ; c

1. Quis est medicus ocularius ?
2. Quid est nomen medici ocularii ?
3. Quid est praenomen medici ocularii ?
4. Quid est cognomen medici ocularii ?
5. Quae est uxor medici ocularii ?
6. Quae sunt nomen et cognomen uxoris medici ocularii ?

7. Quae est uxor filii ?
8. Quis est pater familias ?

Séance 1 : la famille d'un citoyen romain

Voir page 45 : imago d'un noble. Une imago est la représentation des glorieux ancêtres d'un père de famille noble (une « gens » noble)

Un Romain a un nom (Nomen), un prénom (praenomen), et un surnom (cognomen). Afin de gagner de la place, les prénoms romains étaient souvent abrégés en une, deux ou trois lettres. Voici la liste de ces dix-huit prénoms :

A : Aulus	M : Marcus	Sp : Spurius
Ap ou App : Appius	M' : Manius	T : Titus
C : Caius	N : Numerius	Ti ou Tib : Tiberius
Cn : Cnaius	P : Publius	L :Lucius
K : Kaeso	Q ou Qu : Quintus	Mam : Mamercus
D : Decimus	S ou Sex : Sextus	Ser : Servius

Lexique de la famille

Vir, uiri, m. : homme, mari.
femina, ae, f. : femme
dies, ei, m. et f. : jour
uxor, oris, f. : épouse, femme
filius, ii, m. : fils
soror, oris, f. : sœur
Pater familias :le père de famille
frater, tris, m. : frère
morior, eris, i, mortuus sum : mourir
Viuo, is, ere, uixi, uictum : vivre
mater, tris, f. : mère
pater, tris, m. : père
mulier, is, f. : épouse
Gens, gentis, f : la famille

Exemple 2 : I, 4
Séance 4 : La domus, lieu de vie de la famille romaine

1. Le plan d'une domus romaine

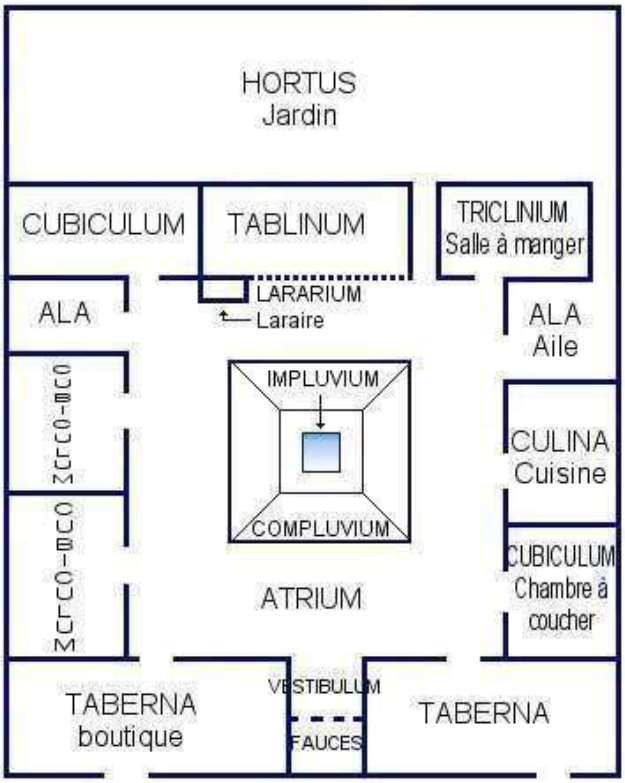

2. L'atrium d'une riche demeure

Apulée, *Métamorphoses*, II, 4

IV. Un vestibule de la dernière magnificence nous offre aux quatre coins une colonne, surmontée d'un globe qui porte une Victoire élevant des palmes. (2) Ces figures s'élancent à ailes déployées, chacune vers un point de l'horizon. Du bout de leurs pieds, d'où s'échappent des gouttes de rosée, elles repoussent, par un mouvement précipité, le point d'appui, qui se dérobe en tournant sans se déplacer. Le pied n'y pose plus, mais il l'effleure encore; et l'illusion va jusqu'à vous faire voir ces statues en plein vol. (3) Une Diane en marbre de Paros, du travail le plus exquis, occupe le point central de l'édifice. La déesse marche, et, dans son action animée, ses draperies flottent, son buste se projette en avant; elle semble venir à votre rencontre, et le respect vous saisit à la majesté divine qui l'environne. (4) Plusieurs chiens l'escortent de droite et de gauche. Ces animaux sont aussi de marbre. Leurs yeux menacent, leurs oreilles se dressent, leurs naseaux s'enflent, ils montrent leurs dents terribles. Si, du voisinage, un aboiement se faisait entendre, chacun croirait qu'il sort de ces gosiers de pierre. (5) L'habile statuaire a fait ici un véritable tour de force. Les chiens sont en élan, et toute leur partie antérieure semble porter en l'air, tandis qu'elle repose en effet sur les pieds de derrière qui n'ont pas quitté le sol. (6) En arrière de ce groupe s'élève une grotte tapissée de mousse, de gazon, de lianes grimpantes et de pampre, entremêlés çà et là de ces arbustes qui se plaisent sur les rochers. (7) Tout l'intérieur de la grotte est éclairé par le reflet du marbre, dont rien n'égale la blancheur et le poli. Au dehors et sur les flancs pendent des raisins et d'autres fruits, que l'art, émule

de la nature, a exprimés avec une vérité parfaite. (8) C'est à croire qu'ils attendent seulement, pour être cueillis et mangés, que la coloration leur soit venue du souffle mûrissant du vent d'automne. (9) Penchez-vous, et voyez-les se réfléchir dans le miroir de ces fontaines qui jaillissent en divers sens des pieds de la statue; ils tremblent dans cette onde agitée comme aux rameaux de la vigne elle-même, et à l'imitation déjà si parfaite se joint le prestige du mouvement. (10) Au travers du feuillage, on voit se dessiner la figure d'Actéon, déjà cerf à moitié. Il jette, en tournant la tête, un regard furtif sur la déesse, et guette l'instant où elle va se mettre au bain.

3. Quid est …. ?

Locus ubi dormitur ?
Locus ubi flores sunt ?
Locus ubi aqua est ?
Locus ubi ambulatur ?
Locus ubi dei uidentur ?
Locus ubi comeditur ?
Locus ubi sunt cibi ?

4. Quid uides ?

5. Ubi… ?

Ubi dormitur ?
Ubi flores sunt ?
Ubi aqua est ?
Ubi ambulatur ?
Ubi dei uidentur ?
Ubi comeditur ?
Ubi sunt cibi ?

ambulo, a, are : se promener, aller, marcher
aqua, ae, f. : eau
cibus, i, m. : nourriture, repas, sève
comedo, is, ere, edi, esum : manger
deus, i, m. : le dieu
dormio, is, ire, iui, itum : dormir, ne rien faire
floreo, es, ere, ui : 1. fleurir, être en fleur 2. être fleuri de, garni de
flos, oris, m. : fleur
locus, i, m. : lieu, endroit; place, rang; situation. Le pluriel est neutre, sauf au sens des lieux communs (loci)
precor, aris, atus sum : prier, supplier
quid, inv. : pourquoi ? après si, nisi, ne, num, aliquid devient quid
quis, quae, quid : qui ? quoi ? après si, nisi, ne, num, quis est l'équivalent de aliquis (quelqu'un, quelque chose).

sum, es, esse, fui : être ; en tête de phrase : il y a
ubi, adv. interr. ou rel. : où, où ?; conj. quand
uideo, es, ere, uidi, uisum : voir (uideor, eris, eri, uisus sum : paraître, sembler)

B. L'analyse d'une image
Elle a trois composantes, permettant de varier les activités sur une heure :
1-lecture de textes originaux, traduits ou à traduire, à commenter.
2-Découverte d'un tableau classique ou d'un plan, en relation avec le texte ainsi que d'un vocabulaire choisi (en particulier pour éviter des déclinaisons qui n'ont pas été vues) qui permettra la description.
3-« Négociation » des phrases en français permettant de décrire l'image, évitant les phrases trop compliquées.
4-Traductions par groupe en latin.
Exemple 3 : II, 2
Séance 2 : L'enlèvement de Perséphone

1. Perséphone et Hadès (d'après Hygin)

Pluton petit ab Iove Proserpinam filiam eius et Cereris (...). Iovis iubet eum rapere eam (…) in monte Aetna, qui est in Sicilia. In quo dum flores Proserpina cum Venere et Diana et Minerva legit, Pluton quadrigis venit et eam rapuit; quod postea Ceres ab Iove impetravit, ut dimidia parte anni apud se, dimidia apud Plutonem esset.

Ceres, eris, f. : Cérès **Diana**, ae, f. : Diane **Iuppiter**, Iouis, m. : Jupiter **Minerua**, ae, f. : Minerve **Proserpina**, ae, f. : Proserpine **Sicilia**, ae, f. : Sicile **Venus**, neris, f. : Vénus **ab**, prép. : + Abl. : à partir de **annus**, i, m. : année **apud**, prép+acc : près de, chez **cum**, inv. :1. Préposition + abl. = avec **dimidio**, as, are : diviser en deux **dimidius**, a, um : demi **dum**, conj. : 1. + ind. = pendant que, jusqu'à ce que **eo**, is, ire, iui, itum : aller **et**, conj. : et. adv. aussi **filia**, ae, f. : fille **flos**, oris, m. : fleur **impetro**, as, are : obtenir	**in**, prép. : (acc. ou abl.) dans, sur, contre **is**, ea, id : ce, cette ; celui-ci, celle-ci **iubeo**, es, ere, iussi, iussum : 1. inviter à, engager à 2. ordonner **lego**, is, ere, legi, lectum : cueillir, choisir, lire **mons**, montis, m. : montagne **pario**, is, ere, peperi, partum : accoucher, produire, acquérir **pars**, partis, f. : partie, côté **peto**, is, ere, iui, itum : 1. chercher à atteindre, attaquer, 2. chercher à obtenir, rechercher, briguer, demander **postea**, adv. : ensuite **quadriga**, ae, f. : (plutôt au pl.) quadrige, attelage à 4 chevaux **rapio**, is, ere, rapui, raptum : 1. emporter 2. ravir, voler, piller 3. se saisir vivement de **se**, pron. réfl. : se, soi **uenio**, is, ire, ueni, uentum : venir **uenus**, eris, f. : le charme, l'attrait **ut**, conj. : de sorte que

2. Décrire le tableau de Nicolas Mignard, « l'enlèvement de Perséphone » 1651

caelum, i, n. : ciel, climat
caeruleus, a, um : bleu
corona, ae, f. : la couronne
horresco, is ere, horrui, - : se hérisser, être pris de frissons
induo, is, ere, indui, indutum : revêtir
pugna, ae, f. : la bataille, le combat, le pugilat
pugno, as, are : combattre
rapio, is, ere, rapui, raptum : 1. emporter 2. ravir, voler, piller 3. se saisir vivement de
specto, as, are : regarder
toga, ae, f. : toge
Venus, eris, f. : Vénus
Prosperpina, ae, f : Proserpine (Perséphone)
Pluto, onis, m : Pluton
Ceres :Cérès
Quadrigae, arum, f :char
Pugno, as, are : lutter
Resisto, is,ere : résister

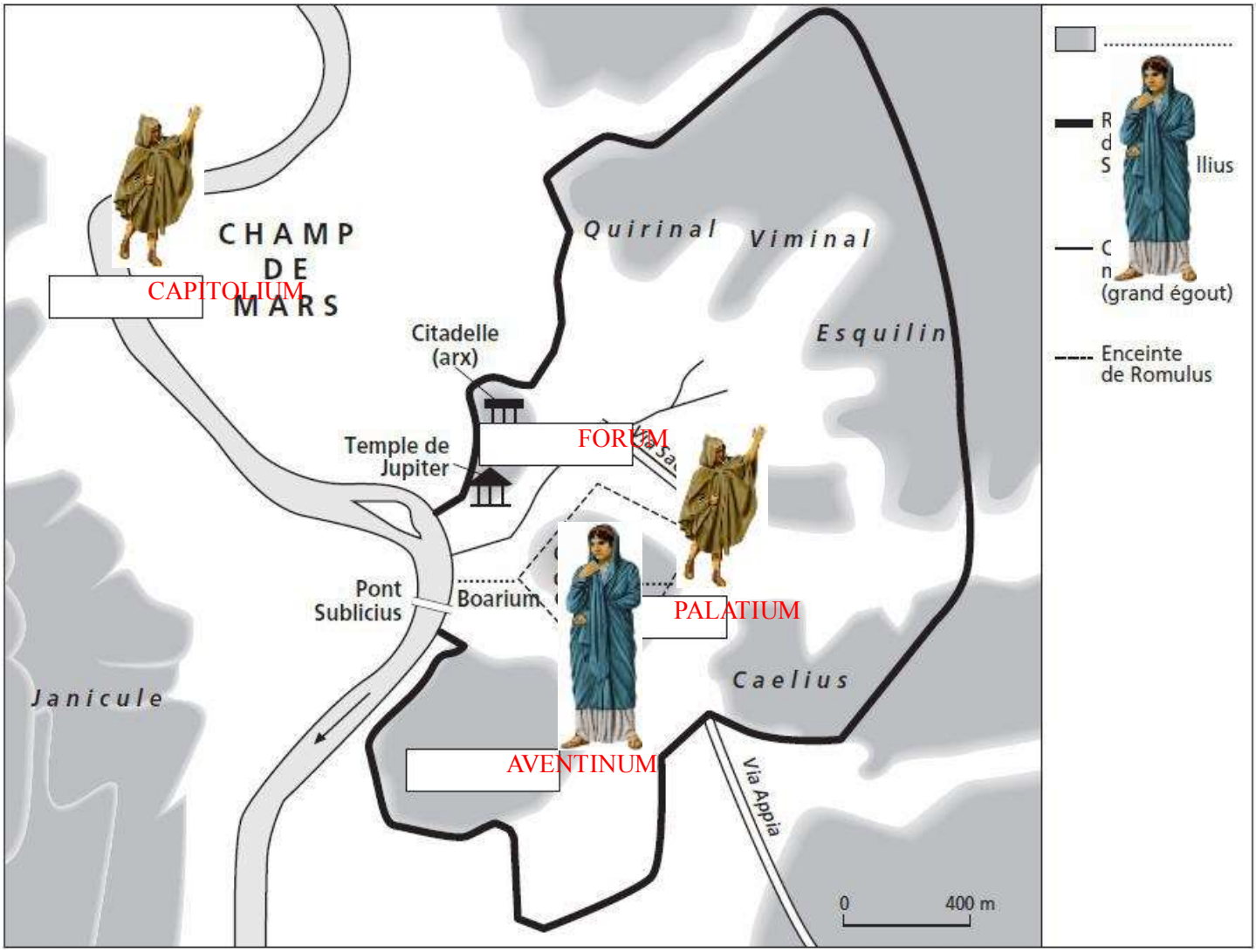

Exemple 2 : la journée d'un citoyen

<u>L'ablatif</u>

Ubi sunt Marcus et Flavia ? [voir document]

>> CCL, à ablatif, ici précédé de préposition *in* (dans)
sing : -o ou -a ; pluriel : -is

<u>* le site de Rome</u>

Marcus est in Capitoli<u>o</u>.
Marcus est in Palati<u>o</u>.

Flavia est in Aventino.

* le forum

Marcus est in Curia.
Marcus est in templo.

Flavia est in tabulario.
Flavia est in basilica.
Flavia est in templo.

Marcus et Flavia sunt in templis.

Les terminaisons de l'ablatif sont :

	Sing	pl.
masc/neutre	templo	templis
fém	basilica	basilicis

C. Les projets d'expression : l'exemple de PETITUR

-L'objectif est d'articuler un objet culturel, des travaux numériques et un travail sur des phrases simples en latin.

-Le projet « Petitur » (« wanted ! ») a été fait par nos cinquièmes cette année en deux semaines (il reste quelques rares fautes sur les documents !). La description du modus operandi ainsi que les travaux des élèves sont en ligne sur notre site JUPITER : http://blogpeda.ac-bordeaux.fr/languesancienneslatresne/ . L'objectif est de créer une affiche du type « wanted » (comme dans un western), mais le criminel devait être un criminel mythologique et il fallait utiliser la langue latine.

PETITUR

CENTUMGEMINI

CENTUMGEMINI SUNT PUERI URANI ET TERRAE. SUNT FRATRES TITANUM ET CYCLOPUM. ADIUUERUNT SATURNUM CUM VOLUIT UINCERE

DONUM: PERPETUA UITA

L'AVENIR DE NOS MATIERES

Entretien de la CNARELA
à l'Inspection Générale des Lettres

CR de l'entretien accordé le 6 février 2013 par Monsieur Paul Raucy, doyen de l'Inspection générale des Lettres et Madame Catherine Klein, Inspecteur général, aux représentants de l'APLAES, de l'APFLA-CPL et de la CNARELA.
L'entretien a eu lieu dans un second temps en présence de Monsieur Bernard Combeaud.

Après avoir remercié Monsieur Raucy et Madame Klein de nous avoir accordé cet entretien, nous proposons la répartition suivante des questions :

Sylvie Pédroaréna (CNARELA), accompagnée par François Martin, évoquera les interrogations des collègues face aux propositions du rapport rédigé en 2011 par les Inspecteurs généraux Madame Catherine Klein et Monsieur Patrice Soler, Véronique Cirefice (APFLA-CPL), accompagnée par Renaud Viard, traitera de la place des langues anciennes et de la revalorisation de la série littéraire au lycée et Marie-Pierre Noël (APLAES), accompagnée par Pierre Pontier, abordera les réformes du CAPES et de la formation des professeurs.

(CR rédigé par la CNARELA)

En préambule, nous rappelons brièvement quelques demandes qui n'ont pas reçu de réponse du Ministère :

- Les élèves qui suivent en Troisième les deux options, latin et grec, ne peuvent pas cumuler les points obtenus pour le DNB. Madame Klein estime que cette mesure devrait pouvoir être étudiée, puisqu'elle n'entraîne aucun coût.
- Les élèves de Terminale littéraire ne peuvent pas présenter l'épreuve orale facultative de langue ancienne s'ils composent également en épreuve de spécialité, alors que ce cumul est possible dans d'autres disciplines.
- Le logiciel AFFELNET n'a pas été modifié de manière à prendre en compte les options facultatives.
- Les élèves inscrits au baccalauréat en série technologique ne peuvent plus présenter l'épreuve facultative de langue ancienne.

1) Le rapport de 2011

Nous exprimons notre reconnaissance aux auteurs de ce rapport qui, dans sa première partie, recense tous les dysfonctionnements qui compromettent

l'enseignement des langues anciennes et dont les professeurs de Lettres classiques font quotidiennement l'expérience. Malheureusement, la préparation de la rentrée 2013 s'annonce tout aussi défavorable aux LCA. Les courriers adressés par la CNARELA au Ministre et au Directeur de la DGESCO sont restés sans réponse.

Si nous nous réjouissons de la proposition de rendre l'étude d'une langue ancienne obligatoire dans la série littéraire, certaines propositions avancées dans ce rapport suscitent en revanche des inquiétudes et des interrogations.

Nous demandons alors à Mme Klein si les propositions du rapport sont en voie de réalisation. Elle nous informe qu'il n'en est rien, principalement pour des raisons financières. Ce rapport présentait un état des lieux des LCA et envisageait la question de leur place dans un collège rénové, (sans avoir l'idée de ce que pourrait être la rénovation), pensé dans sa continuité jusqu'au baccalauréat. La diminution des horaires au collège a été proposée dans l'idée d'augmenter les horaires au lycée (là où les LCA souffrent le plus), le tout étant fait à moyens constants et en réponse également à la difficulté des élèves de 4e à assumer un enseignement de 3h alors que cette même année la LV2 est déjà une charge supplémentaire de travail.

La perte du poids d'enseignement en tant que tel serait compensée par l'ouverture des LCA sur les autres disciplines : en 6e et 5e, le latin serait orienté vers l'amélioration des acquisitions linguistiques en français, en 4e et 3e, il devrait favoriser l'apprentissage des langues étrangères, enfin, au lycée, il complèterait la formation littéraire et la culture générale. Le cabinet a pris en compte l'état des lieux proposé par le rapport mais rien n'a été activé.

Nous nous interrogeons ensuite sur la place qui sera réservée à l'enseignement du grec au collège car l'accent semble mis davantage sur l'ouverture d'un enseignement pour grands débutants en Seconde. Nous sommes pourtant convaincus que cette discipline devrait tenir une place fondamentale dans les enseignements du collège en raison des acquisitions linguistiques et culturelles irremplaçables qu'elle favorise.

Monsieur Raucy précise que dans la future « refondation » du collège, la place du grec sera interrogée ; il rappelle qu'1% des élèves sont concernés, cela pose question.

Nous rappelons que dans les propositions du rapport apparaissent 1h en 4e et 1h et 3e pour le grec. La discipline a déjà été affaiblie lors de la réforme de 96 (Ministère Bayrou) qui a supprimé les 3h d'enseignement en 4e. Une nouvelle diminution risquerait de fragiliser encore plus le grec.

Madame Klein parle d'un enseignement de LCA au collège, avec le latin prioritaire (origine de la langue, etc...) mais aussi une ouverture sur le grec. Il faudra sans doute abandonner la dissociation latin/grec.

Tout en reconnaissant la nécessité d'une approche interdisciplinaire des langues anciennes, que de nombreux collègues pratiquent déjà, nous émettons le souhait que soit réaffirmé l'intérêt de la poursuite de l'étude du latin et du grec comme des

langues et cultures à part entière, qui fournissent des apports nombreux en rayonnant dans les différentes disciplines.

Nous demandons ensuite des précisions sur l'heure d'initiation au latin en 6e. Rien n'a encore été tranché. Pour l'Inspection générale, cette heure devrait être obligatoire pour tous les élèves. Quant à savoir qui l'assurera, il est impossible de garantir qu'elle le soit par un professeur de Lettres classiques dans la mesure où les réalités du terrain doivent être prises en compte. Le latin en 6e apporterait une véritable aide en ménageant un pont avec les textes fondateurs entre autres. Mais il reste à voir quelles seraient les modalités de cet enseignement.

Le rapport a été présenté une fois au cabinet avec l'ancien doyen de l'Inspection générale, Ph. Leguillou, une fois à la DGESCO et encore au cabinet en début d'année auprès de J.-Y. Daniel, mais il n'est pas question d'une réforme par morceaux. La place des LCA sera prise en compte dans une réflexion qui englobera collège et lycée, éventuellement l'école primaire. Madame Klein nous informe qu'un groupe national de production de ressources pédagogiques est mis en place actuellement. Il est important, dans la volonté de refonder l'enseignement, de tourner les LCA vers les autres disciplines, en réfléchissant par exemple à des modules « latin-droit », « latin-médecine » auxquels J.-Y. Daniel s'est montré favorable. Monsieur Raucy intervient sur la nécessité de marquer davantage l'interdisciplinarité. Ces réflexions devraient nourrir un colloque, qui aurait lieu au premier trimestre 2014.

À propos de la formation continue des professeurs enfin, nous évoquons les disparités qui existent entre les académies, notamment en ce qui concerne la participation des ARELA aux dispositifs existants. Selon Madame Klein, l'offre de formation est en baisse dans toutes les disciplines. Son développement dépend des choix et des priorités des recteurs.

2) A propos du lycée ***(rédigé par l'AFPLA-CPL)***

Concernant les propositions du rapport Klein-Soler de 2011, selon C. Klein, le schéma global consiste à « garder un enseignement optionnel ouvert à tous, tout en rénovant la série L ».

Cela consisterait par exemple, pour l'enseignement du grec, qui est davantage suivi par les élèves de la série scientifique que par ceux de la série littéraire, à ouvrir des « modules » orientés vers les sciences dans l'Antiquité (les savants antiques, la médecine, les mathématiques, etc.) et l'histoire des sciences.

En série L, il s'agirait de remplacer l'enseignement de littérature en langue vivante étrangère (2h hebdomadaires instaurées depuis la dernière réforme du lycée) par un cours de littérature antique, dans l'optique du cours de « langue(s) et culture(s) de l'Antiquité » de l'hypokhâgne, orientation elle-même déclinée dans le cadre d'une refonte de l'enseignement au collège, pour assurer une cohérence depuis la 5e (voire la 6e si le latin y est (ré)introduit) à la Terminale et au-delà en CPGE littéraires. Les langues anciennes sont actuellement le parent pauvre des

enseignements de la série L (si l'on compare avec l'offre en langues vivantes ou dans les disciplines artistiques) : il s'agirait de rétablir un « parcours humanités ».

Propositions de C. Klein (refusées par le précédent cabinet) : tout élève de L devrait avoir au moins 1h de langue ancienne hebdomadaire dans le cadre des modules instaurés (compris comme « transversaux » et interdisciplinaires et associant les langues anciennes à d'autres disciplines comme le cinéma, les langues vivantes, les sciences, etc.).

L'inspection Générale constate, mais sans le remettre en cause, le regroupement des options de latin et/ou de grec dans certains établissements, au détriment d'autres, et signale des expérimentations de télé-enseignement (les élèves auxquels ces enseignements à distance sont dispensés étant encadrés par des enseignants qui ne sont pas forcément des « lettres classiques »). Elle souligne que, les contraintes budgétaires étant ce qu'elles sont, toutes les options dites « rares » sont dans la même situation que le latin et le grec.

Sur le problème que constitue la baisse du nombre de candidats aux CAPES de lettres, P. Raucy signale une augmentation en 2013 du nombre de candidats (+ 15.7% en lettres classiques, + 7.8% en lettres modernes par rapport à la session 2012). Diverses causes expliquant la baisse constatée ces dernières années sont avancées (masterisation des concours, formation insuffisante dans le secondaire, taux croissant de débutants dans une, voire deux langues). L'Inspection Générale ne se montre convaincue par aucune de ces raisons.

Les programmes des lycées dans les différentes disciplines seront revus dans les prochaines années, d'ici quatre ou cinq ans, une fois engagées les réformes du collège qui seront mises en place d'ici deux ans. Dans cette perspective, l'IG plaide pour recentrer le contenu sur les « compétences » d'interprétation : lire et interpréter les textes (en privilégiant la lecture cursive), en lien avec les objectifs revus de l'enseignement des langues anciennes au collège. Pour l'instant, il n'est pas prévu de changement pour les épreuves de langue ancienne au baccalauréat.

3) Le nouveau CAPES et la question de la formation des enseignants ***(rédigé par l'APLAES)'***

Concernant le futur CAPES, Catherine Klein se veut porteuse d'un message rassurant pour la future maquette du CAPES qui devrait être rendue publique très prochainement si les propositions faites par l'Inspection Générale sont adoptées par le MEN. Elle prévoit notamment une fusion des deux CAPES de lettres modernes et de lettres classiques en un seul CAPES Lettres avec deux mentions Lettres modernes et Lettres classiques. Les épreuves seraient plus « disciplinaires » que ne le laisse prévoir le cadrage national, et elles permettraient de contrôler les compétences des candidats en littérature française ainsi qu'en latin et en grec (dans les deux langues et dans la culture antique), tout en respectant les principes de ce dernier : 4 épreuves (2 à l'écrit, 2 à l'oral) à la fin du M1.

L'entretien porte ensuite sur la question du recrutement des enseignants, de leur formation et de la répartition nationale des postes ;

– L'Inspection Générale souligne la fragilité du vivier et le manque de candidats en dépit d'une hausse à la session 2013 apparemment de 15,7%. La responsabilité de la réforme de la mastérisation est discutée ; l'APLAES insiste sur le fait qu'il est difficile de former des étudiants qui sont de plus en plus débutants dans les deux langues anciennes et que les réformes prévues (recrutement des futurs enseignants en M1) ne peuvent qu'aggraver la situation, puisque les professeurs de LC devront avoir complété leur formation dès la fin de la Licence ; par ailleurs, la dimension tridisciplinaire de cette formation divise par trois le temps que tout étudiant peut consacrer à chaque discipline (contrairement par exemple aux étudiants de LM) ; la nécessité d'un travail en amont au lycée est reconnue par l'inspection générale ; Bernard Combeaud mentionne notamment la proposition d'un nouveau préambule aux programmes axé sur les notions de lecture et d'interprétation. Marie-Pierre Noël indique par ailleurs que le public touché par les enseignants dans l'enseignement supérieur dépasse largement les seuls spécialistes de la filière lettres classiques, l'éventail étant bien plus large. Il existe une demande avérée d'enseignements de langues anciennes dans le supérieur, qui fait ressortir la nécessité d'apprentissage de ces langues dès le secondaire. Il est répondu par l'IG que, pour accroître la visibilité de l'ensemble du cursus sur les différents échelons de l'enseignement (secondaire collège, lycée, CPGE et universités), le besoin d'un état des lieux du supérieur se fait nettement ressentir, mais que l'inspection générale n'a pas le pouvoir de s'emparer d'elle-même de la question si elle n'y est pas invitée par le ministère ou les universités. Catherine Klein relève aussi l'intérêt qu'il y aurait à faire le point sur les différentes licences « humanités » qui se sont mises en place ces dernières années en France (Besançon, Rouen, Nanterre, etc.).

– À propos des maquettes liées à la réforme des concours, l'APLAES émet le vœu d'un texte de cadrage pour la mise en place des nouveaux masters MEEF afin de garantir une formation disciplinaire minimale des futurs enseignants sur le plan national ; il faudrait sur ce point et sur d'autres une collaboration plus étroite avec l'inspection générale ; elle souhaiterait également être associée aux manifestations organisées par l'IG concernant l'avenir des langues et littératures anciennes dans le secondaire, avenir qui conditionne celui de ces mêmes disciplines à l'université, mais qui est aussi conditionné par lui, puisque c'est l'université qui assure la formation disciplinaire des futurs enseignants ; Bernard Combeaud répond que cette collaboration dépend du bon vouloir des universitaires et qu'il ne tient qu'aux conseils centraux de faire appel à l'expertise des IG.

– Quoi qu'il en soit, la réforme devrait aboutir à l'unité du corps des professeurs de lettres, même s'il ne s'agit pas de confondre les différentes spécialités. C'est pourquoi L'APLAES déplore que, à cause de la pénurie actuelle de professeurs de Lettres Classiques dans certaines académies, les nouveaux reçus aux concours de recrutement se voient confier presque exclusivement des services de latin, voire de grec, alors que leur formation inclut aussi la littérature française (dont la maîtrise est contrôlée par des épreuves pourvues de coefficients très forts au CAPES et à l'Agrégation). Qui plus est, cela va à l'encontre de la volonté déclarée de former un

seul corps de futurs *professeurs de lettres*. Sur ce point, l'Inspection Générale se déclare pleinement d'accord avec le constat qui est fait et regrette l'infléchissement actuel des missions confiées aux professeurs de lettres classiques, au détriment de leurs compétences et de la richesse de leur formation.
L'entretien s'achève vers 12h45.

Nouvelles épreuves / nouveau CAPES de Lettres

Section lettres

Les candidats ont le choix au moment de l'inscription entre deux options :

Option lettres classiques ;

Option lettres modernes.

Les candidats proposés pour l'admissibilité et pour l'admission par le jury du concours font l'objet de classements distincts selon l'option.

A. – Epreuves écrites d'admissibilité

1° Composition française.

Composition française fondée sur des lectures nombreuses et variées, mobilisant une culture littéraire et artistique, des connaissances liées aux genres, à l'histoire littéraire de l'antiquité à nos jours, à l'histoire des idées et des formes, et s'attachant aussi aux questions d'esthétique et de poétique, de création, de réception et d'interprétation des œuvres. Elle porte sur les objets et domaines d'étude des programmes de lycée. L'épreuve est commune aux deux options.

Durée : six heures ; coefficient 1.

2°Epreuve écrite à partir d'un dossier.

Epreuve de l'option lettres classiques : épreuve de latin et de grec.

L'épreuve permet d'évaluer les compétences en langues et cultures de l'Antiquité des candidats.

Elle prend appui sur un dossier comportant deux textes de langues anciennes (latin et grec) et un ou plusieurs documents caractérisant une situation d'enseignement et destiné(s) à servir d'appui à une mise en situation professionnelle des connaissances.

Elle porte à la fois sur le latin et le grec, et se déroule en deux temps :

a) le premier, noté sur 15 points, consiste en une version dans chacune des langues, latine et grecque (7,5 points par version) ;

b) le second, noté sur 5 points, invite le candidat à mobiliser ses connaissances grammaticales, historiques, littéraires et culturelles dans une perspective d'enseignement, en les inscrivant dans le cadre des programmes de collège et de lycée et en prenant appui sur les documents du dossier. Une question précisant le ou les points à traiter et le niveau d'enseignement oriente la réflexion pédagogique du candidat.

Durée : six heures ; coefficient : 1

Epreuve de l'option lettres modernes : étude grammaticale de textes de langue française.

L'épreuve permet d'évaluer les compétences en grammaire scolaire des candidats.

Elle prend appui sur un dossier comportant au moins deux textes de langue française d'époques différentes (dont un de français médiéval) et un ou plusieurs documents caractérisant une

situation d'enseignement et destiné(s) à servir d'appui à une mise en situation professionnelle des connaissances. Elle mobilise des compétences d'histoire de la langue, de français moderne ou contemporain et de stylistique.

L'épreuve se déroule en deux temps :

a) le premier, noté sur 15 points, consiste en une étude grammaticale des textes du dossier, organisée en trois séries de questions : 1. histoire de la langue, 2. étude synchronique du texte de français moderne ou contemporain, 3. étude stylistique.

b) le second, noté sur 5 points, invite le candidat à mobiliser ses connaissances grammaticales dans une perspective d'enseignement, en les inscrivant dans le cadre des programmes de collège et de lycée et en prenant appui sur les documents du dossier. Une question précisant le point de langue à traiter et le niveau d'enseignement oriente la réflexion pédagogique du candidat.

L'épreuve permet au candidat de mettre ses savoirs en perspective et de manifester un recul critique vis-à-vis des ces savoirs.

Durée : six heures ; coefficient : 1

B. – Epreuves d'admission

Les deux épreuves orales d'admission comportent un entretien avec le jury qui permet d'évaluer la capacité du candidat à s'exprimer avec clarté et précision, à réfléchir aux enjeux scientifiques, didactiques, épistémologiques, culturels et sociaux que revêt l'enseignement du champ disciplinaire du concours, notamment dans son rapport avec les autres champs disciplinaires.

1° Epreuve de mise en situation professionnelle : explication de texte et question de grammaire.

L'épreuve s'inscrit dans le cadre des programmes des classes de collège et de lycée. Elle porte sur un texte de langue française accompagné d'un ou de plusieurs documents à visée didactique ou pédagogique (notamment extraits de manuels ou travaux d'élèves), le tout constituant le dossier d'une leçon. Elle consiste en une explication de texte assortie d'une question de grammaire scolaire. La méthode d'explication est laissée au choix du candidat. La présentation de la question de grammaire prend la forme d'un développement organisé en relation avec les programmes et s'appuyant sur un ou plusieurs documents liés à la question posée.

L'exposé est suivi d'un entretien avec le jury, au cours duquel le candidat est invité à justifier ses analyses et ses choix didactiques ou pédagogiques, à manifester sa capacité à mobiliser une culture littéraire, artistique et grammaticale pour l'adapter à un public ou à un contexte donné, et à dire comment il aborderait pour un niveau de classe donné le texte et la question de grammaire proposés.

Durée de la préparation : trois heures ; durée de l'épreuve : une heure (exposé : quarante minutes ; entretien : vingt minutes) ; coefficient 2.

2° Analyse d'une situation professionnelle.

Epreuve au choix :

Pour l'option lettres classiques :

1. Langues et cultures de l'Antiquité;

Pour l'option lettres modernes :

2. Latin pour lettres modernes ;

3. Littérature et langue françaises ;

4. Français langue étrangère et français langue seconde ;

5. Théâtre ou cinéma ;

Le candidat détermine son choix au moment de l'inscription. Toutefois, les candidats ayant choisi l'option lettres classiques à l'inscription au concours ne peuvent demander à subir l'épreuve « latin pour lettres modernes ».

L'épreuve consiste à élaborer, pour un niveau donné, un projet de séquence d'enseignement assorti du développement d'une séance de cours, à partir d'un dossier proposé par le jury et composé d'un ou de plusieurs textes littéraires ou de documents divers (reproductions d'œuvres d'art, travaux de mises en scène, extraits de films, documents pour la classe, articles….). Cette proposition du candidat sert de point de départ à un entretien d'analyse de situation professionnelle.

1. Langues et cultures de l'Antiquité pour lettres classiques :

Le candidat construit une séquence d'enseignement définie pour un niveau donné. L'épreuve prend appui sur un texte long ou un corpus de textes, latins ou grecs, éventuellement accompagnés de documents et présentés autant que de besoin avec sa/leur traduction. Ce texte long ou ce corpus sont choisis en référence aux entrées majeures des programmes de collège et de lycée. Un temps consacré à l'étude de la langue et à la relation entre monde antique et monde moderne est obligatoirement compris dans cette séquence.

2. Latin pour lettres modernes :

L'épreuve prend appui sur un texte latin en lien avec les programmes, présenté avec sa traduction française, à l'exception d'une quinzaine de lignes ou de vers non traduits.

L'épreuve comprend la traduction du passage non traduit ; elle inclut une question de langue et culture latines prenant appui sur un mot ou un segment du texte, privilégiant les entrées majeures des programmes du collège et du lycée et mettant en relation le monde antique et le monde moderne.

3. Littérature et langue françaises :

Le candidat construit une séquence d'enseignement à partir d'un corpus choisi en référence aux entrées des programmes et comportant un texte littéraire long ou plusieurs textes littéraires, éventuellement accompagnés de documents. Un temps consacré à l'étude de la langue est obligatoirement compris dans cette séquence.

4. Français langue étrangère et français langue seconde :

L'épreuve prend appui sur un document ou un corpus de documents (articles, textes, pages de manuels et de méthodes d'enseignement du « français langue étrangère » ou du « français langue seconde »). Le candidat analyse le ou les textes et documents en fonction d'une question indiquée par le sujet de manière à en proposer une exploitation sous la forme d'un projet de séquence pédagogique.

5. Théâtre ou cinéma (au choix du candidat au moment de l'inscription)

a) Cinéma :

L'épreuve prend appui sur une séquence filmique accompagnée d'un dossier constitué de plusieurs documents (photogrammes de film, textes littéraires, articles critiques, extraits de scénario...) Le candidat analyse les documents, l'extrait filmique, les enjeux du dossier en s'appuyant sur sa culture cinématographique et critique, de manière à en proposer une exploitation sous la forme d'un projet de séquence.

b) Théâtre :

L'épreuve prend appui sur un ou plusieurs extraits d'une captation théâtrale accompagné d'un dossier constitué de plusieurs documents (photos de mises en scène, textes, notes d'intention,

articles théoriques ou critiques). Le candidat analyse les documents, les enjeux du dossier et les questions dramaturgiques posées par les extraits en s'appuyant sur sa culture théâtrale et critique, de manière à en proposer une exploitation sous la forme d'un projet de séquence.

L'épreuve d'analyse d'une situation professionnelle vérifie la capacité des candidats :

- à analyser ces textes ou ces documents et à faire preuve d'esprit critique ;

- à inscrire l'ensemble des textes et documents dans une démarche d'apprentissage en relation avec les programmes et à proposer de manière précise et réfléchie la mise en œuvre d'une séance dans une classe ;

- à mobiliser, à un premier niveau de maîtrise, les procédés didactiques courants mis en œuvre dans un contexte professionnel réel, procédés susceptibles notamment de favoriser l'intérêt et l'activité propre des élèves, au service des apprentissages,

- à se projeter dans l'exercice du futur métier ;

- à communiquer à l'oral de manière claire et organisée.

Au cours de l'entretien qui suit l'exposé du candidat, la perspective d'analyse de situation professionnelle définie par l'épreuve est élargie à la capacité du candidat à prendre en compte les acquis et les besoins des élèves, à se représenter la diversité des conditions d'exercice de son métier futur, à en connaître de façon réfléchie le contexte dans ses différentes dimensions (classe, équipe éducative, établissement, institution scolaire, société), et les valeurs qui le portent dont celles de la République.
Durée de la préparation : trois heures ; durée totale de l'épreuve : une heure (exposé : trente minutes ; entretien : trente minutes) ; coefficient 2.

Disparition du CAPES de Lettres classiques
Lettre ouverte de la CNARELA

www.cnarela.fr contact@cnarela.fr

Étudier les Langues Anciennes : un droit pour tous les élèves !
Assurons-leur des professeurs de Lettres classiques !
LETTRE OUVERTE de la CNARELA
à Madame la Ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche
et à Monsieur le Ministre de l'Éducation nationale.

Un arrêté, publié le 19 avril 2013 sur le site du Ministère de l'Éducation Nationale, annonce le regroupement des CAPES de Lettres modernes et de Lettres classiques au sein d'un unique CAPES de Lettres.
La CNARELA, Coordination Nationale des Enseignants de Langues Anciennes regroupant 27 associations de professeurs de collège, de lycée et d'université, tient à exprimer sa grande inquiétude et ses interrogations.
Nous rappelons qu'il est indispensable d'assurer la présence d'au moins un professeur capable d'enseigner le latin et le grec dans chaque collège et dans chaque lycée de toutes les académies. Chaque élève doit en effet pouvoir bénéficier de ces enseignements dans des conditions d'apprentissage convenables, au nom de l'égalité républicaine et de l'égalité du territoire.
Récemment, le caractère bien spécifique de l'étude des langues anciennes a été mis en évidence par des personnalités éminentes comme Barbara Cassin (« Les langues anciennes ne servent à rien en particulier, mais elles peuvent être utiles à tout », L'Expansion du 15 mars 2013) et Jean-François Pradeau (Les « humanités », au cœur de l'excellence scolaire et professionnelle, Centre d'Analyse stratégique, N°2013-02, février 2013), ou encore par un article des Échos intitulé « Le latin et le grec, une force pour l'entreprise ! » (22 mars 2013).
D'autre part, les langues anciennes doivent connaître un nouvel essor dans le cadre de la refondation de l'enseignement, comme le préconise le rapport de la journée organisée par l'Inspection générale pour les IA-IPR de lettres le 21 mars dernier.
Comment les nouvelles modalités de recrutement, qui vont à l'encontre de ces prises de position et de ces orientations, pourront-elles garantir la présence effective des Langues et Cultures de l'Antiquité dans tous les collèges et les lycées de France ? Les classements séparés assureront-ils un contingent suffisant de professeurs de Lettres classiques ?
Les difficultés de recrutement ne pourront pas être réglées par cette fusion à moins que l'on ne sacrifie l'enseignement du grec, causant ainsi une perte inestimable dans la formation de nos futurs citoyens et anéantissant définitivement un champ de connaissances indispensables pour comprendre plusieurs siècles de culture française,

européenne et méditerranéenne. Si l'on veut que des jeunes se destinent à l'enseignement des Langues et Cultures de l'Antiquité, il faut cesser de leur rendre difficiles d'accès ces enseignements dans le secondaire comme dans le supérieur.
Les nouvelles modalités des CAPES devant entrer en application dès la rentrée 2013, nous demandons par conséquent que l'on garantisse formellement l'attribution à l'« option » Lettres classiques d'un quota de postes correspondant aux besoins et que des postes spécifiquement classiques existent dans tous les établissements.

Audience de la CNARELA au MEN, le 19 juin 2012

La CNARELA, représentée par Hélène Frangoulis, Sylvie Pédroaréna et François Martin, a été reçue par Messieurs Jean-Paul Delahaye et Yannick Tenne, conseillers auprès de Monsieur le Ministre de l'Education nationale, le mardi 19 juin de 14h30 à 15h30.

Sylvie Pédroaréna remercie Monsieur Delahaye d'avoir accordé rapidement cette audience. Après la présentation de chacun des participants, S. Pédroaréna présente la CNARELA et les activités des associations qui la constituent.

Elle rappelle que la défense des langues anciennes, dans laquelle des personnalités aussi prestigieuses que Jean-Pierre Vernant nous ont apporté leur précieux soutien, n'est pas nécessairement la vocation première de notre coordination. Son objectif principal est en effet la promotion du latin et du grec et la réflexion pédagogique concernant ces disciplines. Les professeurs de Lettres classiques se sont emparés des TICE : de nombreux collègues les intègrent dans leurs cours et certains sites sont très consultés.

Notre conception des langues anciennes n'est pas élitiste. Les références au vocabulaire, à la culture, à la langue française et aux autres langues vivantes font de l'étude des langues anciennes un moyen exceptionnel d'acquisition de la maîtrise de la langue et favorisent l'intégration de tous au sein d'une culture commune. Nous souscrivons donc à la notion de « langue de culture » développée par H. Wismann.

Sylvie Pédroaréna salue la publication du rapport de l'Inspection générale sur les langues et cultures de l'Antiquité. Elle annonce que la CNARELA a décidé de prendre le temps d'une analyse approfondie avant de se prononcer sur les propositions avancées.

Dans l'immédiat, la CNARELA demande que les langues anciennes soient l'objet d'une attention particulière dans le cadre du plan d'urgence pour la rentrée 2012.

Suit un dialogue déclinant les divers dysfonctionnements connus :

Au nom de l'équité sur le territoire national, nous dénonçons les seuils fixés par les rectorats. Monsieur Delahaye renchérit en nous citant les exemples suivants : dans l'académie de Nancy-Metz le seuil varie de 8 à 12 élèves ; dans celle de Nantes il est de 5 en grec et 10 en latin.

Nous soulevons le problème de la compatibilité des options, du respect des horaires nationaux qui sont amputés sous prétexte d'économies. Nous soulignons que les regroupements sont problématiques. Les enseignements sont parfois réduits à des clubs. Il y a vraiment urgence quand on voit de telles situations. Nous

demandons une lettre de cadrage, des horaires fléchés et rappelons qu'on nous a trop habitués par le passé à nous opposer l'autonomie du chef d'établissement.

Monsieur Delahaye répond à propos de l'autonomie du chef d'établissement qu'il s'agit d'une expression dont la formulation est contestable : c'est l'établissement qui est autonome (CA, Conseil pédagogique, etc). Le chef d'établissement n'est pas le seul à décider (il représente le Ministre). On ne doit donc parler que d'autonomie des établissements.

Monsieur Delahaye fait alors le point sur les effectifs : en 5e, 21% des élèves étudient le latin (167 227 élèves ; le chiffre était de 124 000 élèves il y a 6 ans et le pourcentage varie entre 21et 23% selon les années) ; en 3e, 15-18% des élèves étudient le latin (en chute) et 15 000-18 000 (autour de 2%) étudient le grec ; les effectifs sont stables en 2nde (autour de 5,5% en latin, 1,3% en grec).

Sylvie Pédroaréna fait remarquer qu'on nous reproche souvent de perdre trop d'élèves au lycée mais que la sape des enseignements, les horaires dissuasifs, les répartitions sur plusieurs classes, qui obligent à des alignements et donc à des horaires en début ou en fin de journée dans les emplois du temps, ne peuvent que décourager les bonnes volontés. La réforme du lycée a aggravé la situation à cause de la complexité du dispositif enseignement d'exploration/option. Sylvie Pédroaréna rappelle que le logiciel Affelnet ne prend pas en compte les langues anciennes.

Monsieur Delahaye prend note et nous encourage à poursuivre nos réflexions. Il évoque les nouveaux programmes en nous demandant notre avis. François Martin répond qu'ils établissent davantage de correspondances avec les autres disciplines, français, histoire, langues vivantes, sciences. Sylvie Pédroaréna ajoute que ces programmes placent nos disciplines au centre des enseignements.

Interrogés sur le socle commun, nous rappelons que lors des audiences précédentes, on nous a toujours dit que les langues anciennes « étaient partout » , mais que nous considérons qu'elles ne sont en fait reconnues nulle part. Monsieur Delahaye nous conseille alors de nous emparer des possibilités offertes par le socle commun. François Martin précise que c'est déjà le cas, par exemple avec la nouvelle épreuve d'Histoire des arts au Diplôme national du Brevet en 3e : dans les œuvres présentées, les langues anciennes, par leurs apports très riches dans le domaine des arts, peuvent réellement avoir une place de choix.

Monsieur Delahaye a entendu notre message au niveau des urgences. Il nous a reçus rapidement, seulement deux jours après le résultat des élections législatives. Les annonces, dit-il, ne peuvent pas être faites avant un premier état des lieux : la rentrée 2012 n'a pas été préparée par le nouveau ministre. Les 14000 suppressions de postes sont un point noir qui va mettre du temps à disparaître. De plus, on assiste à une vraie crise des vocations, particulièrement en langues anciennes avec des postes non pourvus mais c'est aussi le cas dans de nombreuses autres disciplines : le vivier est à sec. Monsieur Delahaye rappelle que le Président de la République a promis la

création de 60000 postes dans l'éducation mais que la tâche est particulièrement difficile quand on prend en compte la situation actuelle. Il faudra du temps pour redonner de la confiance et prendre un nouveau départ.

Monsieur Delahaye rappelle les mesures envisagées pour la rentrée : 1000 emplois dans le 1er degré, augmentation des adultes dans le 2nd degré (assistants d'éducation, CPE, auxiliaires de vie scolaire pour les élèves handicapés). Pour les enseignants, l'urgence porte sur les stagiaires avec dès septembre 3h de décharge, ce qui n'est pas un geste simple quand on sait que 1400 à 1500 postes vont devoir de ce fait être réinjectés dans le système, sans qu'on puisse être assuré d'avoir les personnels nécessaires à la rentrée pour occuper ces postes. Monsieur Delahaye entend nos urgences mais parle de choix et d'une précipitation dans une rentrée qui n'a pas été préparée par l'équipe actuellement en place.

Sylvie Pédroaréna insiste en évoquant les ajustements qui peuvent intervenir même après la rentrée. Elle demande qu'il puisse y avoir un message aux Recteurs pour la rentrée 2012. Monsieur Delahaye prend note.

Sylvie Pédroaréna souhaite aborder ensuite les problèmes du supérieur et du recrutement : elle évoque l'effondrement des candidats aux concours à cause de la mastérisation et passe la parole à Hélène Frangoulis.

Hélène Frangoulis évoque les rapports publiés en 2011 pour faire le bilan de la mastérisation (rapport Jolion, propositions de la Conférence des Directeurs d'IUFM, rapport Grosperrin). Ces rapports constatent les problèmes de dysfonctionnement de la mise en place de la mastérisation (diversité des tâches pour les étudiants, trop lourde charge de travail, problèmes de calendrier) et avancent un certain nombre de propositions inquiétantes. La CNARELA souhaite donc sur plusieurs points une prise de position de la part des représentants du MEN :

- le rapport Jolion demande le remplacement du concours par le Master et le recrutement des enseignants par entretien avec le chef d'établissement. La CNARELA rappelle qu'un concours national est indispensable pour une évaluation identique sur l'ensemble du territoire.

- le rapport Jolion considère qu'un concours disciplinaire est inadapté et déconnecté de l'exercice d'une profession. La CNARELA considère que la formation professionnelle ne peut s'appuyer que sur une formation disciplinaire.

- le rapport Grosperrin envisage la suppression du concours externe de l'agrégation. Quelle est la position du MEN ?

- Hélène Frangoulis rappelle que la CNARELA est attachée à des concours de Lettres classiques distincts des concours de Lettres modernes.

- Hélène Frangoulis rappelle la position de la CNARELA sur l'épreuve « Agir en fonctionnaire de façon éthique et responsable », qui peut entraîner des dérives idéologiques selon l'application qui en est faite.

- la CNARELA prend acte des allègements de service prévus pour les stagiaires à la rentrée 2012. Qu'en sera-t-il en 2013 ? Le MEN prévoit-il le rétablissement d'une véritable année de stage ?

- le CAPES externe de Lettres classiques comporte actuellement deux épreuves écrites (dont une seule de langue ancienne, avec le choix d'une dominante en latin ou en grec) et deux épreuves orales. Le choix d'une dominante pose problème car les professeurs de Lettres classiques sont trivalents. Trois épreuves écrites et trois épreuves orales permettraient une évaluation complète des futurs enseignants.

- Au CAPES de Lettres modernes, il n'y a plus de possibilité de passer une épreuve de langue ancienne. Le rétablissement de cette épreuve permettrait aux professeurs de lettres modernes de connaître les origines de la langue qu'ils auront à enseigner.

- Au CAPES interne, l'épreuve d'admissibilité consiste maintenant en un dossier de validation des acquis de l'expérience. Une épreuve disciplinaire permettrait de mieux sélectionner les candidats.

Monsieur Delahaye nous apporte les réponses suivantes :
La formation est ce par quoi le MEN a commencé car elle est à reconstruire complètement, qu'il s'agisse de la formation initiale ou de la formation continue. Le travail sera engagé dès cet été et débouchera sur une nouvelle loi d'orientation, issue d'une réflexion avec les partenaires concernés. Des Écoles Supérieures du Professorat de l'Éducation, internes aux universités, seront mises en place. Un cahier des charges précis définira ce qu'est un enseignant, la place et la nature des concours : rien n'est arrêté pour l'instant. À propos du rapport Jolion, Monsieur Delahaye fait remarquer que le gouvernement a changé et que ce rapport est par conséquent caduc. Il n'y aura pas de remplacement d'un statut par un contrat ni des concours par un simple entretien avec un chef d'établissement.

Sylvie Pédroaréna insiste sur le fait que l'épreuve « Agir en fonctionnaire » ne doit pas déraper vers un contrôle idéologique.
Monsieur Delahaye répond que l'épreuve par elle-même n'est pas un problème mais que sa place et son contenu seront sans doute revus.

Hélène Frangoulis précise que la place de l'épreuve (intégrée à la leçon dans le concours de l'Agrégation) risque de fausser l'évaluation d'une épreuve disciplinaire.
Monsieur Delahaye nous assure qu'il a entendu qu'il fallait séparer les deux épreuves.

Le temps qui nous était accordé étant écoulé, l'entretien prend fin. Nous remercions nos interlocuteurs pour la qualité de leur écoute. Cependant, tout en étant conscients du nombre de problèmes que le nouveau ministère doit résoudre, nous attendons avec impatience la traduction concrète des bonnes intentions qui ont été affichées.

LES CONCOURS DE L'ARELABOR 2013

CONCOURS ARELABOR 2013 Lycée

Le concours des lycées 2013 en quelques chiffres

- 169 inscrits au concours 2013, soit 40 de moins qu'en 2012, et 23 de plus qu'en 2011 : 80 en Terminale, et 89 en 1ère, qui se décomposent de la façon suivante :

- Terminale : 62 latinistes et 18 hellénistes
- Première : 52 latinistes et 37 hellénistes.

Certains ne s'étant pas présentés à l'épreuve, 148 candidats ont effectivement composé :

- Terminale : 52 latinistes et 11 hellénistes.
- Première : 48 latinistes et 37 hellénistes.

- Séries représentées :

- Terminales : 5 ES (6%), 17 L (21%), 58 S (73%).
- Premières : 5 ES (6 %), 9 L (10 %), 75 S (84 %).

- Répartition géographique :

- 4 candidats issus du Lot-et-Garonne.
- 15 dans les Pyrénées Atlantiques.
- 27 en Dordogne.
- 30 dans les Landes.
- 83 en Gironde.

Concours régional de langues anciennes
Session 2013

EPREUVE DE LATIN – Classes de première
Epreuve normale - Durée : 3 heures

On autorisera l'utilisation d'un dictionnaire latin-français et français-latin.

Texte de référence : PLAUTE, *Truculentus* (texte en page 2).

Ce passage se situe tout au début de la pièce : après le prologue, Diniarque est le premier personnage à entrer en scène.

I. Questions (10 points)

1) Quelle image ce texte donne-t-il de la relation amoureuse ? Vous analyserez quelques figures de style et vous vous demanderez quel effet elles produisent sur le spectateur. Vous appuierez votre réponse sur des citations précises du texte **latin**.
2) Connaissez-vous des personnages féminins du théâtre latin qui confirment ou infirment ce tableau ?

II. Langue (10 points)

1) Version (7 points)

Vous traduirez le passage suivant, qui se situe juste après le texte de référence.

Si semel amoris poculum accepit meri
Eaque intra pectus se penetravit potio,
Extemplo et ipsus[1] periit et res[2] et fides.
Si iratum scortum forte est amatori suo,
Bis perit amator, ab re atque ab animo simul.
(…)
Si raras noctes ducit, ab animo perit,
Si increbruit, ipsus gaudet, res perit.
Priusquam unum[3] dederis, centum quae poscat parat.

2) Exercices de manipulation sur le texte de référence (3 pts)

[1] *ipsus = ipse.*

[2] Ici, et dans tout le passage, *res* a le sens de « patrimoine ».

[3] *unum* : comprendre *« unum donum ».*

a) Dans le texte traduit ci-dessous, à quel cas se trouve le mot *noctes* (en caractères gras) ? Quelle est sa fonction ?

b) Ajoutez *Diniarchus dicit* devant le passage entre crochets aux vers 1-2, et procédez aux changements qui s'imposent.

Texte : PLAUTE, *Truculentus*

DINIARCHUS

[Non omnis aetas ad perdiscendum sat est
amanti], dum id perdiscat quod pereat modis,
neque eam rationem eapse umquam educet Venus,
quam penes amantum summa summarum redit,
quot amans exemplis ludificetur, quot modis
pereat quotque exoretur exorabulis.
Quot illic blanditiae, quot illic iracundia
Sunt […].
Primumdum merces annua ; is primus bolust ;
Ob eam tres noctes dantur. Interea loci
[…] aut vinum aut oleum aut tricitum.
Temptat benignusne an bonae frugi sies.
Quasi in piscinam rete qui jaculum parat,
quando abiit rete piscis, adducit lineam,
si inierit rete piscis, ne effugiat cavet,
piscis usque adeo donicum eduxit foras –
itidem est amator. Si quod oratur dedit,
atque est benignus potius quam frugi bonae,
adduntur **noctes** ; interim ille hamum vorat.

Traduction d'après Alfred Ernout

DINIARQUE *(seul)*. – Non, toute une vie d'apprentissage n'est pas assez pour un amant, s'il veut apprendre à fond tous les moyens qu'il a de se ruiner. Vénus elle-même n'en établira jamais le compte, elle qui règle souverainement toutes les affaires d'amour. Et elle ne saurait dire combien il y a de ruses pour tromper un amant, combien de moyens pour le ruiner, combien de prières pour le prier et triompher de ses refus. Que de flatteries l'on y déploie, que de colères aussi. (…) Tout d'abord il faut verser l'entretien d'une année : c'est le premier coup de filet. En échange l'amant obtient trois nuits. Sur ces entrefaites, (…) on lui parle de vin, ou d'huile ou de blé. On vous tâte, on voit si vous êtes généreux ou regardant à votre bien. C'est comme le pêcheur qui lance son filet dans le vivier : une fois l'engin arrivé au fond, il amène à lui la corde, et si le poisson est dans le filet, il prend garde de le laisser se sauver, et le tient prisonnier jusqu'à ce qu'il l'ait sorti de l'eau. Il en est de même de l'amoureux. S'il donne ce qu'on lui demande, et s'il est généreux plutôt que regardant à son bien, on lui accorde quelques nuits de plus ; pendant ce temps, il mord à l'hameçon.

CORRIGE de l'épreuve de LATIN Première

I. QUESTIONS

1. Ce texte donne une image fort peu romantique de la relation amoureuse. Tout y semble régi par les lois du marché :
- l'amant paie pour obtenir les premières faveurs de la belle ;
- celle-ci, de son côté, essaie de tirer le plus grand parti possible de l'homme qui est épris d'elle.

Plusieurs autres aspects du lien amoureux font penser à un échange de type commercial. On y acquiert de l'expérience, comme pour tout métier, ainsi que le dit d'emblée Diniarque : « *Non omnis aetas ad perdiscendum sat est* », et les deux partis connaissent les codes qui régissent la relation.

Mais, rapidement, le spectateur/ lecteur se rend compte combien la relation est déséquilibrée en défaveur de l'amant. Comme si la déesse Vénus (présente au v. 3) cherchait à favoriser les femmes, on lit en effet que l'homme est assuré de se ruiner (avec une hyperbole : *pereat*, aux v. 2 et 5), qu'il est victime de ruses (v. 4) ; il est comparé à un poisson pris dans les filets de la maîtresse (relever le champ lexical halieutique, avec en particulier la répétition dans trois vers successifs du terme *rete* [v. 13, 14, 15]). La femme, si souvent considérée comme une proie (pensons à *L'Art d'aimer*, par exemple, sans parler des actions un peu plus brutales comme l'enlèvement des Sabines ou les viols souvent évoqués dans le théâtre latin), devient, par une forme de renversement des rôles, le pêcheur, et un pêcheur très habile : voir par exemple l'écho *blanditiae/ iracundiae* (v. 6), qui donne une idée de son talent à jouer sur différents registres, le pluriel soulignant que son petit jeu fonctionne à chaque fois. Face à elle, l'homme est faible, comme le souligne la paronomase *exoretur exorabulis* : il se laisse fléchir facilement, il est aussi désarmé face à une courtisane qu'un poisson à l'air libre : l'amour tarifé n'est pas vraiment son univers.

Faut-il y voir une forme de féminisme ? Non, sans doute : la femme apparaît comme manipulatrice et dépourvue de tout sentiment sincère : elle jauge simplement ce qu'elle peut tirer de l'homme, en terme de biens très matériels (le vin, l'huile, le blé), et non de cadeaux à valeur sentimentale (verroterie, bijoux…) et encore moins symbolique (v. 11) : *aut uinum aut oleum aut tricitum*. La femme est intelligente, elle est capable d'anticiper, de calculer et d'agir de façon entièrement rationnelle (on sait que bien des personnages de Plaute accusent les femmes d'être des écervelées dépensières, conduites uniquement par leurs caprices ou leurs sentiments) mais il semble qu'on peut parler plutôt de rouerie et de ruse : l'homme, en revanche, est apparenté à un malheureux victime de ses sentiments, qui sait qu'il va être perdant, mais qui tente quand même sa chance : on pense à un joueur, qui est conscient de n'avoir aucune chance au casino, mais qui retire de sa passion un plaisir tel qu'il est prêt à tout sacrifier. Le verbe *ludificetur* (v. 5), qui résume l'emprise de la courtisane sur l'amoureux naïf, contient bien l'idée du jeu (*ludus*) et illustre parfaitement l'infériorité de l'individu passionné.

Relation de commerce, de pêche, de jeu : c'est tout cela à la fois qui est évoqué dans ces quelques vers. La femme est gagnante sur ces trois plans, mais son image apparaît quelque peu écornée. Il conviendra de valoriser les réponses des candidats ayant perçu que le discours de Diniarque concerne les courtisanes/ les prostituées, et non les matrones (notamment grâce au terme *scortum* qu'on trouve dans la version).

2. Plusieurs personnages du théâtre latin sont bien loin de ce tableau. Ils correspondent à divers types de la comédie :

- la jeune amoureuse par exemple, qu'il s'agisse de la Glycère de l'*Andrienne*, ou l'Antiphile (une courtisane, pourtant) de l'*Heautontimoroumenos*.

- la digne mère de famille ne cherche pas non plus son intérêt, et ne songe pas à ce qu'elle peut soutirer à son mari : Alcmène, dans l'*Amphitryon* de Plaute, constitue une excellente illustration de ce genre de rôles.

Casina est assez rusée, mais ne se montre pas attirée par l'argent, et réagit plutôt aux manigances des hommes : elle relève donc d'une autre catégorie que les femmes auxquelles s'en prend Diniarque.

Comme la question portait sur le « théâtre latin » dans son ensemble, et non pas seulement sur les comédies, les candidats pouvaient aussi donner en exemple de nombreuses héroïnes tragiques, qui sont, bien évidemment, au-dessus des calculs si mesquins que Diniarque prête aux femmes : Phèdre,

À l'inverse, dans l'*Agamemnon* de Sénèque, Clytemnestre peut, en un sens, être rapprochée de ce profil de manipulatrice : elle se joue d'Égisthe, qui est entièrement entre ses mains (voir par exemple le récit du meurtre d'Agamemnon). Son mobile n'est certes pas la vénalité, mais il reste qu'elle considère, à certains moments, les hommes comme des proies – ce n'est pas ce trait qui dominait dans l'*Orestie*, ou dans les pièces de Sophocle et Euripide intitulées *Électre*.

Mais la plus digne représentante de ces femmes calculatrices est sans doute la Phronésie (« celle qui calcule », pourrait-on traduire) de la même pièce (*Truculentus*). On pouvait aussi penser à la maquerelle Cléérète dans l'*Asinaria*, qui tient à Diabole un discours tout à fait semblable (acte I, scène 3) :

> « […] ménager un amant, c'est mal ménager son intérêt. Pour nous autres, l'amant est comme le poisson : il ne vaut rien, s'il n'est tout frais. Frais, il est juteux, savoureux : on peut l'accommoder comme on veut, bouilli, rôti ; le retourner comme on veut. Il ne songe qu'à donner, qu'à se voir demander ; car alors on puise à plein sac, et lui-même ne sait pas ce qu'il donne, ce qu'il dépense. Il n'a qu'une idée en tête : il veut plaire à sa belle, plaire à moi-même, plaire à la suivante, plaire aux domestiques, plaire encore aux servantes. Il n'est pas jusqu'à mon petit chien que le nouvel amant ne caresse et ne flatte pour s'en faire bien voir. »

II. LANGUE

1. Traduction :

« S'il a accepté une seule fois[4] la coupe de l'enivrant amour, et que la boisson s'est insinuée au fond de son cœur[5], aussitôt lui-même et son patrimoine et son crédit sont anéantis. Si d'aventure la ribaude est en colère contre son amant, l'amant est doublement anéanti, qui perd son patrimoine et son âme. S'il passe (avec elle) des nuits rares, il souffre, il perd son âme ; s'il multiplie de telles nuits, il est en joie, mais son patrimoine est anéanti. Avant qu'on ait donné un seul cadeau, elle escompte cent fois ce qu'elle pourrait obtenir. »

2. a) *noctes* est un nominatif pluriel : c'est le sujet du verbe *adduntur*.

b) Diniarchus dicit <u>non omnem aetatem ad perdiscendum sat esse amanti</u>.

[4] La traduction « Une fois qu'il a » n'est pas sotte, mais est un peu loin du texte (il aurait fallu : *ut semel*).

[5] Valoriser les candidats qui ont traduit *intra* de façon plus forte que *in*.

Concours Régional de Langues Anciennes
Session 2013

EPREUVE DE LATIN – Classes de terminale
Epreuve normale - Durée : 3 heures

On autorisera l'utilisation d'un dictionnaire latin-français et français-latin.

Texte de référence : Cicéron, *De Finibus, II, XXIV*, 78-79 (voir page suivante).

Torquatus vient de soutenir la thèse épicurienne selon laquelle l'amitié, élément essentiel de la vie heureuse, est fondée sur l'utilité. Cicéron va lui démontrer le caractère absurde de cette thèse.

III. Questions (10 points)

1) Vous analyserez les procédés dont use Cicéron pour déstabiliser Torquatus et le mettre en contradiction avec lui-même. Vous appuierez votre réponse sur des citations précises du texte latin.
2) Quelle place vous paraît occuper l'amitié dans la recherche du bonheur ? Vous appuierez votre réponse sur les œuvres de l'Antiquité de votre choix.

IV. Langue (10 points)

1) Version (7 points)

Cicéron poursuit sa critique du système épicurien dans son dialogue avec Torquatus, dont la réponse est placée entre guillemets.

Ratio[6] *ista quam defendis, praecepta quae didicisti, quae probas, funditus evertunt amicitiam, quamvis eam Epicurus (…) in caelum effert laudibus.*
« At coluit ipse amicitias ».
Quis, quaeso, illum negat et bonum virum et comem et humanum fuisse? De ingenio ejus in his disputationibus, non de moribus quaeritur. Sit ista in Graecorum levitate perversitas, qui[7] *maledictis insectantur eos a quibus de veritate dissentiunt.*

2) Exercices de manipulation sur le texte de référence (3 points)

---

[6] *Ratio* signifie ici « système ».

[7] « *Sit ista in Graecorum levitate perversitas qui…*" signifie "Laissons cette absurdité aux Grecs frivoles qui… ».

i) Vous transposerez à la voix passive la formule « *nisi te amor ceperit* » (l. 9-10).
ii) Vous transposerez au présent, puis au parfait, la phrase « *Manebit ergo amicitia tam diu, quam diu sequetur utilitas.* » (l. 13).

Cicéron, *De Finibus, II, XXIV,* 78-79

Amicitiae vero locus ubi esse potest aut quis amicus esse cuiquam, quem non ipsum amet propter ipsum? Quid autem est amare, e quo nomen ductum amicitiae est, nisi velle bonis aliquem affici quam maximis, etiamsi ad se ex iis nihil redundet?

« Prodest, inquit, mihi eo esse animo. »[8]

Immo videri fortasse. Esse enim, nisi eris, non potes. Qui autem esse poteris, nisi te amor ipse ceperit? quod non subducta utilitatis ratione effici solet, sed ipsum a se oritur et sua sponte nascitur.

« At enim sequor utilitatem. »

Manebit ergo amicitia tam diu, quam diu sequetur utilitas, et, si utilitas amicitiam constituet, tollet eadem. Sed quid ages tandem, si utilitas ab amicitia, ut fit saepe, defecerit? relinquesne? quae ista amicitia est? Retinebis? qui convenit? quid enim de amicitia statueris utilitatis causa expetenda, vides.

« Ne in odium veniam, si amicum destitero tueri. »

Primum cur ista res digna odio est, nisi quod est turpis? Quodsi, ne quo incommodo afficiare, non relinques amicum, tamen, ne sine fructu alligatus sis, ut moriatur optabis. Quid, si non modo utilitatem tibi nullam afferet, sed jacturae rei familiaris erunt faciendae, labores suscipiendi, adeundum vitae periculum? ne tum quidem te respicies et cogitabis sibi quemque natum esse et suis voluptatibus? Vadem te ad mortem tyranno dabis pro amico, ut Pythagoreus ille Siculo fecit tyranno? aut, Pylades cum sis, dices te esse Orestem, ut moriare pro amico? aut, si esses Orestes, Pyladem refelleres, te indicares et, si id non probares, quo minus ambo una necaremini non precarere?

Traduction de Nisard remaniée

Mais quelle place laisses-tu à l'amitié? Peut-on avoir pour un homme une amitié véritable, si ce n'est pas pour lui qu'on l'aime? Car aimer, d'où nous est venu le mot d'amitié, qu'est-ce autre chose que de vouloir toute sorte de biens à quelqu'un, quand même il ne nous en reviendrait rien?

« Mais, dis-tu, il m'est fort utile d'aimer quelqu'un ainsi. »

Dis plutôt de paraître aimer ; car l'amitié est vraie ou n'est pas ; or, comment peux-tu être un ami si l'amour lui-même ne te saisit pas ? Et ce n'est pas un calcul qui te donne la tendresse ; elle naît d'elle-même et par un mouvement spontané.

« Mais l'utilité est mon guide », dis-tu.

Ton amitié subsistera donc tant que tu y trouveras ton intérêt ; et si l'utilité en a fait la liaison, l'inutilité en fera aussi la rupture. Que feras-tu pourtant, lorsque ton ami, ce qui arrive souvent, viendra à ne pouvoir plus te servir? L'abandonneras-tu ? Quelle amitié! Continueras-tu

[8] Comme dans le texte de version, les réponses de Torquatus sont placées entre guillemets.

à l'aimer? Et l'accord avec tes principes ? N'as-tu pas soutenu que l'amitié n'est désirable que pour l'utilité qu'on en retire?

« Mais si je cessais d'être son ami, je m'exposerais à la haine publique ».

Et pourquoi cette rupture te l'attirerait-elle, si ce n'est parce que d'elle-même elle est honteuse? Que si la crainte de te causer des ennuis est l'unique motif de ta constance, tu devras tout naturellement, pour ne point être chargé d'un bien inutile, souhaiter la mort de ton ami. Bien mieux, si non seulement tu n'en retires aucun intérêt, mais que de plus tes affaires en souffrent, qu'il faille pour lui te donner de grandes peines et même exposer ta vie, ne feras-tu pas un retour sur toi-même, et ne viendras-tu pas à songer que chacun est né pour soi et pour ses plaisirs? Livreras-tu ta vie à un tyran pour répondre d'un ami, comme fit ce pythagoricien qui se remit entre les mains du tyran de Sicile? Ou bien, si tu étais Pylade, dirais-tu que tu es Oreste, afin de mourir à la place de ton ami? Et si tu étais Oreste, te trahirais-tu pour sauver Pylade? Et si l'on ne consentait pas à te croire, ne supplierais-tu pas qu'on vous fît mourir tous deux ensemble ?

Corrigé proposé par Annie Le Galloc'h pour le sujet de Latin Terminale

Texte de référence : Cicéron, *de Finibus*, II, XXIV, 78-79

Question 1

Ce passage est un bon exemple des liens étroits qu'entretiennent chez Cicéron la philosophie et l'éloquence (cf. *Tusculanes* II, 3,9 la philosophie *« maxima dicendi exercitatio »*.).

a) La réfutation philosophique

Argumentation structurée, utilisation de connecteurs logiques (*autem, enim, sed, ergo*…).

- Premier temps : définition de l'amitié (préalable nécessaire à la démonstration) : l'amitié est un absolu, un « en-soi » *(« ipsum », « propter ipsum », « sua sponte »)*, ce qui exclut son contraire, l'utilité *(« utilitas », « prodest »)*, contingente et relative, comme fondement de l'amitié. Le schéma interrogation / réponse / affirmation pose l'opposition catégorique entre le paraître (*« immo videri fortasse »*) et l'être (*« ipsum a se oritur et sua sponte nascitur »*).
- Deuxième temps : L'ipséité de l'amitié a pour conséquence logique qu'*amicitia* et *utilitas* sont antinomiques. Torquatus est mis en contradiction avec lui-même. Sa troisième réponse (*« Ne in odium veniam »*) entraîne le dernier mouvement qui clôt la démonstration : la thèse épicurienne est « logiquement » immorale, contraire à la vertu. Les notions de *voluptas*, d'*odium*, d'égoïsme *(« cogitabis sibi quemque natum esse et suis voluptatibus ? »*) entraînent des conduites à l'opposé de toutes les valeurs morales (courage, grandeur d'âme) du *mos majorum*.

b) L'éloquence au service de la vérité

Ce passage a l'apparence d'un dialogue, alors que, sur la demande de Torquatus, Cicéron a renoncé à la méthode socratique de l'interrogation, et parle seul (cf. *de Fin.* II, 17).

Le texte est très animé, chaque « réponse » supposée de Torquatus le fait rebondir, et le rythme s'accélère avec le jeu de plus en plus rapide des interrogatives. Cela crée l'impression que T. est « étouffé » : plus le texte avance, plus la parole cicéronienne enfle, les coups de multiplient et acculent T. au silence.

Dans les dernières lignes (l.18-25), l'indignation va grandissant, les interrogations oratoires se succèdent, enchaînant références historiques et mythologiques (évocation insistante, dans des systèmes conditionnels, d'Oreste et Pylade dont les noms apparaissent deux fois avec un effet de chiasme), dans une envolée qui ne peut avoir qu'une réponse : *« Faceres tu quidem, Torquate, haec omnia »*. (II, XXV, 80).

Question 2

L'amitié, le bonheur, le malheur (et la mort) sont des thèmes étroitement liés, très présents dans les œuvres de l'Antiquité. Les amitiés mythologiques les plus fameuses (Achille et Patrocle, Oreste et Pylade, Thésée et Pirithoüs…) sont célèbres chez Homère (*L'Iliade*), les Tragiques (Euripide, *Iphigénie en Tauride*), les philosophes (Platon, Aristote,

Le Banquet de Xénophon). Dans le *De Amicitia*, Cicéron écrit : *« vita (...) deserta ab amicis non possit esse jucunda »*.

- Dimension affective allant jusqu'à la sublimation : par la pratique de la vertu qu'elle implique nécessairement, l'amitié conduit à la beauté morale (qui est pour le Stoïciens le souverain bien, l'*honestum*). Pour Platon, l'amité conduit à l'amour des idées vivantes, à l'amour de Dieu (*Le Banquet*).
- Dimension sociale : la confiance, le désir de « faire du bien à ses amis » (comme le dit Socrate dans *le Banquet* de Xénophon, idée reprise par Cicéron) font de l'amitié un ciment social, une communauté d'âme entre hommes vertueux.

Version

Ce système que tu défends, les préceptes que l'on t'a enseignés, que tu approuves, ruinent l'amitié de fond en comble, bien qu'Epicure l'élève jusqu'aux cieux.

« Mais lui-même a cultivé l'amitié ».

Qui, dis-moi, nie qu'il ait été un homme de bien, doux et affable ? C'est de ses idées qu'il s'agit, non de son caractère. Laissons cette absurdité aux Grecs frivoles qui accablent d'injures ceux dont ils ne partagent pas les convictions.

Exercices

a) *nisi (tu) amore captus eris.*

b) *manet / sequitur*

mansit / secuta est.

Concours Régional de Langues Anciennes
Session 2013

EPREUVE DE GREC – Classes de première
Epreuve normale - Durée : 3 heures

On autorisera l'utilisation d'un dictionnaire grec-français et français-grec.

Texte de référence : LONGUS, *Daphnis et Chloé*, II, 26-27 (texte en page 2)

Chloé a été enlevée avec son bétail par l'armée des Méthymniens à l'issue du procès de Daphnis. Le jeune homme, au désespoir, a perdu confiance dans les nymphes qui le consolent en l'assurant de l'aide de Pan. Dans ce passage, Pan tient sa promesse et vient au secours de Chloé en s'attaquant au bateau des Méthymniens.

I Questions (10 points)

1) Pan cherche à remplir les Méthymniens de stupeur en leur faisant ressentir une peur « *pan*ique » par une série de prodiges. Vous étudierez les manifestations du merveilleux dans ce passage, en vous référant précisément au texte grec.
2) Le dieu Pan peut se montrer tantôt cruel tantôt protecteur. Vous illustrerez ces deux facettes de la divinité en vous appuyant sur des exemples précis tirés de vos connaissances mythologiques et éventuellement de votre lecture de *Daphnis et Chloé*.

II Langue (10 points)

1) Version (7 points)

Vous traduirez en français le passage du texte allant de «Πολέμου μὲν » (ligne 13) à «τὴν ὑμᾶς ταράττουσαν » (ligne 17).

2) Exercices de manipulation sur le texte de référence (3 points)

a) Vous transformerez le génitif absolu «τῆς δὲ νυκτὸς αὐτοῖς τοιαύτης γενομένης » (ligne 1) en proposition circonstancielle de temps, en procédant à toutes les modifications nécessaires.

b) Vous transposerez au présent les verbes conjugués de la phrase « Ἐταράττοντο οὖν καὶ ἐπὶ τὰ ὅπλα ἔθεον καὶ πολεμίους ἐκάλουν τοὺς οὐ βλεπομένους, ὥστε πάλιν ηὔχοντο νύκτα ἐπελθεῖν » (lignes 8-9).

Texte de référence : LONGUS, *Daphnis et Chloé,* II, 26-27.

Τῆς δὲ νυκτὸς αὐτοῖς τοιαύτης γενομένης ἐπῆλθεν ἡ ἡμέρα πολὺ τῆς νυκτὸς φοβερωτέρα. Οἱ τράγοι μὲν οἱ τοῦ Δάφνιδος καὶ αἱ αἶγες κιττὸν ἐν τοῖς κέρασι κορυμβοφόρον εἶχον, οἱ δὲ κριοὶ καὶ αἱ ὄϊες τῆς Χλόης λύκων ὠρυγμὸν ὠρύοντο. Ὤφθη δὲ καὶ αὐτὴ πίτυος ἐστεφανωμένη. Ἐγίνετο καὶ περὶ τὴν θάλασσαν αὐτὴν πολλὰ παράδοξα. Αἵ τε γὰρ ἄγκυραι κατὰ βυθοῦ πειρωμένων ἀναφέρειν ἔμενον, αἵ τε κῶπαι καθιέντων εἰς εἰρεσίαν ἐθραύοντο· καὶ δελφῖνες πηδῶντες ἐξ ἁλὸς ταῖς οὐραῖς παίοντες τὰς ναῦς ἔλυον τὰ γομφώματα. Ἠκούετό τις καὶ ἀπὸ τῆς ὀρθίου πέτρας τῆς ὑπέρ τὴν ἄκραν σύριγγος ἦχος· ἀλλὰ οὐκ ἔτερπεν ὡς σῦριγξ, ἐφόβει δὲ τοὺς ἀκούοντας ὡς σάλπιγξ. Ἐταράττοντο οὖν καὶ ἐπὶ τὰ ὅπλα ἔθεον καὶ πολεμίους ἐκάλουν τοὺς οὐ βλεπομένους, ὥστε πάλιν ηὔχοντο νύκτα ἐπελθεῖν, ὡς τευξόμενοι σπονδῶν ἐν αὐτῇ. Συνετὰ μὲν οὖν πᾶσιν ἦν τὰ γινόμετα τοῖς φρονοῦσιν ὀρθῶς, ὅτι ἐκ Πανὸς ἦν τὰ φαντάσματα καὶ ἀκούσματα μηνίοντός τι τοῖς ναύταις· οὐκ εἶχον δὲ τὴν αἰτίαν συμβαλεῖν – οὐδὲν γὰρ ἱερὸν σεσύλητο Πανός -, ἔστε ἀμφὶ μέσην ἡμέραν ἐς ὕπνον οὐκ ἀθεεὶ τοῦ στρατηγοῦ καταπεσόντος αὐτὸς ὁ Πὰν ὤφθη τοιάδε λέγων·

« Ὦ πάντων ἀνοσιώτατοι καὶ ἀσεβέστατοι, τί ταῦτα μαινομέναις φρεσὶν ἐτολμήσατε ; **Πολέμου μὲν τὴν ἀγροικίαν ἐνεπλήσατε τὴν ἐμοὶ φίλην, ἀγέλας δὲ βοῶν καὶ αἰγῶν καὶ ποιμνίων ἀπηλάσατε τὰς ἐμοὶ μελομένας· ἀπεσπάσατε δὲ βωμῶν παρθένον, ἐξ ἧς Ἔρως μῦθον ποιῆσαι θέλει· καὶ οὔτε τὰς Νύμφας ἠδέσθητε βλεπούσας οὔτε τὸν Πᾶνα ἐμέ. Οὔτ᾽οὖν Μήθυμναν ὄψεστε[9] μετὰ τοιούτων λαφύρων πλέοντες, οὔτε τήνδε φεύξεσθε τὴν σύριγγα τὴν ὑμᾶς ταράττουσαν·** ἀλλὰ ὑμᾶς βορὰν ἰχθύων θήσω καταδύσας, εἰ μὴ τὴν ταχίστην καὶ Χλόην ταῖς Νύμφαις ἀποδώσεις καὶ τὰς ἀγέλας Χλόης καὶ τὰς αἶγας καὶ τὰ πρόβατα. Ἀνάστα δὴ καὶ ἐκβίβαζε τὴν κόρην μεθ᾽ὧν εἶπον. Ἡγήσομαι δὲ ἐγὼ καὶ σοὶ τοῦ πλοῦ κἀκείνῃ τῆς ὁδοῦ ».

Traduction de Jean-René Vieillefond

Après avoir subi une pareille nuit, ils virent se lever un jour plus terrible que la nuit. Les boucs de Daphnis et ses chèvres portaient, sur leurs cornes, du lierre avec ses grappes de fruits ; les béliers et les brebis de Chloé poussaient des hurlements

[9] ὄψεστε .futur moyen (ὄψομαι) 2ème personne du pluriel de ὁράω-ῶ (voir).

de loup. On la vit elle-même apparaître couronnée de pin[10]. Egalement sur la mer se produisirent beaucoup d'étranges événements. Les ancres qu'on essayait de lever restaient au fond, les rames qu'on mettait en mouvement se brisaient. Des dauphins, bondissant hors de l'eau, frappaient de leur queue les bateaux et en faisaient sauter les chevilles. On entendait aussi, provenant du rocher qui se dressait en haut du promontoire, le son d'une syrinx, mais il n'était pas pour plaire comme celui d'une syrinx ; il jetait l'effroi parmi ceux qui l'entendaient, comme celui d'une trompette. Ils étaient donc épouvantés et couraient aux armes. Ils appelaient ennemis des gens invisibles : aussi en venaient-ils à souhaiter le retour de la nuit, espérant qu'ils y trouveraient une trêve. Bien sûr, ces événements étaient faciles à interpréter pour toute personne de bon sens : il s'agissait d'apparitions et de sons émanant de Pan qui manifestait sa colère contre les marins. Mais ceux-ci n'arrivaient pas à en saisir la raison (aucun sanctuaire de Pan n'ayant été pillé), lorsque, vers midi, le commandant tomba dans un sommeil surnaturel et vit apparaître Pan en personne qui lui dit :

« O les plus impies, les plus sacrilèges des hommes, comment, dans la fureur de vos esprits, avez-vous pu oser tous ces crimes ? (***Ici figure le passage de version***). Au contraire, je vais vous faire engloutir et vous donner en pâture aux poissons, si, aussitôt, tu ne rends pas Chloé aux Nymphes en même temps que les troupeaux de Chloé, chèvres et moutons. Lève-toi donc et fais débarquer la jeune fille avec tout ce que j'ai dit. Quant à moi, je guiderai à la fois ta navigation et le chemin de la fille. »

[10] Cette « vision » se produit sur terre, alors que Chloé est réellement en pleine mer sur un bateau.

EPREUVE DE GREC – Classes de première
Eléments de correction
Proposés par Christelle Defaye

Texte de référence : LONGUS, *Daphnis et Chloé,* II, 26-27, texte établi et traduit Jean-René VIEILLEFOND, édition Les Belles Lettres, 2002.

I Questions (10 points)

1) **Pan cherche à remplir les Méthymniens de stupeur en leur faisant ressentir une peur « *pan*ique » par une série de prodiges. Vous étudierez les manifestations du merveilleux dans ce passage, en vous référant précisément au texte grec.**

- Les hommes en proie à la panique perdent toute notion de réalité, sont trompés par leurs sens, voient et entendent des phénomènes irréels : effrayants et paradoxaux, ils sont le signe d'une présence surnaturelle :
  - Hallucination pastorale :

Pan matérialise sa protection du troupeau de Daphnis et de Chloé en leur faisant porter ses attributs (« du lierre avec des grappes de fruits » ; « couronnée de pin »). Οἱ τράγοι μὲν οἱ τοῦ Δάφνιδος καὶ αἱ αἶγες κιττὸν ἐν τοῖς κέρασι κορυμβοφόρον εἶχον, (...). Ὤφθη δὲ καὶ αὐτὴ πίτυος ἐστεφανωμένη ». Cette vision relève de l'hallucination car elle se produit sur terre, alors que Chloé est en pleine mer sur le bateau (note 2).

  - Hallucination maritime : autre série d'adynata inquiétants qui renversent l'ordre habituel des choses :

- « Αἵ τε γὰρ ἄγκυραι κατὰ βυθοῦ πειρωμένων ἀναφέρειν ἔμενον » : les ancres qu'on essayait de lever restaient au fond
- « αἵ τε κῶπαι καθιέντων εἰς εἰρεσίαν ἐθραύοντο »˙ : les rames qu'on mettait en mouvement se brisaient
- « δελφῖνες πηδῶντες ἐξ ἁλὸς ταῖς οὐραῖς παίοντες τὰς ναῦς ἔλυον τὰ γομφώματα » : des dauphins bondissant hors de l'eau, frappaient de leur queue les bateaux et en faisaient sauter les chevilles.

  - Hallucination auditive

qui insiste sur la dissonance, sorte d'épiphanie de Pan, souvent qualifié de « φιλόκροτος », ami du bruit.

« Ἠκούετό τις (…) σύριγγος ἦχος (…) ἐφόβει δὲ τοὺς ἀκούοντας ὡς σάλπιγξ »

  - Prosopopée de Pan : apparition onirique

- Le sommeil surnaturel du commandant : « ἐς ὕπνον οὐκ ἀθεεὶ τοῦ στρατηγοῦ καταπεσόντος »
- Discours de Pan : commandement divin qui menacent les marins de mort, mais donne aussi la solution pour rétablir l'ordre des choses (équilibre et harmonie).

2) **Le dieu Pan peut se montrer tantôt cruel tantôt protecteur. Vous illustrerez ces deux facettes de la divinité en vous appuyant sur des exemples précis tirés de vos connaissances mythologiques et éventuellement de votre lecture de *Daphnis et Chloé*.**

Double fonction de Pan :

1. Fonction protectrice d'une divinité rurale, associée aux Nymphes

- Bienveillance pour les pâtres et les gens de la campagne qui l'invoquent souvent (ex : 3, 31, 1 : « Ὁ Πὰν ὑμᾶς καὶ αἱ Νύμφαι ἀντὶ τῶνδε φιλήσειαν ». « Pan et les Nymphes puissent-ils vous en savoir gré ! »)
- Bienveillance vis-à-vis des deux héros principaux qui lui consacrent de nombreuses offrandes (Daphnis lui consacre ses instruments de musique, syrinx et aulos : 4, 26, 2 : « τῷ Πανὶ τὴν σύριγγα καὶ τόν πλάγιον αὐλον [ἀνέθηκε] », « A Pan [il offrit] sa syrinx et sa clarinette »). Dans le passage proposé, Pan vient au secours de Chloé, à la demande des Nymphes.

Rôle d'intermédiaire entre les Nymphes et les humains (2, 30, 4)

2. Peur panique :

- Dans *Daphnis et Chloé* : violence des mythes enchâssés :

Pan et Pitys (mythe seulement évoqué en I, 27, 2, à propos d'une gardienne de vaches transformée en oiseau) : Pitys était une nymphe aimée de Pan, qui tenta d'échapper au dieu ; elle fut transformée en pin.
Mythe de Syrinx : Syrinx est une gardienne de chèvre qui pour échapper à Pan se blottit dans des roseaux et y disparaît.
Nymphe Echo, mise en pièces par des pâtres frappés de furie par Pan.
Epopée de Pan guerrier (fin du livre deux), d'où provient l'extrait à étudier.

- Ailleurs : rôle de Pan, lors des guerres médiques, comme allié des Athéniens à Marathon (voir Hérodote, VI, 105-106) ; à Salamine (Eschyle, Perses, 446 sqq)

Indication bibliographique :
Marcelle Laplace, *Les Pastorales de Longos*, Saphaneia, Contributions à la philologie classique, volume 15, Peter Lang, Berne 2010.

II Langue (10 points)

1) Version (7 points)

Vous traduirez en français le passage du texte allant de «Πολέμου μὲν » (ligne 13) à «τὴν ὑμᾶς ταράττουσαν » (ligne 17).

Vous avez porté la guerre sur toute une contrée qui m'était chère, vous avez enlevé des troupeaux de vaches, chèvres et moutons que je protégeais. Vous avez arraché à des autels une vierge dont Eros a l'intention de tirer une légende, et vous n'avez respecté, ni les Nymphes qui vous regardaient, ni moi, Pan. Vous ne reverrez donc plus Méthymne, où vous vous dirigiez en gardant tout ce butin, et vous n'échapperez pas à ma syrinx que voici et qui jette l'effroi parmi vous.

Traduction de Jean-Noël Vieillefond.

2) Exercices de manipulation sur le texte de référence (3 points)

a) Vous transformerez le génitif absolu «τῆς δὲ νυκτὸς αὐτοῖς τοιαύτης γενομένης » (ligne 1) en proposition circonstancielle de temps, en procédant à toutes les modifications nécessaires.

Ἐπειδὴ δὲ ἡ νύξ τοιαύτη αὐτοῖς ἐγένετο

b) Vous transposerez au présent les verbes conjugués de la phrase « Ἐταράττοντο οὖν καὶ ἐπὶ τὰ ὅπλα ἔθεον καὶ πολεμίους ἐκάλουν τοὺς οὐ βλεπομένους, ὥστε πάλιν ηὔχοντο νύκτα ἐπελθεῖν » (lignes 8-9).

« **ταράττονται** οὖν καὶ ἐπὶ τὰ ὅπλα **θέουσι** καὶ πολεμίους **καλοῦσι** τοὺς οὐ βλεπομένους, ὥστε πάλιν εὔχονται νύκτα ἐπελθεῖν » (lignes 8-9).

Concours Régional de Langues Anciennes
Session 2013

EPREUVE DE GREC – Classes de terminale
Epreuve normale - Durée : 3 heures

On autorisera l'utilisation d'un dictionnaire grec-français et français-grec

Texte de référence : Plutarque, *De sollertia animantium*, 966d-967a (en page 2)

Dans le dialogue intitulé ΠΟΤΕΡΑ ΤΩΝ ΖΩΙΩΝ ΦΡΟΝΙΜΩΤΕΡΑ, ΤΑ ΧΕΡΣΑΙΑ Η ΤΑ ΕΝΥΔΡΑ[11]*, Plutarque s'interroge sur l'habileté et l'intelligence des animaux. Le débat tente de déterminer qui, des créatures terrestres ou marines, sont les plus douées de raison. Aristotime penche pour les animaux qui vivent sur terre ; il invoque, entre autres, les exemples de l'hirondelle et de l'araignée.*

I Questions (10 points)

1) Quelle thèse est défendue par Aristotime et comment la démonstration progresse-t-elle ? Vous prendrez appui sur de courtes citations du texte grec.
2) En convoquant d'autres exemples, vous montrerez en quoi ce dialogue est le reflet des interrogations et des connaissances zoologiques des Grecs.

II Langue (10 points)

1) Version (7 points)

Dans la suite de sa démonstration, Aristotime évoque deux autres exemples d'intelligence animale : les abeilles de Crète et les oies de Cilicie.

Ὅμοια δὲ καὶ τὰ[12] τῶν Κρητικῶν μελισσῶν καὶ τὰ τῶν ἐν Κιλικίᾳ χηνῶν· ἐκεῖναι μὲν γὰρ, ἀνεμῶδές τι μέλλουσαι κάμπτειν ἀκρωτήριον, ἑρματίζουσιν ἑαυτάς, ὑπὲρ τοῦ μὴ παραφέρεσθαι, μικροῖς λιθιδίοις· οἱ δὲ χῆνες, τοὺς ἀετοὺς δεδοικότες, ὅταν ὑπερβάλλωσι τὸν Ταῦρον, εἰς τὸ στόμα λίθον εὐμεγέθη λαμβάνουσιν, ὅπως λάθωσι[13] σιωπῇ παρελθόντες.

---

[11] La traduction de ce titre est la suivante : *Les animaux terrestres ont-ils plus d'adresse que les animaux marins ?* Le traité est également connu sous le titre latin *De sollertia animantium.*

[12] L'article neutre pluriel τὰ suivi du génitif doit être traduit, les deux fois, par « les comportements de… ». Sous-entendre le verbe être au présent dans cette première phrase.

[13] Rechercher dans le dictionnaire la construction du verbe λανθάνω + participe.

2) Exercices de manipulation sur le texte de référence (3 points)

a) Vous traduirez en grec : « *les préparatifs des hirondelles*» (l. 1) au nominatif pluriel.

b) Vous transposerez la première phrase de l'extrait (lignes 1 et 2), en modifiant le pluriel « *les hirondelles* » en un singulier, la première personne du pluriel « nous voyons » en une première personne du singulier, et les autres formes verbales en conséquence.

Texte de référence : Plutarque, *De sollertia animantium,* 966d-967a.

Τὰς δὲ χελιδόνων πρὸ τῆς τεκνοποιίας παρασκευὰς ὁρῶμεν, ὡς εὖ τὰ στερεὰ κάρφη προϋποβάλλονται δίκην θεμελίων, εἶτα περιπλάττουσι τὰ κουφότερα· κἂν πηλοῦ τινος ἐχεκόλλου δεομένην αἴσθωνται τὴν νεοττιάν, λίμνης ἢ θαλάττης ἐν χρῷ παραπετόμεναι ψαύουσι τοῖς πτίλοις ἐπιπολῆς, ὅσον νοτεραί, μὴ βαρεῖαι γενέσθαι τῇ ὑγρότητι, συλλαβοῦσαι δὲ κονιορτὸν οὕτως ἐξαλείφουσι καὶ συνδέουσι τὰ χαλῶντα καὶ διολισθαίνοντα· τῷ δὲ σχήματι τοὔργον οὐ γωνιῶδες οὐδὲ πολύπλευρον, ἀλλ' ὁμαλὸν ὡς ἔνεστι μάλιστα καὶ σφαιροειδὲς ἀποτελοῦσι· καὶ γὰρ μόνιμον καὶ χωρητικὸν τὸ τοιοῦτο καὶ τοῖς ἐπιβουλεύουσι θηρίοις ἔξωθεν ἀντιλήψεις οὐ πάνυ δίδωσι.
Τὰ δ' ἀράχνης ἔργα, κοινὸν ἱστῶν γυναιξὶ καὶ θήρας σαγηνευταῖς ἀρχέτυπον, οὐ καθ' ἓν ἄν τις θαυμάσειε· καὶ γὰρ ἡ τοῦ νήματος ἀκρίβεια καὶ τῆς ὑφῆς τὸ μὴ διεχὲς μηδὲ στημονῶδες ἀλλὰ λείου συνέχειαν ὑμένος καὶ κόλλησιν ὑπό τινος ἀδήλως παραμεμιγμένης γλισχρότητος ἀπειργασμένον, ἥ τε βαφὴ τῆς χρόας ἐνάερον καὶ ἀχλυώδη ποιοῦσα τὴν ἐπιφάνειαν ὑπὲρ τοῦ λαθεῖν, αὐτή τε μάλιστα πάντων ἡ τῆς μηχανῆς αὐτῆς ἡνιοχεία καὶ κυβέρνησις, ὅταν ἐνσχεθῇ τι τῶν ἁλωσίμων, ὥσπερ δεινοῦ σαγηνευτοῦ ταχὺ συναιρεῖν εἰς ταὐτὸ καὶ συνάγειν τὸ θήρατρον, αἰσθανομένης καὶ φρονούσης, τῇ καθ' ἡμέραν ὄψει καὶ θέᾳ τοῦ γιγνομένου πιστὸν ἔσχε τὸν λόγον, ἄλλως δ' ἂν ἐδόκει μῦθος·

Traduction de l'abbé Ricard

Nous voyons les préparatifs des hirondelles avant qu'elles pondent leurs œufs ; elles placent d'abord au fond du nid les brins de paille les plus forts pour en être comme le fondement, et ensuite elles en entrelacent de plus légers. Si elles s'aperçoivent qu'il a besoin d'un limon[14] gluant qui lui serve de ciment, elles volent à fleur d'eau sur les rivières ou sur la mer, et mouillent seulement le bout de leurs ailes de manière qu'elles ne soient que moites, et non appesanties par l'humidité. Alors elles prennent de la poussière dont elles enduisent leur nid, et en lient tous les

[14] Le limon désigne la boue, les sédiments charriés par un cours d'eau.

endroits trop lâches qui pourraient s'entrouvrir. Quant à la forme de leurs nids, elle n'est ni angulaire ni polygone, mais partout unie et approchant le plus qu'il est possible de la forme sphérique, de toutes la plus solide, celle qui a le plus de capacité, et qui donne moins de prise aux animaux qui voudraient les attaquer par dehors.

Qui n'admirerait, et pour plus d'une raison, le travail de l'araignée ? Il a servi de modèle aux femmes pour ourdir leurs toiles, et aux chasseurs pour faire leurs filets. Premièrement la finesse de ses réseaux, qui ne sont pas détachés les uns des autres, ni séparés comme l'estame[15] du tisserand, n'en forme qu'un seul tissu que lie une humeur visqueuse qu'elle y mêle imperceptiblement. En second lieu, la couleur de sa toile, qui est celle de l'air, ne présente qu'une surface obscure, et par cela plus propre à tromper. Mais ce qui est plus admirable que tout le reste, c'est de voir avec quelle adresse elle dirige et gouverne sa machine quand quelque insecte vient à s'y prendre. Aussitôt, comme un habile chasseur, elle tire à elle son filet et en enveloppe sa proie. L'habitude journalière de ce spectacle peut seule nous le rendre croyable ; sans cela, nous le traiterions de fable […].

[15] Une estame est un ouvrage de fils de laine passés, enlacés par mailles les uns dans les autres.

CONCOURS ARELABOR 2013
COLLEGE

CONCOURS REGIONAL DE LATIN

Charmes, sortilèges &superstitions

DUREE DE L'EPREUVE : 2 HEURES

Lundi 18 Février 2013

CONSIGNES :
Aucun document, ni dictionnaire n'est autorisé.
L'ordre du questionnaire sera respecté.
Ne pas consacrer plus d'une heure à la Première partie.

Arela bor

CNARELA

Attention, ce document comporte 10 pages.

CHARMES, SORTILEGES, ET SUPERSTITIONS

Première partie : corpus et civilisation /20 points

I. Un peu de magie blanche 3,5 points

Hemitritaeo depellendo

Mortiferum magis est quod Graecis hemitritaeos uulgatur verbis; hoc nostra dicere lingua non potuere ulli, puto, nec uoluere parentes.

Inscribes chartae quod dicitur abracadabra saepius et subter repetes, sed detrahe summam et magis atque magis desint elementa figuris singula, quae semper rapies, et cetera figes, donec in angustum redigatur littera conum :
his lino nexis collum redimire memento.

Quintus Serenus Samnonicus, Med.

Remède contre la fièvre

Plus mortelle encore est la maladie connue chez les Grecs sous le nom de hémitritaios. Personne, je pense, n'a pu lui donner de nom en notre langue, et nos pères ne l'ont pas voulu.

Tu écriras sur du parchemin le mot qui se prononce abracadabra, tu le recopieras plusieurs fois en dessous, mais ôte la dernière lettre, et que de plus en plus, un par un, il manque à la figure les lettres que tu enlèveras toujours, et tu marqueras le reste, jusqu'à ce que l'écriture soit réduite à une pointe de cône : prends soin de la porter au cou après l'avoir attachée avec du fil.

1) Complétez le tableau suivant
1,5 points

	Temps	……	Présent
	1ère personne	……	……
	2ème personne	inscribes	……
	3ème personne	……	……

2) Illustrez par un dessin ce que l'on préconise de faire dans ce remède contre la fièvre. Faites comme un mode d'emploi illustré.
1 point

3) Déclinez le groupe nominal suivant :
1 point

Nominatif – Vocatif-Accusatif	……
Génitif	……
Datif	Graecis verbis

II. Un peu de magie noire /4,5 points

Agrippine, dont le crime, résolu depuis longtemps, avait des ministres tout prêts, saisit avidement l'occasion. […] Le choix du poison l'embarrassait un peu. […] Il lui en fallait un d'une espèce nouvelle, qui troublât la raison, sans trop hâter la mort.
On jeta les yeux sur une femme habile en cet art détestable, nommée Locusta, condamnée depuis peu pour empoisonnement, et qui fut longtemps, pour les maîtres de l'empire, un instrument de pouvoir. …
Il fut mis dans un ragoût de champignons, mets favori du prince.

Tacite, Annales, livre XII, LXVI-LXVII (extraits)

Tum Agrippina, sceleris olim certa eto blatae occasionis propera nec ministrorum ege ns, de genere veneni consultavit [...]
exquisitum aliquid placebat, quod turbaret me ntem et mortem differret.
Deligitur artifex talium vocabulo Locusta, nup er
veneficii damnata et diu inter instrumenta reg ni habita. **Ejus**
mulieris ingenio paratum virus.

Infusum delectabili boleto venenum

1) Traduction /3,5 points

A l'issue des différentes questions, vous proposerez une traduction du passage suivant :

Ejus mulieris ingenio paratum (est) virus.

Voici le vocabulaire dont vous aurez besoin :

Ejus : adjectif démonstratif féminin génitif singulier
ingenium,ii, n : talent, habileté
mulier, is, f
paro, as, are, avi, atum : préparer, procurer
virus, i, n

- Recopiez le verbe de ce passage puis indiquez quel est son temps et sa voix. 0,5 point

  ……
  ……

- ingenio : à quel cas est-il ? Quelle est ici sa fonction ? 0,5 point

  ……
  ……

- mulieris : à quel cas est-il ? Quelle est sa fonction ? 0,5 point

  ……
  ……

- proposez maintenant votre traduction du passage 2 points

  ……
  ……
  ……
  ……

2) Relevez les mots latins traduits en français par : 0,5 point

   poison : …… empoisonnement : ……

3) A partir de la racine latine que vous venez de trouver, proposez deux mots français qui en sont issus :
0,5 point

un adjectif :…… un verbe :
……

III. Des sorcières en action

A) Erichto **/ 4**
points

Viventes animas, et adhuc sua membra regentes,
Infodit busto: fatis debentibus annos
Mors invita subit: perversa funera pompa
Retulit a tumulis: fugere cadavera letum.
Fumantes iuvenum cineres, ardentiaque ossa
E mediis rapit illa rogis, ipsamque, parentes
Quam tenuere, facem: nigroque volantia fumo
Feralis fragmenta tori, vestesque fluentes
Colligit in cineres et olentes membra favillas.
[…]
tunc omnes avide desaevit in artus,
Immersitque manus oculis, gaudetque gelatos
Effodisse orbes, et siccae pallida rodit
Excrementa manus: laqueum nodosque nocentes
Ore suo rupit: pendentia corpora carpsit,
Abrasitque cruces: percussaque viscera nimbis
Vulsit, et incoctas admisso sole medullas.
Insertum manibus chalybem, nigramque per artus
Stillantis tabi saniem, virusque coactum
Sustulit, et nervo morsus retinente pependit.

Lucain, La Pharsale, chant 6, vers 529-549

Elle ensevelit des vivants que l'âme anime encore; le destin leur devait de longues années; la mort s'en empare à regret. Recommençant à rebours la cérémonie des funérailles, elle rappelle les morts de la tombe et leur fait quitter leur couche. Elle va dérober les os brûlants encore d'un fils, et les flambeaux que des parents ont portés aux funérailles, et les débris à demi consumés du lit où le mort reposait, et les lambeaux de ses voiles funèbres, et ses cendres qui exhalent l'odeur de la chair. […] Elle exerce sa fureur sur eux, plonge ses mains dans leurs yeux, arrache leurs prunelles glacées, ronge la pâle dépouille de leurs mains décharnées; elle rompt avec ses dents le nœud fatal et le lacet des pendus; dévore les cadavres, ronge la croix, déchire les chairs battues par l'orage ou brûlées par les feux du soleil. Elle arrache les clous des mains des crucifiés, boit le sang corrompu qui dégoutte de leurs plaies, et si la chair résiste aux morsures, elle s'y suspend.

4) Relevez le champ lexical (en latin) de la mort et des cadavres.
1 point

……
……

5) Quel procédé funéraire semble pratiqué à l'époque de Lucain ?
0,5 point

……
……

6) Déclinez le groupe nominal suivant :
2 points

Nominatif- vocatif	……
Accusatif	Viventes animas
Génitif	……
Datif	……
Ablatif	……

7) Comment sont mortes les personnes qu'elle déterre ? Donnez deux exemples différents. 0,5 point

……
…

B) Méroé **4 points**

A l'auberge au petit matin, alors que Socrate et Aristomène dorment encore, la porte de leur chambre est brutalement enfoncée. Deux sorcières, Méroé et sa complice Panthia, surgissent…

(3) Non, dit Méroé (car je ne pus méconnaître l'héroïne de l'histoire de Socrate) […]	[1,13,3] Meroe - sic enim reapse nomen eius tunc fabulis Socratis conuenire sentiebam – […]
(4) faisant pencher sur l'épaule gauche la tête de Socrate, elle lui plonge dans le cou de l'autre côté l'épée qu'elle tenait, jusqu'à la garde.	[1,13,4]capite Socratis in alterum dimoto latus per iugulum sinistrum capulo tenus gladium totum ei demergit
(5) À l'instant où le sang jaillit, elle le reçut avec précaution dans une petite outre […].	[1,13,5] et sanguinis **eruptionem** utriculo admoto excipit diligenter[…].
(6) Méroé enfonce sa main dans la plaie, et, fouillant jusqu'aux viscères de la victime, en retire le coeur de mon malheureux camarade.	[1,13,6] Immissa dextera per **uulnus** illud ad **uiscera** penitus cor miseri contubernalis mei Meroe […]**protulit** […]. Apulée, *L'âne d'or* ou *LesMétamorphoses*, I, 13.

Panthia obture la plaie béante avec une éponge ; les deux sorcières quittent la pièce, laissant Aristomène terrorisé…

1 – <u>Conjuguer au parfait le verbe suivant (1,25 pt)</u> : profero, fers, ferre, tuli, latum : retirer

	Singulier	Pluriel
1ère personne		
2ème personne		
3ème personne	protulit	

<u>2 – Décliner aux cas demandés (1,5 pt) :</u>

	Viscus, eris, n
Accusatif singulier	
Datif singulier	
Accusatif pluriel	viscera
Ablatif pluriel	

	Eruptio, onis, f
Accusatif singulier	eruptionem
Ablatif singulier	
Nominatif pluriel	
Génitif pluriel	

3 – Donner deux mots français ayant la même racine que le mot **vulnus, eris, : la blessure** (1 pt) :

Un nom :_____ Un adjectif : _____

4 – Recopier en entier un groupe de votre choix à l'ablatif absolu (0,25 pt) :

_____

IV. Portrait de sorcières 4 points

Les sorcières Canidia, Sagana et sa sœur entrent en action…

Vidi egomet nigra succinctam vadere palla Canidiam pedibus nudis passoque capillo, **cum Sagana maiore** ululantem: pallor utrasque **fecerat** horrendas adspectu. scalpere terram unguibus et pullam divellere mordicus agnam **coeperunt**; cruor in fossam confusus, ut inde manes elicerent animas responsa daturas. Lanea et effigies **erat** altera cerea: major lanea, quae poenis **conpesceret** inferiorem; cerea suppliciter stabat, servilibus ut quae jam peritura modis. Hecaten vocat altera, saevam altera Tisiphonen… Horace, Satires, I, 8, 24-34	J'ai vu moi-même, sa robe noire retroussée, pieds nus et cheveux épars, Canidia se démenant et hurlant avec la plus âgée des Sanaga. La pâleur les rendait l'une et l'autre effroyables à voir. Elles commencèrent à fouiller la terre avec leurs ongles et à déchirer avec leurs dents une brebis noire. Le sang coulait dans la fosse de sorte qu'elles évoquassent les Mânes, les âmes qui devaient répondre. Il y avait une figure de laine et une de cire. Celle de laine, la plus grande, semblait châtier celle de cire, qui était prosternée d'une façon suppliante comme une esclave menacée de mort. Une des sorcières évoquait Hécaté, et l'autre la cruelle Tisiphoné…

I – A quel temps et à quel mode les verbes suivants sont-ils conjugués ? (1pt)

	Temps et mode
fecerat	
conpesceret	
erat	
coeperunt	

II - Lignes 1 à 3 :

1 – Donner le nom de la construction complétant le verbe **vidi** (0,5 pt) : _____

2 – Enoncer une caractéristique de cette construction permettant de la reconnaître (0,5 pt) :

_____

III – **Cum Sagana majore :**

1 – De quel adjectif latin **major** est-il le comparatif (0,5 pt) ?_____

2 – Décliner (1,5) :

Nominatif singulier	Sagana major
Accusatif singulier	
Génitif singulier	
Datif singulier	
Ablatif singulier	Sagana majore

Deuxième partie : parcours de lecture /10 points

MEDEE de Sénèque

1) Qui suis-je ?
   1,5 points
- Fidèle compagne de Médée, j'essaie de la raisonner et de la calmer :
  ……
- Fille du roi de Corinthe, mon mariage sera de courte durée :
  ……
- Roi de Corinthe, je chasse Médée :
  ……

2) Quels sont les quatre actes horribles que Médée a commis jeune fille par amour pour Jason ?

Présentez-les dans l'ordre et expliquez-les très brièvement (une phrase)

2 points

1. ……
   ……
2. ……
   ……
3. ……
   ……
4. ……
   ……

3) Quel dieu ou déesse Médée invoque-t-elle en particulier quand elle fait de la magie ? 0,5 point

……
……

4) Citez quatre autres éléments ou divinités qu'elle invoque lors de ses incantations. 1 point

……
……
……
……

5) Quand Médée fait de la magie elle fait venir à elle des serpents. Associez à chacun des serpents le bon élément : 1,5 points (3x0.5)

Python	Hercule
L'hydre	Apollon
Le dragon	Colchide

6) Quels sont ses deux derniers crimes ?
1 point

Attention ! Même si un crime concerne plusieurs personnes, il ne s'agit que d'un seul acte, donc d'un seul crime.

……
……
……
……
……
……
……
……

7) Comment justifie-t-elle son dernier crime, le plus horrible pour nous ? Quelle est la logique qui fait qu'elle en arrive là ?
2 points

Justifiez votre réponse en expliquant deux raisons de ce crime.

……
……
……
……
……
……
……
……
……
……
……
……

8) Médée s'enfuit. Quelle est sa destination ?
0,5 point

……
……
……
……
……
……

TROISIEME PARTIE : CIVILISATION & HISTOIRE DES ARTS 10 POINTS

MYTHOLOGIE (6 points)

I – A propos de la déesse Hécate (1, 5 pt):

1 – Nommer deux autres déesses associées à la Lune avec Hécate :
_____et _____
2 – Citer deux animaux associés à la déesse :
_____et_____
3 – Citer deux objets que la déesse tient souvent quand elle est représentée :
_____et _____

II – A propos de Médée (1 pt) :

A – La famille de Médée :

1 – Dans sa famille, Médée n'est pas la seule à pratiquer la magie. Citer le nom du membre de sa famille connu pour être magicienne : _____
2 – Dans quel épisode de l'Odyssée intervient-elle ?
_____

B – Médée sur un char tiré par deux dragons. Détail d'un cratère lucanien. (1,5 pt)

1 – A qui ce char appartient-il ?
_____
2 – Quel indice symbolique est révélateur de l'identité de son propriétaire ?_____
_____

3 – Pourquoi Médée a-t-elle le droit de l'utiliser ?
_____

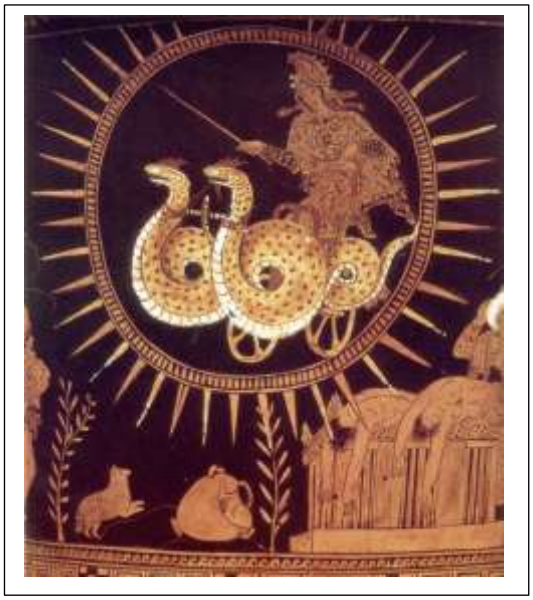

C – Tableau *Medea* d'Anthony Sandys (1868) (2 pts) :

a – Identifiez les objets 1 et 2 : 1 - _____
2 - _____

b – Expliquez leur rapport avec le mythe de Jason et les Argonautes :

_____
_____
_____
_____

C – Comparez ce tableau avec l'action de la Médée de Sénèque : selon vous, qu'est-elle en train de préparer ?

_____
_____

MOTS CROISES (4 points)

Compléter la grille suivante. Attention : vos réponses seront **en latin.**

HORIZONTAL

2. —Surnom de celle qui donne l'impression de voir triple, surtout la nuit à un carrefour, même sans avoir touché une goutte d'alcool.

5. —Héros capable d'épouser une criminelle et de la croire suffisamment amoureuse de lui pour ne jamais le faire souffrir... Naïf ou prétentieux?...

7. —Pour faire sortir le lapin blanc du chapeau.

8. —Sauterelle empoisonneuse

VERTICAL

1. —Occasion de la vérifier au moment de passer sous l'échelle...ou pas.

3. —Breuvage à base de plantes, à ne pas confondre avec la tisane. Jean-Louis Aubert, dans le deuxième album du groupe Téléphone, conseillait d'ailleurs de le cracher !

4. —Cet empereur mourut empoisonné. A qui la faute? A son plat de champignons? Plutôt à son épouse...

6. —« L'amour est enfant de Bohême. Il n'a jamais connu de loi. »
Mais on n'en fera pas tout un poème !

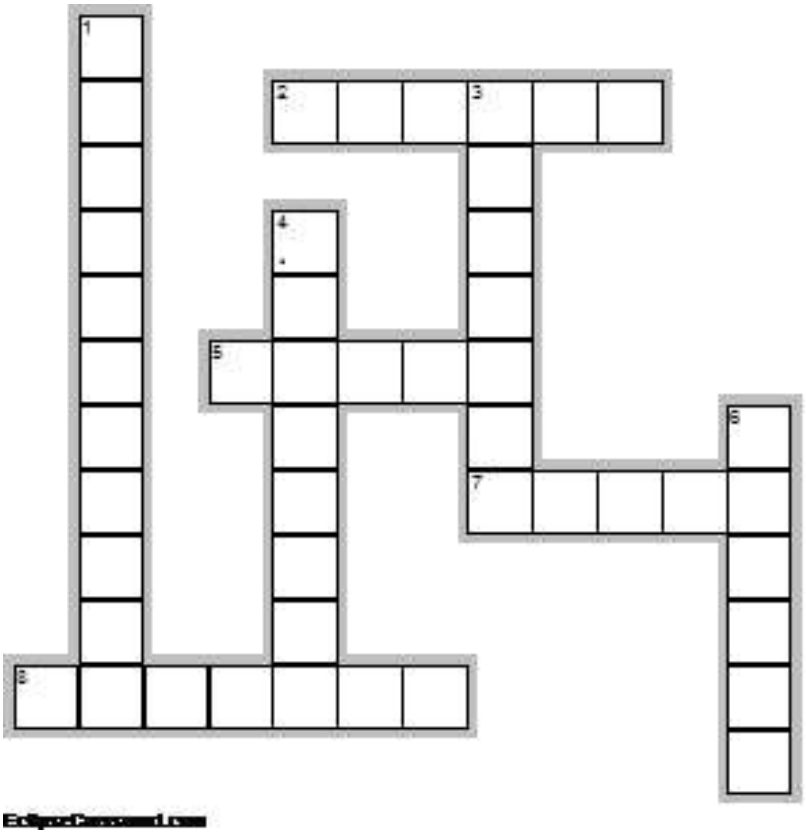

CORRECTION CONCOURS ARELABOR COLLEGE 2013
CHARMES , SORTILEGES, ET SUPERSTITIONS

Première partie : corpus et civilisation
/20 points

V. Un peu de magie blanche
3,5 points

Hemitritaeo depellendo

Mortiferum magis est quod Graecis hemitritaeos uulgatur verbis; hoc nostra dicere lingua non potuere ulli, puto, nec uoluere parentes.

Inscribes chartae quod dicitur abracadabra
saepius et subter repetes, sed detrahe summam
et magis atque magis desint elementa figuris singula, quae semper rapies, et cetera figes, donec in angustum redigatur littera conum : his lino nexis collum redimire memento.

Quintus Serenus Samnonicus, Med.

Remède contre la fièvre

Plus mortelle encore est la maladie connue chez les Grecs sous le nom de hémitritaios. Personne, je pense, n'a pu lui donner de nom en notre langue, et nos pères ne l'ont pas voulu.

Tu écriras sur du parchemin le mot qui se prononce abracadabra, tu le recopieras plusieurs fois en dessous, mais ôte la dernière lettre, et que de plus en plus, un par un, il manque à la figure les lettres que tu enlèveras toujours, et tu marqueras le reste, jusqu'à ce que l'écriture soit réduite à une pointe de cône : prends soin de la porter au cou après l'avoir attachée avec du fil.

8) Complétez le tableau suivant
1,5 points

	emps	*Futur* *0,25*	Présent
singulier	ère personne	*Inscribam* *0,25*	*Inscribo* *0,25*
	ème personne	inscribes	*Inscribis* *0,25*
	3ème personne	*Inscribet* *0,25*	*Inscribit* *0,25*

9) Illustrez par un dessin ce que l'on préconise de faire dans ce remède contre la fièvre. Faites comme un mode d'emploi illustré.
1 point

1er temps : 0,5

ABRACADABRA ou ABRACADABRA
ABRACADABRA transformé
ABRACADABR BRACADABR
ABRACADAB RACADAB
portant au cou l'amu
ABRACADA ACADA
ABRACAD CAD
ABRACA A
ABRAC
ABRA
ABR
AB

2nd temps : 0,5

- papier
en amulette
- personnage
lette

A

10) Déclinez le groupe nominal suivant :
1 point

Nominatif – Vocatif-Accusatif	*Graeca verba* 0,5
Génitif	*Graecorum verborum* 0,5
Datif - Ablatif	Graecis verbis

VI. Un peu de magie noire /4,5 points

Agrippine, dont le crime, résolu depuis longtemps, avait des ministres tout prêts, saisit avidement l'occasion. […] Le choix du poison l'embarrassait un peu. […] Il lui en fallait un d'une espèce nouvelle, qui troublât la raison, sans trop hâter la mort.
On jeta les yeux sur une femme habile en cet art détestable, nommée Locusta, condamnée depuis peu pour empoisonnement, et qui fut longtemps, pour les maîtres de l'empire, un instrument de pouvoir. …
Il fut mis dans un ragoût de champignons, mets favori du prince.

Tacite, Annales, livre XII, LXVI-LXVII (extraits)

Tum Agrippina, sceleris olim certa etoblatae
occasionis propera nec ministrorum egens, de gener e veneni consultavit […]
exquisitum aliquid placebat, quod turbaret mentem et mortem differret.

Deligitur artifex talium vocabulo Locusta, n uper
veneficii damnata et diu inter instrumenta r egni habita.**Ejus mulieris ingenio paratum virus.**

Infusum delectabili boleto venenum

4) Traduction
/3,5 points

A l'issue des différentes questions, vous proposerez une traduction du passage suivant :

Ejus mulieris ingenio paratum (est) virus.

Voici le vocabulaire dont vous aurez besoin :
Ejus : adjectif démonstratif féminin génitif singulier
ingenium,ii, n : talent, habileté
***mulier**, is, f*
paro, as, are, avi, atum : préparer, procurer
virus, i, n

- Recopiez le verbe de ce passage puis indiquez quel est son temps et sa voix.
  0,5 point
  paratum : parfait passif
- ingenio : à quel cas est-il ? Quelle est ici sa fonction ?
  0,5 point
  Ablatif, complément d'agent
- mulieris : à quel cas est-il ? Quelle est sa fonction ?
  0,5 point
  Génitif, complément du nom
- proposez maintenant votre traduction du passage
  2 points

Le poison 0,5 fut préparé 0,5 par le talent 0,5 de cette femme 0,5

5) Relevez les mots latins traduits en français par :
0,5 point

poison : *venení 0,25* empoisonnement : *veneficii 0,25*

6) A partir de la racine latine que vous venez de trouver, proposez deux mots français qui en sont issus :
0,5 point

un adjectif : *venímeux/vénéneux 0,25* un verbe : *envenímer 0,25*

VII. Des sorcières en action

C) Erichto **/ 4**
points

Viventes animas, et adhuc sua membra regentes,
Infodit busto: fatis debentibus annos
Mors invita subit: perversa funera pompa
Retulit a tumulis: fugere cadavera letum.
Fumantes iuvenum cineres, ardentiaque ossa
E mediis rapit illa rogis, ipsamque, parentes
Quam tenuere, facem: nigroque volantia fumo
Feralis fragmenta tori, vestesque fluentes
Colligit in cineres et olentes membra favillas.
[…]
tunc omnes avide desaevit in artus,
Immersitque manus oculis, gaudetque gelatos
Effodisse orbes, et siccae pallida rodit
Excrementa manus: laqueum nodosque nocentes
Ore suo rupit: pendentia corpora carpsit,
Abrasitque cruces: percussaque viscera nimbis
Vulsit, et incoctas admisso sole medullas.
Insertum manibus chalybem, nigramque per artus
Stillantis tabi saniem, virusque coactum
Sustulit, et nervo morsus retinente pependit.

Lucain, La Pharsale,
chant 6, vers 529-549

Elle ensevelit des vivants que l'âme anime encore; le destin leur devait de longues années; la mort s'en empare à regret. Recommençant à rebours la cérémonie des funérailles, elle rappelle les morts de la tombe et leur fait quitter leur couche. Elle va dérober les os brûlants encore d'un fils, et les flambeaux que des parents ont portés aux funérailles, et les débris à demi consumés du lit où le mort reposait, et les lambeaux de ses voiles funèbres, et ses cendres qui exhalent l'odeur de la chair. […] Elle exerce sa fureur sur eux, plonge ses mains dans leurs yeux, arrache leurs prunelles glacées, ronge la pâle dépouille de leurs mains décharnées; elle rompt avec ses dents le nœud fatal et le lacet des pendus; dévore les cadavres, ronge la croix, déchire les chairs battues par l'orage ou brûlées par les feux du soleil. Elle arrache les clous des mains des crucifiés, boit le sang corrompu qui dégoutte de leurs plaies, et si la chair résiste aux morsures, elle s'y suspend.

11) Relevez le champ lexical (en latin) de la mort et des cadavres.
1 point

Funera, cadavera, cíneres, ossa 4x0,25

12) Quel procédé funéraire semble pratiqué à l'époque de Lucain ?
0,5 point

incínération

13) Déclinez le groupe nominal suivant :
2 points

Nominatif - vocatif	*Viventes animae* 2x0,25
Accusatif	Viventes animas
Génitif	*Viventium animarum* 2x0,25
Datif	*Viventibus animis* 2x0,25
Ablatif	*Viventibus animis* 2x0,25

14) Comment sont mortes les personnes qu'elle déterre ? Donnez deux exemples différents.

0,5 point

Pendaison et crucifixion

D) Méroé

VIII. Portrait de sorcières

…

A) éroé **4 points**

A l'auberge au petit matin, alors que Socrate et Aristomène dorment encore, la porte de leur chambre est brutalement enfoncée. Deux sorcières, Méroé et sa complice Panthia, surgissent…

(3) Non, dit Méroé (car je ne pus méconnaître l'héroïne de l'histoire de Socrate) […]	[1,13,3] Meroe - sic enim reapse nomen eius tunc fabulis Socratis conuenire sentiebam – […]
(4) faisant pencher sur l'épaule gauche la tête de Socrate, elle lui plonge dans le cou de l'autre côté l'épée qu'elle tenait, jusqu'à la garde.	[1,13,4]capite Socratis in alterum dimoto latus per iugulum sinistrum capulo tenus gladium totum ei demergit
(5) À l'instant où le sang jaillit, elle le reçut avec précaution dans une petite outre […].	[1,13,5] et sanguinis **eruptionem** utriculo admoto excipit diligenter[…].
(6) Méroé enfonce sa main dans la plaie, et, fouillant jusqu'aux viscères de la victime, en retire le coeur de mon malheureux camarade.	[1,13,6] Immissa dextera per **uulnus** illud ad **uiscera** penitus cor miseri contubernalis mei Meroe […]**protulit** […]. Apulée, *L'âne d'or* ou *LesMétamorphoses*, I, 13.

Panthia obture la plaie béante avec une éponge ; les deux sorcières quittent la pièce, laissant Aristomène terrorisé…

1 – <u>Conjuguer au parfait le verbe suivant (1,25 pt)</u> : profero, fers, ferre, tuli, latum : retirer **5 x 0.25 pt**

	Singulier	Pluriel
1ère personne	**protuli**	**Protulimus**
2ème personne	**protulisti**	**Protulistis**
3ème personne	protulit	**protulerunt**

2 – Décliner aux cas demandés (1,5 pt) :

	Eruptio, onis, f
Accusatif singulier	eruptionem
Ablatif singulier	**Eruptione 0.25**
Nominatif pluriel	**Eruptiones 0.25**
Génitif pluriel	**Eruptionum 0.25**

	Viscus, eris, n
Accusatif singulier	**Viscus 0.25**
Datif singulier	**Visceri 0.25**
Accusatif pluriel	viscera
Ablatif pluriel	**Visceribus 0.25**

3 – Donner deux mots français ayant la même racine que le mot **vulnus, eris, : la blessure** (1 pt) :

Un nom **: vulnérabilité, invulnérabilité 0.5** Un adjectif : **vulnérable, invulnérable 0.5**

4 – Recopier en entier un groupe de votre choix à l'ablatif absolu (**0,25 pt)** :

Capite Socratis in alterum dimoto latus
Utriculo admoto
Immissa dextera per vulnus

I. Portrait de sorcières 4 points

Les sorcières Canidia, Sagana et sa sœur entrent en action…

Vidi egomet nigra succinctam vadere palla Canidiam pedibus nudis passoque capillo, **cum Sagana maiore** ululantem: pallor utrasque **fecerat** horrendas adspectu. scalpere terram unguibus et pullam divellere mordicus agnam **coeperunt**; cruor in fossam confusus, ut inde manes elicerent animas responsa daturas. Lanea et effigies **erat** altera cerea: major lanea, quae poenis **conpesceret** inferiorem; cerea suppliciter stabat, servilibus ut quae jam peritura modis. Hecaten vocat altera, saevam altera Tisiphonen… Horace, Satires, I, 8, 24-34	J'ai vu moi-même, sa robe noire retroussée, pieds nus et cheveux épars, Canidia se démenant et hurlant avec la plus âgée des Sanaga. La pâleur les rendait l'une et l'autre effroyables à voir. Elles commencèrent à fouiller la terre avec leurs ongles et à déchirer avec leurs dents une brebis noire. Le sang coulait dans la fosse de sorte qu'elles évoquassent les Mânes, les âmes qui devaient répondre. Il y avait une figure de laine et une de cire. Celle de laine, la plus grande, semblait châtier celle de cire, qui était prosternée d'une façon suppliante comme une esclave menacée de mort. Une des sorcières évoquait Hécaté, et l'autre la cruelle Tisiphoné…

I – A quel temps et à quel mode les verbes suivants sont-ils conjugués ? (1pt)

	Temps et mode
fecerat	**Indicatif plus-que-parfait 0.25**
conpesceret	**Subjonctif imparfait 0.25**
erat	**Indicatif imparfait 0.25**
coeperunt	**Indicatif parfait 0.25**

II - Lignes 1 à 3 :

1 – Donner le nom de la construction complétant le verbe **vidi** (0,5 pt) : **proposition infinitive**

2 – Enoncer une caractéristique de cette construction permettant de la reconnaître (0,5 pt) : **sujet à l'accusatif ou verbe à l'infinitif**

III – **Cum Sagana majore :**

1 – De quel adjectif latin **major** est-il le comparatif (0,5 pt) ? **magnus, a, um**

2 – Décliner (1,5) :

Nominatif singulier	Sagana major
Accusatif singulier	**Saganam majorem 0.5**
Génitif singulier	**Saganae majoris 0.5**
Datif singulier	**Saganae majori 0.5**

Deuxième partie : parcours de lecture /10 points

MEDEE de Sénèque

9) Qui suis-je ? 1,5 points

- Fidèle compagne de Médée, j'essaie de la raisonner et de la calmer : *la nourrice 0,5*
- Fille du roi de Corinthe, mon mariage sera de courte durée : *Créüse 0,5*
- Roi de Corinthe, je chasse Médée : *Créon 0,5*

10) Quels sont les quatre actes horribles que Médée a commis jeune fille par amour pour Jason ?
Présentez-les dans l'ordre et expliquez-les très brièvement (une phrase)
2 points

5. *Aide à la capture de la Toison d'or 0,5*
6. *Meurtre et dépeçage de son demi-frère 0,5*
7. *Dispersion des morceaux du cadavre de celui-ci 0,5*
8. *Meurtre de Péléas, découpage et cuisson des membres de celui-ci 0,5*

11) Quel dieu ou déesse Médée invoque-t-elle en particulier quand elle fait de la magie ? 0,5 point
Hécate

12) Citez quatre autres éléments ou divinités qu'elle invoque lors de ses incantations. 1 point
0,25x4 : Hadès, Perséphone, les Mânes, les Furies

13) Quand Médée fait de la magie elle fait venir à elle des serpents. Associez à chacun des serpents le bon élément :
1,5 points *(3x0.5)*

Python	*Apollon*
L'hydre	*Hercule*
Le dragon	*Colchide*

14) Quels sont ses deux derniers crimes ?
1 point
Attention ! Même si un crime concerne plusieurs personnes, il ne s'agit que d'un seul acte, donc d'un seul crime.

1. *Meurtre de Créüse, de son père et incendie de Corinthe 0,5*
2. *Meurtre de ses enfants 0,5*

15) Comment justifie-t-elle son dernier crime, le plus horrible pour nous ? Quelle est la logique qui fait qu'elle en arrive là ?
2 points
Justifiez votre réponse en expliquant deux raisons de ce crime.
Au choix : 2 réponses 2x1

1. *Vengeance contre Jason pour qui ses enfants sont son seul point faible*
2. *Les enfants sont devenus aussi la descendance de Créüse par le mariage avec Jason et Médée avait promis la destruction de toute la descendance de Corinthe*
3. *Les enfants sont coupables de meutre et comdamés car ce sont eux qui ont porté les cadeaux empoisonnés à Créüse*
4. *Médée pense retrouver sa virginité et sa patrie*

16) Médée s'enfuit. Quelle est sa destination ?
0,5 point
Athènes

TROISIEME PARTIE : CIVILISATION & HISTOIRE DES ARTS 10 POINTS

MYTHOLOGIE (6 points)

I – A propos de la déesse Hécate (1, 5 pt):

1 – Nommer deux autres déesses associées à la Lune avec Hécate :
Artémis et Séléné 0.25 x 2

2 – Citer deux animaux associés à la déesse :
Chienne ou louve ou jument ou serpent 0.25 x 2
3 – Citer deux objets que la déesse tient souvent quand elle est représentée :
Torche ou poignard ou clé 0.25 x2

II – A propos de Médée (1 pt) :

A – La famille de Médée :

1 – Dans sa famille, Médée n'est pas la seule à pratiquer la magie. Citer le nom du de sa famille connu pour être magicienne : **Circé 0.5**
2 – Dans quel épisode de l'Odyssée intervient-elle ?
Métamorphose des compagnons d'Ulysse en cochons 0.5 pt

B – Médée sur un char tiré par deux dragons. Détail d'un cratère lucanien. (1,5 pt)

1 – A qui ce char appartient-il ?
Hélios dieu du soleil 0.5
2 – Quel indice symbolique est révélateur de l'identité de son propriétaire ?
cercle de rayons solaires autour du char 0.5

3 – Pourquoi Médée a-t-elle le droit de l'utiliser ?
Hélios est le grand-père de Médée 0.5

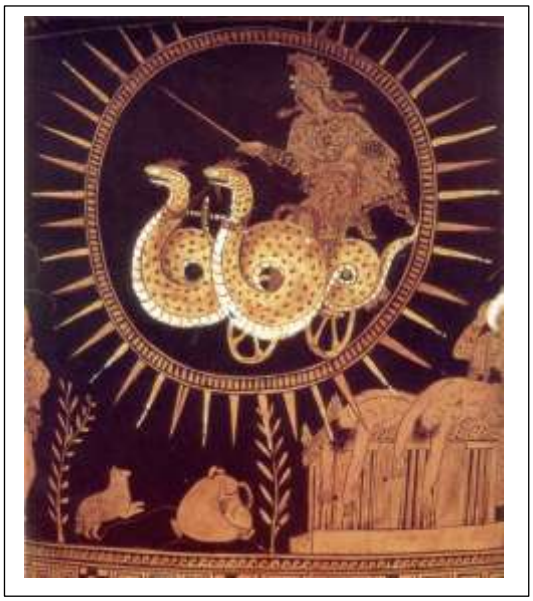

C – Tableau *Medea* d'Anthony Sandys (1868) (2 pts) :

a – Identifiez les objets 1 et 2 : **1 - Vaisseau l'Argo 0.5**
2 – La Toison d'or 0.5
b – Expliquez leur rapport avec le mythe de Jason et les Argonautes :
Voyage de Jason et des Argonautes à bord de l'Argo (dont la construction a été patronnée par Athéna) 0.25
Objet de la quête de Jason : Toison d'or conservée en Colchide sous la protection d'un dragon 0.25
C – Comparez ce tableau avec l'action de la Médée de Sénèque : selon vous, qu'est-elle en train de préparer ?
Elle est en train de préparer un poison, une potion, sans doute celle destinée à supprimer sa rivale, Créüse 0.5

MOTS CROISES (4 points) 8 X 0.5 POINTS

Compléter la grille suivante. Attention : vos réponses seront **en latin.**

HORIZONTAL

2. —Surnom de celle qui donne l'impression de voir triple, surtout la nuit à un carrefour, même sans avoir touché une goutte d'alcool. **Réponse : TRIVIA**

5. —Héros capable d'épouser une criminelle et de la croire suffisamment amoureuse de lui pour ne jamais le faire souffrir... Naïf ou prétentieux?... **Réponse : JASON**

7. —Pour faire sortir le lapin blanc du chapeau. **Réponse : MAGIA**

8. —Sauterelle empoisonneuse **Réponse : LOCUSTA**

VERTICAL

1. —Occasion de la vérifier au moment de passer sous l'échelle...ou pas. **Réponse : SUPERSTITIO**

3. —Breuvage à base de plantes, à ne pas confondre avec la tisane. Jean-Louis Aubert, dans le deuxième album du groupe Téléphone, conseillait d'ailleurs de le cracher ! **Réponse : VENENUM**

4. —Cet empereur mourut empoisonné. A qui la faute? A son plat de champignons? Plutôt à son épouse... **Réponse : CLAUDIUS**

6 – *L'amour est enfant de Bohême* : **CARMEN**

PALMARES DU CONCOURS REGIONAL SESSION 2013

LATIN TERMINALE

1er PRIX : M. Samuel ZAMOUR - série S
Lycée Charles Despiau, Mont-de-Marsan (40)

2ème PRIX : Melle Anaëlle BROSETA - série L
Lycée Louis Barthou, Pau (64)

1er ACCESSIT : M. Ben BRAITHWAITE - série S
Lycée Charles Despiau, Mont-de-Marsan (40)

2ème ACCESSIT : M. François RIONDEL - série S
Lycée Montaigne, Bordeaux (33)

LATIN PREMIERE

1er PRIX : M. Slimane THABET – série S
Lycée Montaigne, Bordeaux (33)

2ème PRIX : Melle Claire LARGILLIER – série L
Lycée Montaigne, Bordeaux (33)

1er ACCESSIT : M. Maël DEUFFIC - série L
Lycée Magendie, Bordeaux (33)

2ème ACCESSIT : Melle Alexandra NOT- série ES
Lycée des Graves, Gradignan (33)

GREC TERMINALE

1er PRIX : M. Samuel ZAMOUR - série S
Lycée Charles Despiau, Mont-de-Marsan (40)

2 ème PRIX : Melle Anaëlle BROSETA - série L

Lycée Louis Barthou, Pau (64)

1er ACCESSIT : Melle Léa RUIZ – série L
Lycée Louis Barthou, Pau (64)

GREC PREMIERE

1er ACCESSIT : Melle Claire LARGILLIER – série L
Lycée Montaigne, Bordeaux (33)

2ème ACCESSIT EX AEQUO : M. Colin HERAUT – série S
Lycée Bertran de Born, Périgueux (24)
Melle Marie – Emilie REBIERE – série S
Lycée des Graves, Gradignan (33)
Melle Julie RIGOLOT – série S
Lycée Bertran de Born, Périgueux (24)

LATIN TROISIEME

1er PRIX : M. Oscar AZZOUG,
Collège Saint André, Bordeaux (33)

2ème PRIX EX AEQUO: M. Gonthier Salabert
Collège René Forgues, Serres-Castet (64)
M. Aldo Penalva
Collège Jean Zay, Cenon (33)

3ème PRIX : Melle Esther Boucherok
Collège Gérard Philippe, Pessac (33)

1er ACCESSIT : Melle Doriane Sba
Collège Jean Verdier, Audenge (33)

2ème ACCESSIT : Melle Sopĥie Nzita
Collège Emile Combes, Bordeaux (33)

3ème ACCESSIT : Melle Sophie Albinet
Collège Gérard Philippe, Pessac (33)

4ème ACCESSIT EX AEQUO : Melle Emma Monzie
Collège Clos Chassaing, Périgueux (24)

Melle Chouabe Lucie
Collège Saint André, Bordeaux (33)

5ème ACCESSIT EX AEQUO : Melle Dutreuilh Mathilde
Collège Cantelande, Cestas (33)
Melle Coralie Miralles
Collège René Forgues, Serres Castet (64)

Prix Pausanias (participation des établissements étrangers) :
M. Thoutmès Akemakou
Lycée français de Lomé, Togo.

Cérémonie de remise des prix des concours ARELABor : de l'avantage de prononcer un discours en latin

Par G. Flamerie de Lachapelle

Que se passerait-il si, le jour de la remise des prix des concours « collège » et « lycée » de l'A.R.E.L.A.Bor, Mme l'Inspectrice, MM. les présidents, ou bien les membres du Bureau responsables des épreuves prononçaient leur discours de félicitations en latin ? L'assemblée en serait, à coup sûr, bouche bée… mais pas nécessairement d'admiration.

Quoi qu'il en soit, pour le lecteur du *Journal des débats politiques et littéraires* dont la lettre a été publiée le jeudi 13 août 1818[16], et que nous reproduisons ci-dessous, l'affaire est d'importance. De tendance visiblement conservatrice, comme le journal lui-même qui était tout acquis à Louis XVIII et tout prêt à flétrir les innovations introduites par la Révolution, ce *laudator temporis acti* ne comprend pas que la tradition de la harangue latine se soit perdue. *O tempora, o mores !*

Voici les arguments qu'il met en avant : qui sait s'ils ne convaincront pas les représentants de notre Association de parler la langue de Cicéron ce jour de récompense ?

« Monsieur,

Dans un moment où le corps enseignant prépare des couronnes pour la jeunesse studieuse de nos écoles, permettez-moi de vous adresser deux ou trois questions que ne dédaigneront pas ceux de vos lecteurs qui ont la bonté de prendre quelque intérêt à ces solennités annuelles, et auxquels le mot *autrefois* ne cause pas de crispations.

Pourquoi, comme autrefois, c'est-à-dire avant la Révolution, la proclamation des prix et des vainqueurs ne se fait-elle pas dans une langue savante ? Pourquoi se fait-elle en français ? Est-ce par ménagement pour les oreilles toutes françaises des mamans et des sœurs des élèves ? Mais alors il faudrait être conséquent, et retrancher de nos jeux académiques ces éternels discours latins qui les précèdent, discours toujours très beaux, mais un peu longs, au gré de l'impatience des jeunes athlètes, et de l'attente des spectateurs. J'espère que, malgré le progrès des Lumières, peu de femmes sont en état de les entendre, et je crois fermement au contraire qu'il n'y en a point hors d'état de comprendre que l'élève auquel elles s'intéressent a obtenu un premier ou un second prix, quand même son nom viendrait à la suite de la formule latine, usitée dans les anciennes Universités : *primum praemium meritus et consecutus est*. Je mets en fait qu'il n'y a pas dans le royaume une femme de portier qui n'entendît parfaitement ce latin-là, en cas de besoin. Et quant aux *accessit*, vous conviendrez bien encore avec moi que le *proxime acesserunt* est un peu préférable à cette locution barbare : *Ont le plus approché des prix MM. tel et tel*.

[16] *Journal des débats politiques et littéraires*, jeudi 13 août 1818, p. 1-2. L'ensemble du journal est consultable sur Gallica.

[Le correspondant s'élève ensuite contre une autre inconséquence : le prix de thème, le plus prestigieux, devrait être décerné avant le prix de version. Il estime enfin inutile d'énumérer, lors de la remise des prix, la date de naissance des lauréats]

Je ne me dissimule pas que ces réflexions sentent un peu, sinon le voltigeur, au moins le pédant de Louis XIV ; mais quand nous rétrograderions *jusque là* pour tout ce qui intéresse la gloire et la culture des lettres, je n'y verrais pas un grave inconvénient ; qu'en dites-vous, Monsieur ?

(s) D. »

Le *Journal des Débats* abonde dans le sens de son correspondant, comme le montre cette « Note du rédacteur » placée juste en dessous de la lettre précitée :

« *Note du rédacteur.* – Nous pensons depuis longtemps avec M. D. que le mélange des deux langues dans une solennité académique, offre une bigarrure choquante, ou du moins peu agréable pour les dames qui n'entendent pas le discours, et peu flatteuse pour les hommes et pour les élèves qui, sachant le latin, préféreraient sans doute que les prix fussent proclamés dans la langue harmonieuse et savante, objet principal des études. »

La seule raison de déroger à cette noble coutume est peut-être la dimension artificielle de l'exercice, que dénonce une remarque postérieure de quelques années seulement à l'épître courroucée que nous venons de reproduire. Elle se trouve dans les notes de la traduction du *Catulle* de « Bibliothèque latine-française » (1837, p. 269) publiée sous la direction du libraire-éditeur Charles-Louis-Fleury PANCKOUCKE (1780-1844). Elle est due à la verve de Charles Héguin de Guerle, qui remarque le décalage certain entre la prononciation du XIXe siècle (tout à fait « à la française », rappelons-le, et qui eut de farouches défenseurs jusqu'aux années 1930) :

« Je suis convaincu que si Cicéron revenait au monde, il ne comprendrait pas un mot de ces belles harangues académiques que l'on déclame tous les ans à la Sorbonne. »

L'illustre Arpinate comprendrait-il davantage notre latin oral, sans le roulement des « r » ou le respect des quantités ? Il y a certes peu de risques que ses mânes assistent à la remise des récompenses mais, par égard pour lui, il vaut mieux, à coup sûr, en rester à l'habitude d'un discours français qui donnera lieu à un moment de convivialité entre professeurs, élèves et parents.

Vestibulum 2012

Dans l'Académie seuls deux collèges ont participé cette année aux diplômes d'Euroclassica, et uniquement pour le Vestibulum , avec 58 participants dont 3 primés.

- **Collège Gaston Flament de Marcheprime** 34 candidats

Médaille de bronze : Febvay-Choffel Sacha, Vidal Cyprian

- **Collège Jean Zay Cenon 25 candidats**

Médaille de bronze : Pénalva Aldo

Eléménts nationaux pour le *Vestibulum* :
Nombre de candidats : 565
Médailles d'or :28
Médailles d'argent : 48
Médailles de bronze : 65
Soit 141 primés.

Voici le sujet du Vestibulum 2012 (la mise en page a été transformée pour l'introduire dans ce bulletin de l'ARELABOR, en particulier le texte est sur deux colonnes, et la traduction anglaise a été supprimée) :

37-40 points, médaille d'or, 33-36 points médaille de'argent, 29-32 points médaille de bronze (un point par réponse correcte)

FABULA DE THESEO ET MINOTAURO

Minos rex erat in Creta. Eius uxor Solis filia et mater monstri Minotauri erat, cui tauri caput et hominis corpus erant. Minos Minotaurum in Labyrinthum duxerat, quem Daedalus cum magna cura aedificaverat. Homo enim, postquam in Labyrinthum intraverat, non iam ex eo fugere poterat. **Quotannis** cives septem filios et septem filias Athenis Minotauro mittebant, quos **vorabat**.
Athenis autem, regis Aegei filius, Theseus: "Ibo, inquit, in Cretam et ibi monstrum vincam." Filii virtutem pater laudavit et iuvenis ad Cretam cum decem comitibus properavit. Ibi Ariadne, regis filia, Theseum vidit et mox amavit. Itaque ei **longum filum** dedit, quem per Labyrinthum **evolvit**. Deinde Minotaurum adiit et necavit ; tum Ariadnae filo e Labyrintho exire potuit.

VOCABULAIRE COMPLÉMENTAIRE

quotannis (adv.)	each year	chaque année
voro, -as, -are	to devour	dévorer

longus, -a, -um	long	long
filus, -i, m.	thread	fil
evolvo, -is, -ere	to unwind	dérouler

QUESTIONS (UNE SEULE RÉPONSE PAR QUESTION)

A. COMPRÉHENSION

1. Comment s'appelait le roi de Crète à cette époque ?
a. Sol
b. Minotaurus
c. Minos
d. Aegeus

2. Qui était la mère du Minotaure ?
a. Ariadna
b. Minois uxor
c. Solis uxor
d. Aegei filia

3. Qu'est-ce que Dédale a fait ?
a. Labyrinthum aedificavit
b. Minotaurum in Labyrinthum duxit.
c. Minotaurum necavit.
d. Minotauri matrem amavit.

4. Pourquoi entrer dans le Labyrinthe était-il dangereux ?
a. Quod Minos in Labyrintho erat.
b. Quod in Labyrintho homo lucem non videbat.
c. Quod Daedalus Labyrinthum magna cura aedificaverat.
d. Quod e Labyrintho nemo exire poterat.

5. Qui était Thésée ?
a. Minotauri amicus
b. Ariadnae filius
c. Regis filius
d. Daedali comes

6. Pourquoi Thésée a-t-il pu sortir du Labyrinthe ?
a. Quod Ariadnam amabat.
b. Quod Ariadna soror Minotauri erat.
c. Quod Ariadna regis filia erat.
d. Quod Ariadnae filus eum duxit.

B. GRAMMAIRE

7. Parmi ces mots, lequel est un verbe au futur ?
a. postquam
b. inquit
c. vincam
d. properavit

- PARMI CES FORMES VERBALES, LAQUELLE EST UNE FORME :

8. - du verbe *video* au présent ?
a. vidit
b. videt
c. vidistis
d. videbas

9. - du verbe *do* au parfait ?
a. dabis
b. dabas
c. dedi
d. dedis

10. – du verbe *adeo* au parfait
a. aderunt
b. adibat
c. adis
d. adierunt

11. Lesquels de ces mots du premier paragraphe n'est pas au nominatif ?
a. mater
b. caput
c. cura
d. cives

12. Parmi ces mots du texte, lequel est au datif ?
a. cui
b. hominis
c. Athenis
d. filo

- PAR QUEL NOM (À LA FORME CORRECTE) POURRAIT-ON REMPLACER LES PRONOMS DU PREMIER PARAGRAPHE ?

13. eius
a. Cretae
b. Minois
c. Solis
d. uxoris
14. cui
a. Minotauri
b. Minotaurus
c. Minotauro
d. Minotaurum
15. quem
a. Minotaurum
b. Minoem
c. monstrum
d. Labyrinthum
16. eo
a. Labyrinthum
b. homo
c. Labyrintho
d. homine
17. quos
a. cives
b. filios
c. Athenas
d. septem filios et septem filias
18. Laquelle des phrases ci-dessous est la transposition au pluriel de la phrase suivante ?
Homo enim, postquam in labyrinthum intraverat, non iam ex eo fugere poterat.
a. Homines enim, postquam in labyrinthum intraverat, non iam ex eo fugere poterat.
b. Homines enim, postquam in labyrintha intraverant, non iam ex iis fugere poterant.
c. Homines enim, postquam in labyrinthum intraverunt, non iam ex eo fugere potuerunt.
d. Homines enim, postquam in labyrinthum intraverant, non iam ex eo fugere potuerant.

19. Laquelle des phrases ci-dessous est la transposition au singulier de la phrase suivante ?
Quotannis cives filios et filias Athenis Minotauro mittebant.
a. Quotannis cives filium et filiam Athenis Minotauro mittebat.
b. Quotannis civis filios et filiam Athenis Minotauro mittebat.
c. Quotannis civis filium et filiam Athenis Minotauro mittebat.
d. Quotannis civis filium et filias Athenis Minotauro mittebat.
20. Laquelle des solutions ci-dessous est la transposition au présent de :
Deinde Minotaurum adiit et necavit ; tum Ariadnae filo e Labyrintho exire potuit.
a. Deinde Minotaurum adit et necat ; tum Ariadnae filo e Labyrintho exire potest.
b. Deinde Minotaurum adit et necat ; tum Ariadnae filo e Labyrintho exire potuit.
c. Deinde Minotaurum adiit et necat ; tum Ariadnae filo e Labyrintho exire potest.
d. Deinde Minotaurum adit et necat ; tum Ariadnae filo e Labyrinto exit.
21. Lequel des compléments de lieu du second paragraphe répond à la question *ubi* ?
a. Athenis
b. in Cretam
c. per Labyrinthum
d. e Labyrintho
22. Lequel de ces mots exprime une idée de temps ?
a. enim
b. autem
c. mox
d. itaque
23. L'objet représenté ci-dessous est :
a.une mosaïque
b. un vase étrusque
c. un vase grec
d. une amphore romaine

24. On y voit :

a. L'entrée de Thésée dans le Labyrinthe
b. Thésée nu combattant le Minotaure
c. Ariane guidant Thésée dans le Labyrinthe
d. Thésée tuant le Minotaure avec son épée

C. CONNAISSANCES GÉNÉRALES

25. Laquelle de ces régions est une île de la Méditerranée ?

a. la Sicile
b. la Bretagne
c. l'Attique
d l'Étrurie

26. Le roi Minos vivait à:

a. Argos
b. Rhodos
c. Cnossos
d. Phaistos

27. Lequel de ces personnages est un héros grec?

a. Numa
b Romulus
c. Ulysse
d Énée

28. Lequel parmi ces personnages historiques n'est pas romain ?

a. Marius
b. Scipion l'Africain
c. Cicéron
d. Hannibal

29. Quand Rome a-t-elle été fondée ?

a. - 753
b. - 476
c. - 202
d. - 44

30. Lequel de ces personnages appartient à l'époque républicaine de Rome ?

a. Tarquin le Superbe
b. Pompée
c. Thémistocle
d. Néron

31. Lequel des mots suivants dérive d'une autre racine que le verbe *quaero* ?

a. question
b. quérir
c. conquête
d. quitter

32. Lequel des mots suivants dérive d'une autre racine que le mot *decem*?

a. décembre
b. décimal
c. décennie
d. décent

33. Dans lequel des mots suivants trouve-t-on une autre racine que celle de *fugio* ?

a. fugitif
b. figure
c. refuge
d. centrifuge

34. Laquelle de ces expressions latines emploie-t-on pour dire qu'une séance est *ajournée sans qu'on sache quand elle reprendra* ?

a. post scriptum
b. alea jacta est.
c. sine die
d. quid novi

35. Laquelle de ces expressions latines emploie-t-on pour dire que quelqu'un a été reçu à un examen *avec les honneurs* ?

a. doctus cum libro
b. cum laude
c. honoris causa
d. cum gloria

36. Laquelle de ces expressions latines emploie-t-on pour dire qu'on se souvient de ce qui a été répété ?

a. verba volant.
b. vae victis!
c. memento mori!
d. bis repetita manent.

37. Quel est le nom latin de Zeus ?

a. Mercurius
b. Pluto
c. Bacchus

d. Jupiter

38. Quel est le nom latin d'Artémis ?

a. Fortuna

b. Ceres

c. Diana

d. Ops

39. Quel est le nom latin d'Arès ?

a. Mars

b. Neptunus

c. Argus

d. Aeolus

40. Quel est le nom latin d'Héra ?

a. Venus

b. Juno

c. Proserpina

d. Minerva.

PEDAGOGIE

Une exploitation du musée d'Aquitaine, et une visite à Bordeaux pour les classes de 6e

Prposée par Fabienne Sentex, professeur d'Histoire-Géographie, collège Jean Zay (33)

Prénom 6ème 7

Nom

Burdigala

Collège Jean Zay Cenon

2011-2012

Bordeaux

Depuis longtemps je me reproche un impie silence, ô ma patrie ! Toi, célèbre par tes vins, tes fleuves, tes grands hommes, les mœurs et l'esprit de tes citoyens, et la noblesse de ton sénat, je ne t'ai point chantée des premières ! comme si, convaincu de la faiblesse d'une pauvre cité, j'hésitais à essayer un éloge non mérité ! Ce n'est point là le sujet de ma retenue : car je n'habite point les rives sauvages du Rhin, ou les sommets de l'Hémus et ses glaces arctiques. Burdigala est le lieu qui m'a vu naître : Burdigala où le ciel est clément et doux ; où le sol, que l'humidité féconde, prodigue ses largesses ; où sont les longs printemps, les rapides hivers, et les coteaux chargés de feuillage. Son fleuve qui bouillonne imite le reflux des mers. L'enceinte carrée de ses murailles élève si haut ses tours superbes, que leurs sommets aériens percent les nues. On admire au dedans les rues qui se croisent, l'alignement des maisons, et la largeur des places fidèles à leur nom ; puis les portes qui répondent en droite ligne aux carrefours, et, au milieu de la ville, le lit d'un fleuve alimenté par des fontaines ; lorsque l'Océan, père des eaux, l'emplit du reflux de ses ondes, on voit la mer tout entière qui s'avance avec ses flottes.

Parlerai-je de cette fontaine couverte de marbre de Paros, et qui bouillonne comme l'Euripe ? Qu'elle est sombre en sa profondeur ! comme elle enfle ses vagues ! quels larges et rapides torrents elle roule par les douze embouchures ouvertes à son cours captif dans la margelle, et qui pour les nombreux besoins du peuple ne s'épuise jamais ! Tu aurais bien voulu, roi des Mèdes, rencontrer pour ton armée cette fontaine, quand les fleuves desséchés te firent faute ; et promener ses eaux par les villes étrangères, toi qui ne portais partout et toujours avec toi que l'eau du Choaspès.

Salut, fontaine dont on ignore la source, fontaine sainte, bienfaisante, intarissable, cristalline, azurée, profonde, murmurante, limpide, ombragée. Salut, génie de la ville, qui nous verses un breuvage salutaire, fontaine appelée Divona par les Celtes, et consacrée comme une divinité. L'Apone ne donne pas un plus sain breuvage, le Nemausus un cristal plus pur, le Timave et ses vagues marines une onde plus abondante.

Que ce dernier chant ferme le cercle des villes célèbres. Si Rome brille à l'autre extrémité, que Burdigala fixe sa place à celle-ci, et partage ainsi le faîte des honneurs. Burdigala est ma patrie ; mais Rome passe avant toutes les patries. Burdigala a mon amour, Rome a mon culte ; citoyen dans l'une, consul dans toutes les deux, mon berceau est ici, et là ma chaise curule.

Ausone, *Clarae Urbes, XIV.*

Soulignez dans le texte, les éléments qui sont caractéristiques d'une ville gallo-romaine.
Vous chercherez à la maison qui est Ausone.

Situation de Burdigala

Visite de Bordeaux Monumental
Où se trouve Burdigala dans l'empire romain?

Par qui a été fondée la ville? Quand?

Quand les Romains se sont-ils installés dans la ville?

.

Place Camille Jullian. Faire le tour du monument place Camille Jullian pour répondre aux questions.

Que trouvait-on Place Camille Jullian au Ier et Vème siècle ap JC?

Qui est Camille Jullian ?

Sur votre plan, placez les remparts de Burdigala. Pourquoi la ville s'est elle enfermée dans les remparts ?

D'où viennent les colonnes? Sont-elles authentiques?

Quel s sont les principaux monuments sur la carte du monument ? Placez les sur la carte.

Situer le port sur la carte. Quels produits étaient échangés à Burdigala ? Si vous avez le temps conduisez votre professeur là où se trouve le port. Noter le nom des rues qui délimitent le port. Quelle trouvaille importante a été faite à cet endroit ?

Regardez votre plan. Vous allez guider votre professeur à l'endroit où se trouve les derniers restes de remparts.

1. Passage de la Tour de Gassies
2. Rue Painlevé

Pour vous rendre aux remparts, vous avez traversé le decumanus. Nommez les deux rues qui sont le cardo et le decumanus de Burdigala. (Vous pourrez vérifier cela au musée d'Aquitaine)

Où devait se trouver le forum ? Qu'est ce qu'un forum ? ---

Amenez votre professeur rue des Piliers de Tutelle et Pont de la Mousque.

Regardez attentivement les plaques de ces rues. A partir des informations qu'elles contiennent, décrivez ce qu'était les Piliers de Tutelle. (fonction, divinité destruction, aspect…)

Vous pouvez maintenant vous diriger Place Pey Berland. Vous demanderez à votre professeur de vous montrez ce qu'on trouvait à cet endroit de Bordeaux à l'époque Gallo romaine. Marquez les informations données par votre professeur.

Musée D'Aquitaine

Le Musée d'Aquitaine se situait-il à l'intérieur des remparts ?

Compléter le tableau à l'aide des indications sur la vitrine		
Type de vase		
Forme du vase		
Dates et lieux de création		

Pourquoi la ville enfermée dans les remparts a-t-elle été construite à cet endroit là ?

Certaines statues sont dépourvues de tête . Pourquoi ? De de quel vêtement sont elles revêtues ?

Relevez les principaux monuments de Bordeaux si cela n'est pas déjà fait. Continuez de les placer sur le plan. Tracez au stylo rouge le cardo et au stylo vert le decumanus sur la carte de Bordeaux Retrouvez cet autel ci contre. A qui est-il dédié ? Quel est le nom du 1er peuple de Bordeaux ?

Quelles cérémonies et quel culte étaient pratiqués sur cet autel ?

Relevez la citation de l'autel.

Cherchez la vitrine concernant les mosaïques. Comment était faite les mosaïques ?

Regardez les différentes vitrines. Quelles étaient les activités économiques de Burdigala ? (donnez un exemple précis à chaque fois)

A quoi servait cet objet ?

Quelles indications étaient portées dessus ?

Retrouvez cette vitrine. A quoi servaient ces objets ?

En quels matériaux sont-ils fait ?

Quel nom est marqué sur l'un d'eux absent de la photographie ? Pourquoi ?

Quel est la différence avec Rome sur la manière de transporter l'eau ?

Stèle 1

Stèle 2

	Stèle 1	Stèle 2
Présentez les stèles		
Décrivez le décor		
citation		

Choisissez une autre stèle qui vous plaît . Présentez là et décrivez là.

Observez les vitrines concernant la religion romaine.
Quels sont les dieux romains qui ont été adoptés par les Gaulois?

Trouver dans la salle le bas relief consacré aux sacrifices. Quel animal est sacrifié? ----------

---

	Statue de	Statue de
Présenter le document (dates, lieux)		
Matériaux utilisés		
Description et attribut		

Placez sur l'image les numéros correspondants aux objets.

1 Sépulture coffre

2. sarcophage d'enfant décoré

3 amphore

4 sépulture sous tuile

Décrivez les rites funéraires.

_____

_____

_____

_____

Palais Gallien

Vous conduirez les professeurs au Palais Gallien

Cherchez Place Galienne des indications pour répondre aux questions.

Quelle est l'origine du Palais Gallien?

En réalité, quelle était la fonction du palais Gallien?

Quand a-t-il été créé? Par qui?

A quoi servaient les trous que l'on aperçoit sur les murs?

Pourquoi est-il dans cet état?

A quoi a-t-il servi pendant longtemps?

Avec quels matériaux sont construits les murs?

Agrégations 2014

Concours externe de l'agrégation du second degré

Section Lettres Classiques
Programme de la session 2014

Auteurs grecs
- Homère, *Iliade*, chant XXIV (CUF).
- Sophocle, *OEdipe à Colone* (CUF, éd. 1999 ou éd. post.).
- Thucydide, *La guerre du Péloponnèse*, livre I (CUF).
- Plutarque, *Vie d'Antoine* (CUF).

Auteurs latins
- Cicéron, *Correspondance*, t. 2 (CUF).
- Virgile, *Les Géorgiques*, Livres III-IV (CUF).
- Sénèque, *OEdipe* (CUF, éd. 2002).
- Tertullien, *De pallio* (coll. Sources chrétiennes, 2007) et *De spectaculis* (coll. Sources chrétiennes, 1986).

Auteurs français
- *Couronnement de Louis,* éd. E. Langlois, CFMA, Champion classiques), 1984.
- Jodelle, *Didon se sacrifiant*, éd. J-Cl. Ternaux, Paris, Champion, Textes de la Renaissance, 2002.
- Tristan L'Hermite, *Le Page disgracié,* éd. Jacques Prévot, Paris, Folio classique, 1994.
- Montesquieu, *Lettres persanes,* éd. Paul Vernière actualisée par Catherine Volpilhac-Auger, Paris, Le livre
de poche (coll. « Bibliothèque classique »), 2005.
- Stendhal, *Le Rouge et le noir*, éd. Anne-Marie Méninger, Folio classique, 1967.
- Paul Éluard, *Capitale de la douleur*, *Poésie*/Gallimard, 1966.

Concours interne de l'agrégation du second degré

Concours interne d'accès à l'échelle de rémunération des professeurs agrégés dans les établissements d'enseignement privés sous contrat du second degré (CAER)
Section Lettres Classiques

Programme de la session 2014

Auteurs grecs
- Sophocle, *OEdipe à Colone* (CUF, éd. 1999 ou éd. post.).
- Thucydide, *La guerre du Péloponnèse*, Livre I (CUF).

Auteurs latins

- Virgile, *Géorgiques*, Livres III-IV (CUF).
- Tacite, *Annales*, I et II (CUF, éd. 1990 ou éd. post.).

Auteurs français

- *Couronnement de Louis,* éd. E. Langlois, CFMA, Champion classiques), 1984.
- Madame de Sévigné, *Lettres de l'année 1671*, éd. R. Duchêne, Paris, Gallimard, coll. Folio, 2012.
- Montesquieu*, Lettres persanes,* éd. Paul Vernière actualisée par Catherine Volpilhac-Auger, Paris, Le livre
de poche (coll. « Bibliothèque classique »), 2005.
- Stendhal*, Le Rouge et le noir*, éd. Anne-Marie Méninger, Folio classique, 1967.
- Paul Éluard, *Capitale de la douleur*, *Poésie*/Gallimard, 1966.
- Claude Chabrol, *La cérémonie*, 1995, DVD MK2.

VARIA

Exposition "Cultiver l'Antique", patrimoine universitaire de Bordeaux 3

L'Archéopôle du campus universitaire de Bordeaux propose une petite mais intéressante exposition sur les objets anciens utilisés pour l'enseignement de l'Histoire de l'Art à la Faculté de Lettres de Bordeaux au XIXe siècle et au début du XXe.

Quelques panneaux explicatifs présentent l'organisation de l'exposition : l'histoire des collections, les moulages de sculptures, la collection photographique et les reproductions d'intailles.

C'est cette dernière partie qui est le plus largement développée et qui nous montre un aspect peu connu de l'approche de l'art antique au XIXe siècle : la connaissance des œuvres reposait beaucoup sur des moulages d'entailles anciennes ou sur des reproductions d'œuvres antiques sculptées qui, étrangement pour nous, étaient reproduites en entailles multipliées ensuite en plâtre. Tout un chacun était ainsi susceptible de se constituer son propre musée d'Antiques grâce à une « dactyliothèque » (les entailles étaient avant tout utilisées en « bague » *δακτύλιον*, d'où ce nom).

Ces panneaux explicatifs sont illustrés par quelques moulages de sculpture et bas-reliefs antiques, et surtout de quelques photographies du milieu du XIXe siècle et de boites de moulages d'entailles. Deux diaporamas permettent d'approfondir cette découverte, l'un consacré plus spécialement aux entailles, l'autre aux collections photographiques.

Ces dernières laissent cependant le visiteur un peu sur sa faim : on aimerait en découvrir bien plus, à la vue de ces images de sites antiques bien connus dans leur état ancien. On pourra cependant remédier à ces lacunes en visitant le fond Pierre Paris sur le site http://1886.u-bordeaux3.fr/ .

Il est possible d'organiser des visites commentées sur demande.

Yannick CARIOU

Du 6 mars au 26 avril 2013
Réalisée par les étudiants, dans le cadre du master 1 Recherche Histoire de l'art antique.

Entrée libre du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 14h à 17h30
Archéopôle d'Aquitaine - 8, esplanade des Antilles - Université Bordeaux 3 - 33607 Pessac
Tél : 05 57 12 15 00
Tram B - Arrêt UNITEC

« Lorsque l'histoire de l'art antique et l'archéologie font leur entrée dans les universités à la fin du XIXe siècle, les professeurs utilisent des photographies et des moulages pour illustrer leurs cours. L'emploi de diapositives, puis d'ordinateurs et le déménagement de l'Université de Bordeaux III à Pessac font peu à peu oublier ces objets. L'inventaire obligatoire du patrimoine universitaire et l'attachement de certains professeurs à la mise en valeur de ces collections nous les ont fait redécouvrir et c'est un aperçu de celles-ci qui vous sera présenté dans cette exposition. L'accent est mis sur la collection d'empreintes d'intailles et moulages de camées et de monnaies, emblèmes du collectionnisme de l'époque moderne et véritables objets d'art en miniature. »

Source : http://ausonius.u-bordeaux3.fr/new/index.php/valorisation/expositions

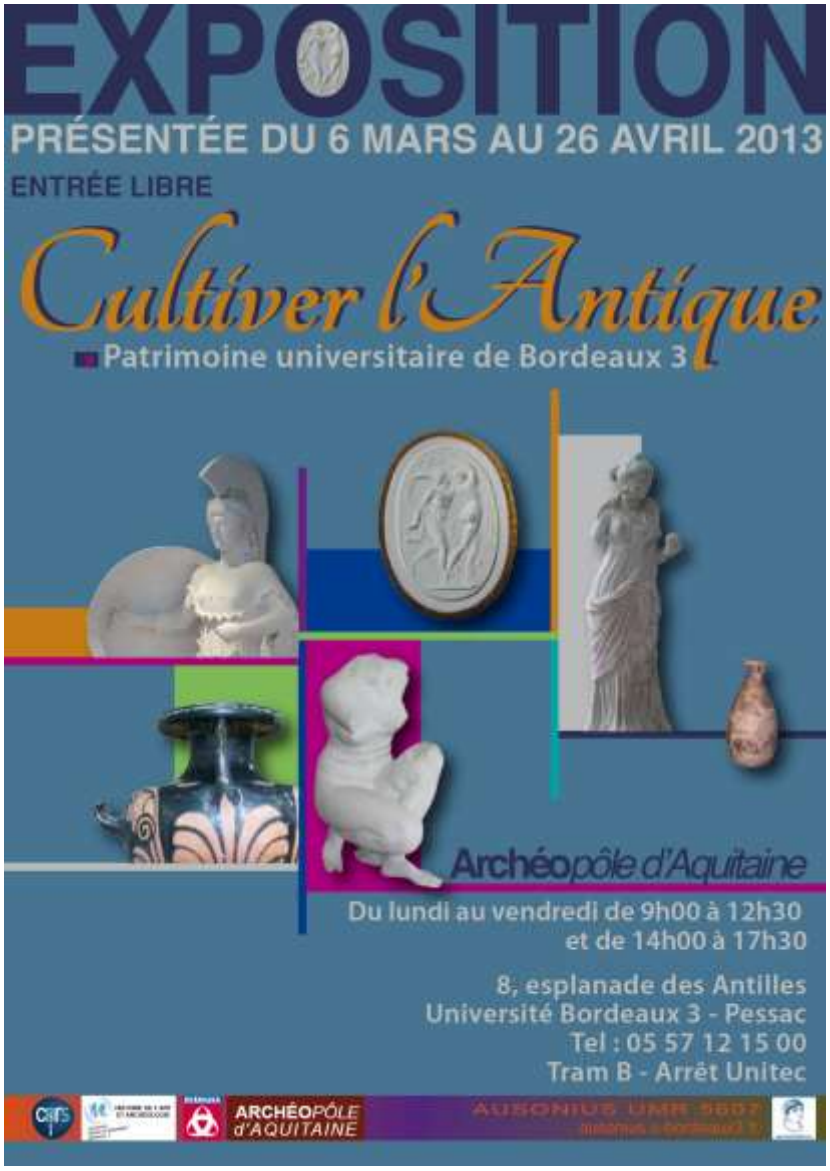

Un conseil de lecture :
Torturer à l'antique.
Supplices, peines et châtiments en Grèce et à Rome.

***Torturer à l'antique**. Supplices, peines et châtiments en Grèce et à Rome.* Textes réunis et présentés par **Guillaume Flamerie de Lachapelle** (Les Belles Lettres), **membre du bureau d'ARELABOR**, chargé des relations avec l'Université.

http://www.lesbelleslettres.com/livre/?GCOI=22510100232950 :

Amputer, bastonner, décapiter, ébouillanter, lapider, scier: les punitions infligées dans l'Antiquité sont parfois (lugubrement) banales, mais les Grecs et les Romains ont aussi su faire preuve d'une grande ingéniosité. Phalaris, tyran de Sicile, fait rôtir ses victimes dans un taureau de bronze qui transforme les hurlements des malheureux en mugissements désespérés; le Romain Védius Pollion se sert de ses esclaves maladroits comme d'un pâture pour son vivier de murènes. Quant aux coupables d'adultère, punis à l'aide d'un raifort, d'un poisson ou bien exhibés sur un âne, ils pâtissent de l'imagination des Anciens. Les châtiments divins sont plus extraordinaires encore: Marsyas est écorché vif par Apollon et Érysichthon, frappé d'une faim insatiable, en est réduit à dévorer ses propres membres.
C'est en une visite guidée de ce petit musée des horreurs que consiste ce livre, à travers plus d'une centaine de textes en traduction, sans négliger cependant d'explorer, derrière d'effrayantes anecdotes, les ressorts profonds qui expliquent la violence de la répression: en somme, pourquoi sévir ?

Guillaume Flamerie de Lachapelle est maître de conférences de langue et littératures latines à l'Université de Bordeaux 3. Il est l'auteur d'une traduction des Sentences du mimographe Publilius Syrus (Paris, 2011) et d'une monographie intitulée Clementia. Recherches sur l'idée de clémence à Rome, du début du Ier siècle a.C. à la mort d'Auguste (Bordeaux, 2011).

N° vol. dans la collection20
Nb de pages 266 p. Index .
ISBN-102-251-03020-4
14,50€

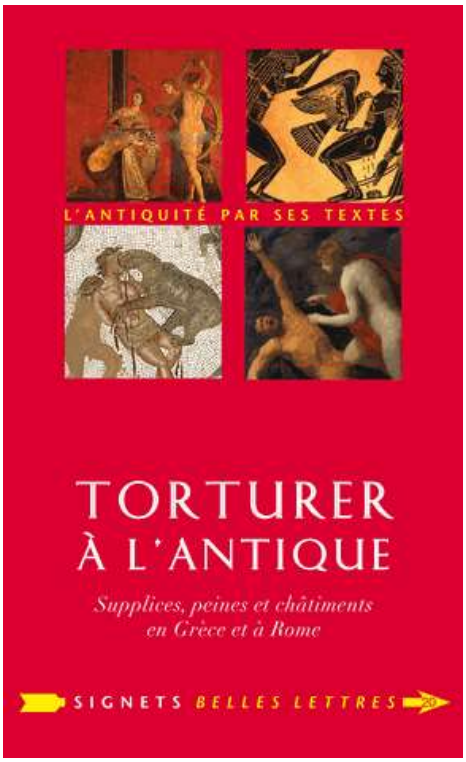

Table des matières

Entretien avec Sami Ben Hadj Yahia, Édouard Durand et Florence Fitte-Vallée

Cartes

I. Tortures et châtiments : pourquoi, pour qui ?
 Qui pense bien, châtie bien
 Jusqu'où peut-on aller trop loin ?

II. La maison des supplices
 Dur, dur d'être un esclave
 Éduquer, c'est punir
 Vertiges de l'adultère

III. La cité de la peine
 Notre peine quotidienne : délits de droit commun
 Ennemis d'État
 Impurs et impies

IV. Aux sévices de sa majesté
 Le modèle barbare
 Tyrans de la Grèce et d'ailleurs
 L'empire du mal
 Quand la vertu triomphe de la cruauté
 Plus dure sera la chute

V. Gérer l'empire : une poigne de fer dans un gant de fer ?
 Athènes, maîtresse tyrannique ?

La douce férule romaine
Hors-la-loi

VI. L'armée et la guerre
Malheur aux vaincus
Traîtres, déserteurs et insubordonnés
Atrocités des guerres civiles

VII. Le monde des dieux et des héros
Les punitions terrestres
Les supplices infernaux

Les auteurs du « Signet »

Pour aller plus loin

Index des auteurs et des œuvres

Index des supplices et des modes d'exécution

Chronique de Jacques Munier, sur France culture :

http://www.franceculture.fr/emission-l-essai-et-la-revue-du-jour-torturer-a-l%E2%80%99antique-revue-chimeres-2013-02-22

Le grand Platon le disait déjà : « celui qui a le souci de punir intelligemment ne frappe pas à cause du passé – car ce qui est fait est fait – mais en prévision de l'avenir ». Et Sénèque, s'interrogeant lui aussi sur la finalité de la peine, destinée à guérir le coupable de ses vices et à servir d'exemple, se demande même s'il ne vaudrait pas mieux, parfois, s'abstenir de sévir pour parvenir à ce résultat. « Les délinquants eux-mêmes – dit-il dans son traité De la clémence – il te sera plus facile de les corriger avec une punition moins dure, car il donne meilleur soin à la conduite de sa vie celui qui a encore quelque chose à perdre ». Pourtant l'esprit de vengeance a longtemps animé l'administration de la justice, avec des châtiments corporels destinés autant à marquer son impitoyable empreinte sur les corps qu'à frapper les imaginations, et l'idée de rédemption, à fortiori de réinsertion, restera étrangère à l'application des peines jusqu'à une période récente. Amputations, bastonnades, empalement, lapidation, brûlures, arrachement des membres avec ou sans scie, et j'en passe, le terrible catalogue proposé par cette anthologie de textes de l'Antiquité témoigne d'une ingéniosité qui, pour autant qu'elle ait inspiré les siècles suivants, ne semble pas avoir été surpassée.

Dès ces hautes époques, cependant, des questions déjà modernes ont été posées par des esprits libres, on l'a vu pour les châtiments, mais aussi à l'encontre de la question, l'usage de la torture en vue d'obtenir des aveux. On trouve chez Aristote ou chez Sénèque l'expression de doutes comparables à celui qui habite La Bruyère lorsqu'il affirme que « la

question est une invention merveilleuse et tout à fait sûre pour perdre un innocent qui a la complexion faible, et sauver un coupable qui est né robuste ». Un contemporain de Virgile, Publilius Syrus, ne dit pas autre chose dans cette maxime : « La souffrance pousse même les innocents à mentir ». En principe, la question ne s'applique qu'aux esclaves, aux brigands ou aux marginaux et pas aux hommes libres, aux citoyens, sauf dans le cas des crimes les plus graves, c'est-à-dire des crimes contre l'Etat. Sinon, on mettait souvent un esclave à la question par procuration, en quelque sorte, dans le but de lui faire avouer la faute de son maître, comme dans cet extrait des Grenouilles d'Aristophane : « Prends mon esclave que voici, mets-le à la question et, si jamais tu me trouves coupable, mène-moi à la mort ». « Attache-le à une échelle, suspends-le, donne-lui du fouet à pointes, écorche-le, tords-lui les membres ; tu peux encore lui verser du vinaigre dans les narines, le charger de briques, tout le reste ; seulement ne le frappe pas avec des poireaux ou de la ciboule nouvelle. » Une délicate attention, et une compassion affichée, en somme…

Dans la nomenclature des délits et des peines, l'adultère occupe une place de choix qui reflète l'importance de la famille, cellule de base de la société antique. L'incrimination concerne bien évidemment les femmes uniquement, ainsi que leur amant, le pater familias ayant comme on sait pratiquement tous les droits. En particulier celui de mettre à mort les fautifs sans encourir de poursuites s'ils étaient pris sur le fait. Une variante édulcorée du châtiment consistait à humilier la femme en l'exposant aux regards de tous juchée sur un âne, sans doute à cause de l'appétit sexuel que les Anciens prêtaient à l'animal. Plutarque précise que la malheureuse passait alors « le reste de sa vie dans le mépris, avec le surnom de celle qui monte un âne ». A l'amant était réservé un autre genre de douloureuse humiliation, en vertu du principe selon lequel « celui qui a commis une faute en pratiquant une pénétration est à son tour lui-même pénétré ». Dans un langage euphémisé et empreint de dignité l'auteur de l'anthologie, Guillaume Flamerie de Lachapelle, évoque « l'intromission d'un poisson dans le fondement de l'amant », et le poète Catulle, s'en prenant à un rival le sans retenue menace dans ces termes : « On t'écartera les jambes et par la porte ouverte on fera courir les raiforts et les mulets ». On peut noter qu'à la symbolique halieutique s'ajoute ici, à nouveau, la référence légumineuse.

« Les Romains étaient-ils sévères ? – se demande Vauvenargues. N'exila-t-on pas Cicéron pour avoir fait mourir Lentulus, manifestement convaincu de trahison ? Le Sénat ne fit-il pas grâce à tous les autres complices de Catilina ? Ainsi se gouvernait le plus puissant et le plus redoutable peuple de la terre ; et nous, petit peuple barbare, nous croyons qu'il n'y a jamais assez de gibets et de supplices. » L'indignation a des accents singulièrement modernes, mais le moraliste semble oublier la fin cruelle de Cicéron, victime de la réconciliation entre Octavien, qu'il avait défendu, et Antoine, qu'il avait attaqué dans ses Philippiques. De l'orateur célèbre, la tête et les mains tranchées seront exposées sur le forum. A part ça, Vauvenargues n'a pas tort. A Rome, comme à Athènes, la plupart des délits et des crimes étaient sanctionnés par une amende ou des coups. L'exil remplaçait souvent la peine de mort et la prison ne faisait pas partie de l'arsenal pénal, sauf pour les vestales qui avaient dérogé à leur vœu de virginité. Celles-là étaient emmurées vivantes et Plutarque précise

qu'elles disposaient d'une petite provision de nourriture, « comme si – je cite – on avait eu scrupule à faire mourir de faim une personne qui a été consacrée aux plus hautes fonctions religieuses ».

Pour satisfaire tous ceux dont l'imagination morbide s'enflammait à l'évocation des supplices, les écrivains de l'Antiquité avaient leurs barbares, notamment les Perses, réputés pour leur terrible cruauté. On trouvera également dans le livre la recette du ragoût d'enfants à la mode thrace. Pourtant certains empereurs, comme Caligula ou Tibère n'avaient rien à envier aux satrapes. Et Néron ouvrira au public son jardin des délices, dont les sanglantes saynètes étaient assurées par les chrétiens.

Jacques Munier

Regards grecs et latins sur le corps humain
publication de l'ARELAB/CNDP-CRDP

Un ouvrage et un DVD pour étudier les langues et cultures de l'Antiquité en explorant la thématique du corps humain.

- 13 textes latins ou grecs, du 1er siècle avant notre ère au 12e siècle;
- des traductions juxtalinéaires;
- des exercices directement exploitables en classe;
- plus de 100 œuvres d'art commentées, empruntées à toutes les époques artistiques, réparties en 8 traversées artistiques et 5 dossiers qui ouvrent la thématique à l'histoire des arts.

Un corpus étonnant et riche pour étudier la langue (grammaire, étymologie, bilinguisme, commentaires...) mais aussi donner des repères esthétiques et historiques aux élèves et aborder les mondes grec et romain par une approche transversale (littéraire, artistique, plastique, historique, philosophique et scientifique).

Points de programme abordés en lettres classiques : les questions de l'homme dans son rapport au divin et au réel (collège), les interrogations scientifiques et philosophiques (lycée).

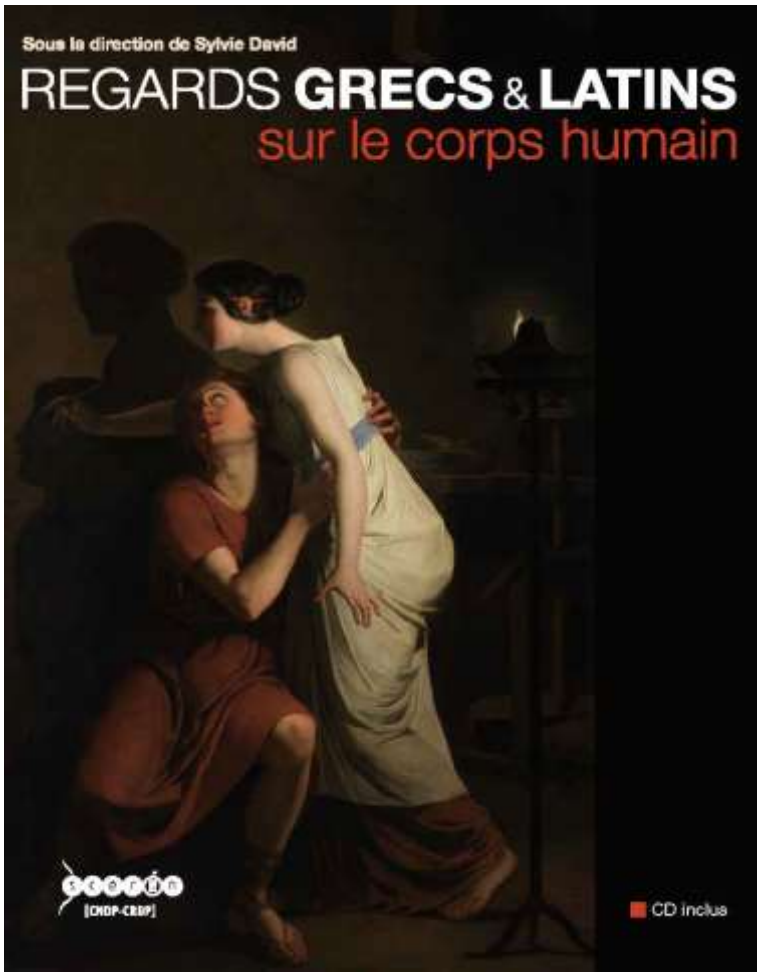

Le Petit Nicolas en latin

Pullus Nicolellus Petit Nicolas

"Le Petit Nicolas" en latin arrive en novembre !

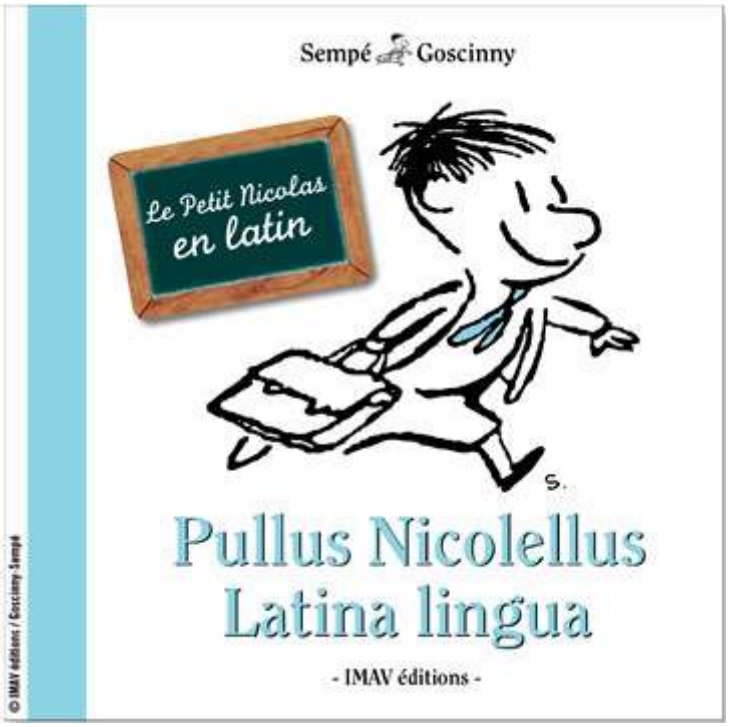

Une aventure vraiment "chouette !" plaquette de présentation.pdf
S'adresser à contact@imaveditions.com
Traductrices : Marie France Saignes qui donne des cours de grec ancien, Praos, à Paris. E. Antébi, fondatrice du FELG, qui collabore à iPhilo.fr, Le Petit Journal.com où elle tient la rubrique Le Génie de la Langue.

Rendez-vous en Novembre !!

Même Sempé en parle :
http://www.youtube.com/watch?v=B6ChlaYYdQI&feature=youtube_gdat "*Il y a des tournures que je trouve drôles. C'est tellement anachronique, tellement surprenant. C'est très amusant Le Petit Nicolas en latin.* "
La Procure :
http://www.laprocure.com/petit-nicolas-latin-pullus-nicolellus-

goscinny/9782915732450.html
"Glaucops est !"* aurait pu s''exclamer le petit Nicolas s''il avait parlé latin. Peu probable certes, mais n''oublions pas qu''un de ses créateurs n''est autre que le papa d''Astérix, le génial Goscinny. Quelle bonne idée que d''avoir traduit huit de ses aventures en latin, pari difficile mais tenu par deux brillantes latinistes qui ont réussi à en conserver toute la drôlerie. En bonus, un lexique et un quiz. Une façon récréative de réviser ses déclinaisons, loin de tout pensum. Pour tous, "dès 12 ans". * "C''est chouette !"

Evene/LeFigaro : http://www.evene.fr/livres/livre/rene-goscinny-sempe-le-petit-nicolas-en-latin-1195875.php

TU QUOQUE*, NICOLAS?

Sont-ils fous, ces Latins, de vouloir traduire *Le Petit Nicolas* dans la langue de Virgile ? Toute la Gaule est occupée par le franglais, mais le latin résiste et la légion des 500 000 élèves de collèges et lycées sera ravie de trouver le classique de Sempé et Goscinny dans cette langue en *-us* et en *-um*. Les traductrices ont fait preuve d'une belle imagination pour traduire *Le Petit Nicolas*, rebaptisé *Pullus Nicolellus*. *«C'est chouette !»* devient *«Glaucops est !»*, et tous les personnages ont leur nom latin : le surveillant Le Bouillon est Jusculum Argos, et la maîtresse, Magistra. Quant au Smartphone, il devient *Sollerterphonascum* ! Alors, *Sempe(r) fidelis !* – **Gilles Heuré**

Le Petit Nicolas en latin, IMAV éditions.
*Toi aussi, en latin.

Télérama

parler

Elles méritent d'être connues

Marie-France Saignes et Élizabeth Antébi
Le *Petit Nicolas* en latin

RENDONS À GOSCINNY ce qui est à Goscinny. À travers Astérix, son évocation de la Gaule romaine et les citations latines émaillant les aventures du guerrier gaulois, le regretté auteur avait déjà beaucoup fait pour le parler de César. Langue morte, par définition, en 2012 après Jésus-Christ. Vraiment ? Non ! Car deux irréductibles résistent encore et toujours à la fin du latin. Marie-France Saignes, enseignante en lettres classiques tout juste retraitée, et Élizabeth Antébi, ancienne journaliste férue de culture antique, ont répondu à un drôle de défi : la traduction du *Petit Nicolas*, autre chef-d'œuvre de notre patrimoine humoristique signé Goscinny (et Sempé). « Un travail de Romaines », dixit Marie-France, témoignant du sérieux d'une entreprise qui pioche dans le latin de Cicéron – « quand notre jeune héros se fait un peu havard » – comme dans celui de Plaute ou de Juvénal pour le comique de ses « histoires ». « Mais dans la légèreté », précise Élizabeth, fondatrice du Festival européen Latin & Grec (1), dont la 8e édition se tiendra à Lyon (capitale des trois Gaules), du 21 au 24 mars. Leur *Pullus Nicolellus Latina lingua* (2) se destine bien sûr aux quelque 9 500 professeurs qui redoublent d'énergie pour rendre attrayant l'enseignement du latin auprès de 500 000 élèves en France. Mais pas seulement. Fidèles à l'esprit de Goscinny, ces fortes en thème se sont régalées sur le terrain de l'anachronisme. Alors, comment transposer : « C'est chouette », en latin ? *Glaucops est*, répondent les deux complices. ● ESTELLE WARIN

(1) *www.festival-latin-grec.eu*
(2) Pullus Nicolellus Latina lingua (huit histoires), *IMAV Éd. ; 104 p. ; 15 €.*

Le Pélerin

Sommaire *Vita Latina*

Le numéro 187-188 (2013) de la revue Vita Latina vient de paraître

Anno MMXIII - Sommaire du Numéro 187-188

-Giambattista Cairo, Quelques considérations sur les sept rois de Rome (I)
-Nicolas Lévi, L'Épicharme et le prologue des Annales d'Ennius, ou les débuts de la révélation pythagoricienne dans la littérature latine
- Sabine Luciani, Tempora et philosophie dans le De officiis de Cicéron
- Paul-Marius Martin, Tite-Live, historien du mythe dans le livre I
- Evrard Delbey, Le motif élégiaque de l'ira : une écriture progressive du passionnel dans le politique (II)
- Claire Béchec, La métamorphose ovidienne du poète élégiaque en poète fantôme
-Marie-Ange Julia, Créer est-ce « faire exister » ? (à propos d'Ovide, Métamorphoses I, et de la Genèse)
-Marianne Béraud, Dédier comme une mère. Autour des stratégies maternelles dans l'épigraphie à partir des inscriptions des provinces nord-occidentales
-Robin Glinatsis, La Satire I, 7 d'Horace : « une créature étrange » ?
-Régine Utard, Quelle parole pour quels personnages dans les livres I et II des Annales de Tacite ?
-Michèle Ducos, La justice et les procès dans les livres I et II des Annales de Tacite
-Jean-Pierre Aygon, Redit memoria... (v. 768) : l'intériorisation du conflit tragique dans Œdipus de Sénèque
-Marie-Hélène Garelli, Espace intérieur, espace extérieur dans l'Œdipe de Sénèque
Pascale Paré-Rey, Le personnage d'Œdipe (Œdipe, Sénèque) à la lumière de son modèle grec (Œdipe Roi, Sophocle)
Aldo Setaioli, La philosophie comme thérapie, transformation de soi et style de vie chez Sénèque
Paul Mattéi , Spectacles des derniers temps. Tertullien, De Spectaculis 30. Texte et traduction. Commentaire
Marie Turcan, Quand, pour qui, pourquoi le De pallio ? ou De l'intérêt de lire les textes avant de les interpréter
Alice Lamy, Ars sive natura. La fortune des Êtres artificiels à l'Université de Paris au xive siècle

Pour les abonnements s'adresser à Fabrice Galtier: vita.latina@univ-montp3.fr
Pour les commandes ponctuelles, s'adresser à Madame Patricia Haubé
Les Belles Lettres diffusion distribution
25 Rue du Général Leclerc
94270 Le Kremlin Bicêtre
Téléphone : 01 45 15 19 89 Télécopie : 01 45 15 19 81

LYCOSTHENES
Apophtegmes. Les fichiers de Montaigne

Textes sélectionnés et traduits par Jean-Pierre Mazières et Maximilien Monbrun
d'après l'édition de Paris (1560), reproduite par Slatkine Reprints,1998 (Conrad Lycosthenes, Apophtegmata *et son annotation manuscrite* ; tome I : fac-similé ; tome II : introduction, transcription des annotations manuscrites de l'exemplaire de Toulouse par Étienne Ithurria)

L'ouvrage de Lycosthenes reprend les *Apophtegmata* d'Érasme, mais les amplifie et les classe en *loci communes*, en en précisant les références. Ce sont les thèmes *Amitié, Plaisirs, Femmes* et *Mort* dont traitent les textes choisis par les traducteurs. En voici un exemple :

De amicitia atque amico bono
Thaletis
Thales Milesius philosophus dicebat amicorum absentium aeque ac praesentium oportere meminisse. Amicitia enim est animorum coniunctio quos non dirimit locus. Multi non amant nisi tantisper dum uident. *Diogenes Laertius, libro 1, capite 1.*
Sur l'amitié et un ami véritable
De Thalès
Le philosophe Thalès de Milet disait qu'on devait penser aux amis absents tout autant qu'aux amis présents. L'amitié, en effet, est une union des âmes que ne brise pas un changement de lieu. Bien des gens n'éprouvent de l'amitié que juste pendant le temps qu'un ami est sous leurs yeux. *Diogène Laërce, livre I, chapitre 1.*

L'exemplaire des *Apophtegmata* de Conrad Lycosthenes, humaniste né à Rouffach en Alsace, reproduit par les éditions Slatkine présente la particularité d'avoir été abondamment annoté (7000 notes...) par un scripteur dont les techniques, la pratique, font penser à Montaigne lui-même. C'est à Étienne Ithurria, enseignant à l'Université de Toulouse-Le Mirail, que revient le bonheur d'avoir trouvé par hasard, en 1986, aux Puces de la Place Saint-Sernin, cet ouvrage, à l'origine d'une longue et minutieuse enquête sur le travail de Lycosthenes mais surtout sur l'identité du scripteur.

L'ARTELA (Association de la Région Toulousaine pour l'Enseignement des Langues Anciennes) propose aujourd'hui un échantillon parmi les quelque 6500 apophtegmes du recueil, dans la traduction de Jean-Pierre Mazières et Maximilien Monbrun, avec le texte latin en regard pour les thèmes de l'amitié et des plaisirs. Cette publication, destinée au plus grand nombre, pourra fournir matière à exploitations pédagogiques aux professeurs de Langues et cultures de l'Antiquité souhaitant travailler dans le cadre de la thématique "le latin après le latin" des programmes officiels.

∀.....
BON DE SOUSCRIPTION
Ouvrage à paraître en octobre 2013

à retourner à Louise MONTI – 52, rue Alsace-Lorraine – 31000 TOULOUSE
accompagné d'un chèque libellé à l'ordre de : ARTELA éditions

Veuillez me faire parvenir ..... exemplaire(s) des *Apophtegmata* de Lycosthenes traduits par Jean-Pierre Mazières et Maximilien Monbrun au prix de **12 € l'unité, franco de port**.

Nom, prénom : .....

Adresse : .....

Code postal, ville : .....

Date et signature :

Qui veut la peau de Pompéi ?

Article extrait de Télérama, semaine du 29/9/2012 au 5/10/2012 :

QUI VEUT LA PEAU DE POMPÉI ?

Eboulements, disparitions d'objets... le site est en danger. Plus destructrice que le Vésuve, la Mafia, entre autres, serait en cause. Un reportage haletant.

TTT
Interception
DIMANCHE 9.05
France Inter

Aussi captivant qu'alarmant. L'excellent magazine *Interception* nous entraîne cette semaine au cœur de Pompéi ; longue balade au fil des rues pavées, rescapées de l'Antiquité et de l'éruption volcanique qui ensevelit la ville en l'an 79 de notre ère... Sauf que le reportage d'Isabel Pasquier, s'il regorge des mille ambiances ensoleillées du site, n'a rien, rien du tout, du dépliant touristique. Il brosse le tableau d'un désastre annoncé : si elle continue ainsi, la dégradation de Pompéi pourrait vite se révéler irréversible. Fouilles clandestines, quasi-absence de gardiens, éboulements masqués (pour un écroulement reconnu, il s'en produirait en fait... neuf) ; disparitions d'objets ou de fresques ; vols épisodiques ou organisés (par des touristes ou les entreprises chargées des restaurations)... Le constat est à peine croyable. La faute à qui ? La journaliste enquête, ses interlocuteurs livrent leurs indices. Un archéologue incrimine la mauvaise gestion des flux touristiques – deux millions et demi de visiteurs annuels –, tandis qu'un chef d'entreprise pointe surtout l'incompétence de l'administration. Et quand la journaliste ose prononcer devant lui le mot « Camorra », il reconnaît qu'elle rôde dans les parages. D'autres témoins sont plus clairs : la Mafia a mis la main sur l'économie napolitaine et irait jusqu'à provoquer des éboulements pour capter les subventions allouées aux reconstructions. La complexité du sujet se dévoile peu à peu, au gré d'un reportage aussi haletant qu'un roman policier. On ose croire encore que l'issue de l'histoire ne sera pas désespérée. Reste que, désormais, seules 10 % des maisons sont ouvertes aux visites (contre 90 % il y a trente ans). Et que les mots de ce vieux guide italien, qui arpente Pompéi depuis plusieurs décennies, résonnent avec amertume : *« Je regrette de vous dire des choses pas jolies. Mais je suis toujours sincère »...* – ***Valérie Lehoux***

Il y a trente ans, 90 % des maisons de la cité antique étaient ouvertes au public. Il n'en reste que 10 % aujourd'hu

RETROUVEZ L'ARCHIVE INA DE LA SEMAINE : ENTRETIEN AVEC HENRY DE MONTHERLANT SUR TÉLÉRAMA.FR

Quelques nouvelles d'outre Rhin :

« Nous en sommes loin de la fin, en ce qui concerne le latin ! »

Westfälische Nachrichten

Kultur

Philologen: Wir sind mit Latein noch lange nicht am Ende

Professor Karl Enenkel blättert in dem Lateinbuch mit dem Titel «De laudibus Monasterii Westphaliae metropolis». Foto: Oliver Krato *Foto: dpa*

Münster (dpa) - Latein-Liebhaber erfinden neue Vokabeln für die Gegenwart. Das Internet heißt in Ovids Sprache «nexus retialis», der Computer «computator». Schüler finden Latein schick, auch wegen Harry Potter. Eltern freuen sich, dass ihre Kinder mal etwas nicht googeln können.

Was unter dem Bauchnabel der Hollywood-Schönheit Angelina Jolie die Blicke auf sich zieht, kann nur sexy sein. «Quod me nutrit me destruit», steht dort eintätowiert. Zu Deutsch: «Was mich nährt, zerstört mich.» Die tote Sprache Latein hat im 21. Jahrhundert immer noch viele Fans. Die Gemeinde wächst sogar. «Die Nachfrage nach Latein ist seit einigen Jahren unglaublich», sagte der Philologe Professor Karl Enenkel am Rande der größten Tagung der Neolatinistik. 300 Wissenschaftler kamen dafür nach Münster. Die Tagung endete an diesem Wochenende.

Um eindrucksvolle 30 Prozent ist die Zahl der Schüler, die «rex, regis, regi, regem, rege» herunterdeklinieren lernen, seit Ende der 90er Jahre gestiegen. Etwa jeder zehnte Schüler in Deutschland wählt inzwischen die Vokabeln von Ovid und Marc Aurel als Fremdsprache. Manche Unis haben wegen des Andrangs im Fach Latein den Numerus Clausus eingeführt. Da kommt erst einmal der Verdacht auf, dass die beliebte Romanfigur Harry Potter mit ihren lateinischen Zaubersprüchen Ende der 90er den Ansturm ausgelöst hat. Zwar kann der Lateinprofessor dies nicht widerlegen, führt aber noch ganz andere Argumente ins Feld.

In einer Welt, die immer hektischer und unübersichtlicher werde, sei Latein aus der Sicht von Eltern ein Gegenpol, sagt Enenkel. Sie wüssten, dass ihre Kinder im Lateinunterricht etwas über die europäische Geschichte, Literatur und Kultur lernen, ohne dabei pausenlos unterhalten zu werden. «Immerhin müssen sich die Schüler bei Latein sehr stark konzentrieren und ihr Gedächtnis trainieren. Und das ist gut, weil ja heute fast alles schnell gegoogelt werden kann», sagt Enenkel.

Sein Mitarbeiter Christian Peters nennt noch einen weiteren Grund, warum Lateinunterricht attraktiv sei. Aus seiner Erfahrung als Lehrer weiß er: «Latein hilft jedem Kind dabei, die grammatikalischen Strukturen seiner Herkunftssprache zu verstehen. Manche Schüler kennen ja nicht einmal die vier Fälle.» Professor Enenkel nickt zustimmend. «Die lateinische Struktur ist fix und stabil.» Das könne man von dem flüchtigen Internet nicht behaupten.

Dabei hat Latein das digitale Zeitalter längst erobert. Einen Beweis dafür liefert Facebook - für viele der Maßstab aller Dinge. Dort können die Nutzer ihr Profil in der Sprache der alten Römer einstellen und auch Wikipedia listet Latein unter seinen Sprachen auf. Und weil Caesar damals noch nicht mit Kleopatra chatten konnte, müssen Neolatinistiker heute neue Wörter für die Welt im Netz erfinden. So heiße Computer «computator», das Internet «nexus retialis» - und das Verb chatten könnte «garrire» genannt werden.

Der Lateinunterricht muss nach Ansicht der beiden Wissenschaftler aber die Waage zwischen Moderne und Beständigkeit halten. Natürlich seien stumpfe Lateinübersetzungen über den Gallischen Krieg nicht mehr zeitgemäß, aber die Sprache solle auch nicht zu poppig werden. Um die Schulstunden aufzulockern, könnten Lehrer zum Beispiel «Asterix und Obelix»-Comics auf Latein durchnehmen oder Holzschnitte zu jeder von Ovids Metamorphosen mitbringen. «Latein soll ja schon Spaß machen», sagt Professor Enenkel. Ein Maßstab für den Erfolg von Literatur sind die Verkaufszahlen beim Internet-Buchhändler Amazon. Hier wurde bei den Titeln auf Latein Ovid aber schon längst entthront - von dem Zauberlehrling Harry Potter.

La route du *Limes* allemand de Rheinbrohl/Bad Hönningen sur le Rhin à Regensbourg sur le Danube : patrimoine mondial de l'Unesco

Le Limes extérieur de la Haute Germanie-rhétique constitue l'un des plus extraordinaires monuments archéologiques de l'Europe et a été inscrit depuis peu au patrimoine culturel mondial de l'UNESCO. Le Limes s'étend du Rhin vers Coblence jusqu'au Danube vers Eining sur 500 km. La voie linéaire de 80 km allant de Walldürn à Alfdorf-Haghof relève d'un chef d'oeuvre technique remarquable. Le Limes traverse le Parc sur 50 km de Öhringen à Lorch. Reconstructions de forts vers Mainhardt, Grab et Lorch. Welzheim avec ses 2 forts de garnison et son parc archéologique nous donne une idée sur le passé des Romains.

Un très intéressant site Internet lui est consacré, mais malheureusement uniquement en anglais ou en allemand : http://www.limesstrasse.de/

Une brochure à télécharger, en allemand, à l'adresse suivante : http://www.limesstrasse.de/fileadmin/limesstrasse/images/prospekte/Brosch_Dt_Limes-Strasse.pdf

Photo : Holger Weinandt, http://commons.wikimedia.org/wiki/File:Saalburg_-_Haupteingang_2009.jpg

Un monument insolite à visiter : le *Pompejanum* d'Aschaffenburg, près de Frankfort.

http://de.wikipedia.org/wiki/Pompejanum

Ce « Palais » a été construit sur les bords du Main, à Aschaffenburg, par le roi Louis I de Bavière. L'architecte Friedrich von Gärtner s'est inspiré des fouilles de Pompéi pour réaliser cette copie de « villa » romaine entre 1840 et 1848. Le but que poursuivait le roi était d'offrir à ses sujets un lieu pour étudier l'Antiquité romaine en Allemagne, sans qu'ils aient donc besoin de se déplacer en Italie. Cette maison ne suit cependant pas totalement le plan habituel, ainsi un belvédère a été ajouté pour profiter de la magnifique vue sur les alentours.

Les sols ont été couverts de mosaïques copiées ou inspirées par des modèles antiques, de même que les murs ont été peints dans le style pompéien.

Le bâtiment a été malheureusement gravement touché lors de la seconde guerre mondiale, mais dès 1960 des travaux de reconstruction ont été menés, et depuis 1994 des sculptures et des bronzes antiques issus des collections du Land de Bavière y sont présentés.

Source : http://commons.wikimedia.org/wiki/File:Aschaffenburg_-_Pompejanum_-_5396.jpg?uselang=de

Source : http://commons.wikimedia.org/wiki/File:20110712_0150_Pompejanum.jpg?uselang=de

Point métier : importance du latin et du grec

Festival Européen Latin-Grec ®

Création d'un « Point Métier »"Bourse Métiers/Curriculum"

Matin du Samedi 23 Mars 2013 : *Université Lyon II*

Ne cessant d'entendre « Mais le latin ou le grec, à quoi ça sert ? », nous avons soudain eu envie de le montrer, de faire témoigner ceux qui lui devaient beaucoup dans leur carrière, leur réussite sociale ou professionnelle, leur épanouissement personnel. La réponse la plus belle est bien entendu celle que nous a lancés **Jacqueline de Romilly** quand nous avons joué les avocats du diable : .

> « Qui ne rapportent rien » ! C'est un malentendu complet sur l'éducation elle-même. Est-ce que l'éducation, c'est un commerce où l'on vend ce que l'enfant va aller revendre plus tard ? Ce n'est pas ça du tout ! L'éducation – et Dieu sait que c'est une merveille ! – c'est la formation de l'esprit, c'est pour qu'un esprit qui est jeune, qui ne sait pas très bien raisonner, pas très bien s'exprimer, pas très bien poser ou résoudre des questions, apprenne tout ça, qu'il se forme, qu'il devienne capable.[…] Aujourd'hui, dans l'information et la communication, on est amené à beaucoup simplifier et à aller *au plus urgent*. Alors que ce que j'admire dans ces textes grecs, c'est qu'ils vont *au plus profond*.

Dès 2008, nous avons axé les témoignages sur les **métiers du tourisme et du patrimoine** avec l'ESTHUA de l'Université d'Angers et deux professeurs de l'Université de Coimbra, qui donnent des cours de civilisation antique dans le cadre d'une licence « Tourisme, Loisir et Patrimoine ».

En 2009, ce furent quatre représentants de **l'association METIS**, créée dans la ZEP de Meaux, qui sont venus témoigner de l'importance d'un enseignement de grec ancien dans un lycée difficile, avec des élèves qu'on dit « issus de la diversité » et qu'il faut donc conduire à un partage. Loin de toute idéologie, METIS (qui signifie « intelligence » et « ruse » en grec) a réuni bien des témoignages d'anciens élèves qui ont réussi dans les carrières les plus variées et envoie des *missi dominici* ou ambassadeurs chargés de communiquer enthousiasme et de témoigner à partir de leur cas propre. **Augsustin d'Humières**, à l'origine de l'initiative, a publié *Homère et Shakespeare en banlieue*.

Ce fut aussi le témoignage filmé de **Marcel Botton, patron de l'Agence NOMEN créatrice de noms de marques** (Vivendi, Vinci, Thalès, Iliad) qui … engage des diplômés de langues anciennes ! Nous avons aussi établi des liens avec **l'agence Crescendo** dont les méthodes s'inspirent d'Aristote pour … la formation continue. En 2011, **Marcel Botton** a amorcé un partenariat avec les lycéens de Flers dans l'Orne (classe de Mme Barbier), qui a débouché sur un livre et une exposition ; **Florence Noiville** (*le Monde des Livres)* nous a parlé de son retour à la littérature après une parenthèse économiste, **Daniel Cadé**, ancien directeur de l'Ecole

des Télécommunications et pianiste nous a parlé des philosophes pré-socratiques pour former les jeunes troupes, **Marie-Noëlle Tranchant**, journaliste cinéma au Figaro, de sa formation humaniste, **Vanessa Gallo** du coaching grâce ... aux dieux grecs !

Le 3 avril 2009, nous avons pu filmer **à Londres le Maire Boris Johnson**, et le journaliste de *The Times*, **Philip Howard** qui disent l'importance d'une formation classique dans une carrière, fût-elle celle de banquier ou de scientifique. En 2 010 le **maire de Luxembourg, Paul Helminger**, a répondu à l'appel, parlant de l'importance du grec dans sa formation politique. En 2013, c'est le **Sénateur-Maire de Lyon Gérard Collomb** qui accepte de répondre à la question "Pouquoi enseigner les Humanités ?"

Nombre de scientifiques interviewés par ailleurs en particulier dans la rubrique que nous avons créée sur **Canal Académie, « Rayon gamma Facteur Epsilon »** parlent aussi du rôle d'une formation classique pour d'autres champs d'application.

Notre détermination : **fournir aux jeunes littéraires, diplômés ou en instance de l'être, une plate-forme d'échanges très pragmatique (avec Portail virtuel) pour les orienter vers des métiers susceptibles d'utiliser au mieux leur formation.**

LE LATIN ET LE GREC, UNE FORCE POUR L'ENTREPRISE !
Article des « Echos »

URL source: http://lecercle.lesechos.fr/economie-societe/societe/education/221168364/latin-et-grec-forceentreprise

22/03/2013 | David Brunat | Éducation | Lu 2881 fois | 6 commentaires

LE LATIN ET LE GREC, UNE FORCE POUR L'ENTREPRISE !

LE CERCLE. QU'ELLE S'APPELLE VIVENDI OU NIKE, VOLVO OU ARKEMA, OSEO OU VIVARTE, THALÈS OU ILIAD, L'ENTREPRISE CONTEMPORAINE EST TRAVERSÉE, SANS QU'ON Y PRÊTE D'AILLEURS TOUJOURS ATTENTION, PAR DES "ÉCLATS" ET RÉMINISCENCES INNOMBRABLES DES LANGUES ET CULTURES ANCIENNES. UN RAPPORT DU CAS (CENTRE D'ANALYSE STRATÉGIQUE) SUR LE RÔLE DES HUMANITÉS DANS LE PARCOURS SCOLAIRE ET PROFESSIONNEL NOUS LE RAPPELLE.

Écrit par

David Brunat
Consultant en communication, écrivain
Or & H Conseil

- Les "humanités" au coeur de l'excellence scolaire et professionnelle

Outre les dénominations sociales de groupes et filiales, on ne compte plus les noms de marque ou de produits qui rendent hommage au latin : Moneo, Navigo, Nivea, Equidia, Caldeo, etc., sans oublier par exemple les "tubes" vénérables que sont le Bidendum Michelin ou les verres Duralex (... pour le latin de cuisine).

Vie des affaires et langues mortes faisant, au moins sémantiquement, si bon ménage et nourrissant entre elles une étonnante "*affectio societatis*", il serait assez logique que ceux qui maîtrisent ces langues et défendent leur cause *cum laude* soient présents en nombre dans les entreprises. Or, comme on peut aisément s'en douter, c'est (très) loin d'être le cas.

Néanmoins, un rapport du Centre d'Analyse Stratégique qui vient d'être rendu public nous apporte d'utiles éclairages sur cette question.

Réalisé sous la direction du philosophe spécialiste de Platon Jean-François Pradeau avec le concours d'éminents latinistes et hellénistes, dont Bernard Deforge, associé chez PwC et… spécialiste d'Eschyle, ce rapport nous apprend que dans la première économie d'Europe qu'est l'Allemagne, les langues anciennes ont une place de choix puisque le lycéen allemand peut opter pour le latin ou le grec en guise de seconde langue… vivante !

Le rapport explique que les humanités ne sont pas un simple savoir, mais un "détour formateur", une façon de penser et d'être, de s'ouvrir au monde, de s'adapter et de mieux comprendre notre modernité - toutes choses qui peuvent être infiniment précieuses dans le monde de l'entreprise, qui ne devrait avoir que faire des salariés clés en main et intellectuellement interchangeables…

Il rappelle l'existence du programme Phénix lancé en 2006 par le cabinet PwC et qui vise à faciliter le recrutement d'étudiants en lettres et sciences humaines dans les entreprises.

Il s'achève sur le constat que "la formation via les humanités permet aux recrutés d'exercer avec talent des métiers qui étaient a priori éloignés de leur formation, par exemple dans l'audit, dans le conseil, dans la finance, dans l'administration". CQFD ! Ou plutôt "*Quod erat demonstrandum"*.

Je recommande vivement la lecture de ce rapport, qui est en plus d'une brièveté de bon aloi (à peine quinze pages), et je termine ce propos sur une parole magnifique de la grande helléniste Jacqueline de Romilly, parole que les adeptes de tout poil du crowdsourcing, du content marketing et autres apophtegmes de stratégie d'entreprise feraient bien, peut-être, de graver à côté des tables de la loi du management : "Le latin et le grec ont un avantage considérable à être des langues mortes, car elles nous obligent, par une tension de l'esprit sur les mots, la syntaxe, la construction du raisonnement, à remplacer notre volubilité et nos à-peu-près par la rigueur." *What else* ?

COMPLEMENT :

http://www.strategie.gouv.fr/content/dt-2013-02-humanites-coeur-excellence-scolaire-professionnel

Document de travail (2013-02) - Les "humanités" au cœur de l'excellence scolaire et professionnelle

01/03/13

L'ensemble des études et des rapports qui ont été consacrés ces quinze dernières années à l'enseignement des langues et cultures de l'antiquité ont fait le diagnostic d'un déclin accéléré des humanités classiques, que ne fréquente plus aujourd'hui qu'un bachelier sur vingt. Le latin et le grec, et avec eux la connaissance de l'antiquité gréco-latine, deviennent des terres inconnues. L'enseignement des langues anciennes et la découverte des cultures anciennes occupent une place désormais marginale. La situation des humanités est pourtant paradoxale, dans notre pays comme dans la plupart des pays occidentaux.

- **Les "humanités" au cœur de l'excellence scolaire et professionnelle**
  Pistes pour l'enseignement des langues, de la culture et de la réception de l'antiquité

Car autant la situation scolaire paraît sombre, tant le latin et le grec y sont marginalisés et abandonnés par la plus grande majorité des élèves et des familles, autant bon nombre d'expériences et de pratiques dans l'enseignement supérieur comme dans le domaine culturel attestent que le "besoin social" des humanités classiques est une réalité. Une réalité culturelle, pour des sociétés européennes qui se sentent toujours héritières de l'antiquité gréco-latine ; une réalité professionnelle, dans un monde où certaines entreprises prennent conscience des compétences remarquables de jeunes adultes formés à la rigueur littéraire et linguistique des savoirs de l'antiquité.

Les formations qui ont su faire une place de choix aux humanités peuvent voir leur caractère d'excellence reconnu à travers des collaborations originales entre entreprises et universités. Ce document de travail propose des pistes pour faire connaître et développer l'insertion de la culture classique dans les formations, pour montrer combien les humanités fécondent l'apprentissage scolaire des langues européennes, combien elles restent au principe de notre culture nationale et européenne, combien enfin elles sont précieuses dans la formation rigoureuse de jeunes adultes appelés à exercer des métiers variés.

- **Mots clefs** : antiquité, lettres classiques, culture européenne, formation, école, humanités.
- **Auteur** : Jean-François Pradeau
- N°2013-02, février 2013

- Document de travail (2013-02) - Les "humanités" au cœur de l'excellence scolaire et professionnelle [PDF]

L'ANTIQUITE EN KIOSQUES ET SUR LES ONDES…

Proposée par Stéphanie Coindreau, collège Berthelot, Bègles.

- « Les frontières de l'Empire romain : le *LIMES* », dans *Histoire Antique et médiévale*, n°65, janvier/février 2013.

- « L'Empire romain », dans *Sciences et vie junior*, n°99, avril 2013.

- « Vivre à Rome au temps des Césars », *Les Cahiers de Science et vie*, n°136, avril 2013.

- Le Salon noir, programme de France Culture consacré à l'archéologie, propose de nombreuses émissions sur l'Antiquité, toutes disponibles sur le site :
http://www.franceculture.fr/emission-le-salon-noir
Parmi elles :

26.06.2013 : LES ORIGINES DE LUTÈCE CACHÉES SOUS LA PRÉFECTURE DE POLICE DE PARIS

12.06.2013 : UNE ODYSSÉE GAULOISE : QUE SAIT-ON DES PREMIERS CONTACTS ENTRE LA GRÈCE ET LA GAULE ?

29.05.2013 : RECHERCHES ET DÉCOUVERTES À POMPÉI

01.05.2013 : UN NOUVEAU SANCTUAIRE GAULOIS SORT-IL DE TERRE ?

27.03.2013 : Le peuple de Rome
20.03.2013 : Que doit le français à la langue gauloise ?

13.03.2013 : Nos ancêtres les Germains ?

06.02.2013 : Quand les amphores gallo-romaine circulaient aux quatre coins du monde

26.12.2012 : Quand les élites gauloises retournaient leur veste… découverte du trésor d'un gaulois vendu à Rome.

07.11.2012 : 30 minutes pour tout savoir de l'art de vivre à la romaine

24.10.2012 : Et la Gaule s'effondra : Alésia

Une compagnie de théâtre propose des spectacles sur le thème de l'Antiquité !

Source : http://www.compagnie-skald.com/

Skald est une compagnie de théâtre musical fondée par Sowila Taïbi et Jaufré Darroux. Explorant le lien entre tradition et modernité avec une exigence de pluridisciplinarité, elle oeuvre pour la transmission du patrimoine mythique.
Son projet : un Art Vivant du Non-Oubli.

Prométhée

Durée : 1 h 10
Mise en scène : Sowila Taïbi
Création musicale : Jaufré Darroux
Avec : Jaufré Darroux et Sowila Taïbi

L'aube se lève sur le Caucase. Prométhée cligne des yeux. La douleur est à présent supportable mais toujours, des liens le retiennent attaché à un énorme rocher et le pire est à venir. Dans son supplice voulu par le maitre de l'Olympe, Prométhée le titan se souvient… Lui reviennent en mémoire le temps de Cronos, puis le fracas de la guerre qui opposa Dieux et Titans. Retentissent en son cœur les paroles fatidiques du procès de Mékoné qui sous le règne de Zeus, vouèrent les hommes à une vie mortelle, eux qui auparavant s'asseyaient à la table de dieux.
Pour ces créatures désormais nues et faibles, Prométhée vola le feu d'Héphaïstos et les arts d'Athéna ; ainsi fut-il condamné par Zeus en courroux à avoir le foie dévoré chaque jour par un aigle. Il sera délivré par Héraklès dans l'accomplissement de ses douze travaux.

Fabulae

d'après Phèdre et Avianus
Durée : 1 h 15
Mise en scène : Sowila Taïbi
Création musicale : Jaufré Darroux
Avec : Jaufré Darroux et Sowila Taïbi

Les fables de Phèdre et d'Avianus mettent en scène hommes et animaux et soulignent de façon comique et satyrique les travers et parfois aussi les qualités humaines. La flagornerie du renard, la sottise du corbeau, la prétention de la grenouille, la médisance de la chatte, la ruse manipulatrice du milan, la servilité du chien, la liberté sans compromis du loup…, nous rappellent sans complaisance ce qui caractérise les hauts et les bas des relations humaines à toute époque.
Parmi les 12 fables du spectacle figurent certaines rendues célèbres par l'œuvre de Jean de la

Fontaine.

Metamorphosis

D'après "Les Métamorphoses" d'Ovide
Durée : 1 h 20
Adaptation, mise en scène : Sowila Taïbi
Création musicale : Jaufré Darroux
Masques et marionnettes : Laïla Bourebrab
Avec : Jaufré Darroux et Sowila Taïbi

Au début était Chaos, d'où furent créés l'Univers, puis la Terre et le Ciel, les dieux et les hommes. Il y eut alors, quatre âges du monde... Dans l'âge qui est le nôtre, l'homme a perdu la conscience de sa vraie nature et de sa raison d'être. Ainsi, Phaeton fils du Soleil, Narcisse le bel éphèbe et l'avide roi Midas se heurtent à leurs désirs et à leurs passions ; seuls Philémon et Baucis, humbles et sages, sauront voir au-delà d'une nature humaine sans cesse changeante...

L'Ane d'or

D'après Apulée
Tous publics à partir de 12 ans
Durée : 1 h 30
Adaptation, mise en scène : Sowila Taïbi
Création musicale : Jaufré Darroux
Masques : Laïla Bourebrab, François Moser
Costumes et décors : Laïla Bourebrab
Avec : Sébastien Benoit, Jaufré Darroux et Sowila Taïbi

Le jeune Lucius est en voyage d'affaires en Thessalie, région très réputée pour ses puissants mages et redoutables sorcières. Sa trop grande curiosité pour tout ce qui concerne les mystères de la magie lui vaut d'être métamorphosé en âne. Il lui suffirait de manger une rose pour retrouver sa nature d'homme, mais le destin implacable l'éloigne sans cesse de la fleur rédemptrice.
Ballotté de maître en maître, l'âne Lucius ploiera sous le poids du butin d'abominables brigands, sous les pesants fagots d'un bûcheron sadique, risquera la castration, portera la statue d'une déesse syrienne servie par des prêtres lubriques, manquera d'être livré à la prostitution lors des jeux du cirque, entendra maintes histoires drôles ou dramatiques mais toujours édifiantes... Ce n'est qu'au bout d'une interminable et douloureuse quête, que la déesse Isis le prendra sous son aile et le guidera enfin vers la rose salvatrice.

Eleusis

Durée : 1 h 10
Mise en scène et adaptation : Sowila Taïbi
Création musicale : Jaufré Darroux
Avec Sowila Taïbi et Jaufré Darroux

Nous sommes à Eleusis en Attique, à la fin de l'été. La foule nombreuse des mystes, hommes, femmes, enfants, sans distinction de rang ou de condition, se presse aux abords du grand temple de Déméter, la blonde déesse de l'agriculture et des moissons. Les grands

mystères vont être célébrés. Les initiés vont entendre le récit de l'errance de la déesse et de la fondation d'Eleusis en tant que cité consacrée à son culte et détentrice de ses mystères.

Contacts

Production : AES DANA - Cie Skald
Mairie de Cormeray
5 rue Jean de Hauteville
50170 Cormeray Pontorson

Code APE : 923A
N° SIRET : 492 565 965 00018
N° Licence de spectacle : 2-1001436
Tél. 02 33 58 46 90 / 06 84 99 22 47
Courriel : contact@compagnie-skald.com

Asinus Aureus

Composée pour le spectacle « L'Ane d'or » (spectacle de théâtre musical, adapté d'Apulée), "Asinus Aureus" se veut une musique vivante.
Polyphonies vocales, musiques instrumentales, jeux de timbres et mélodies modales subtilement improvisées évoquent l'esprit de l'Antiquité.
La richesse et la diversité de l'instrumentarium (harpe antique, tambour à cordes, flûtes, cornemuses méditerranéennes, trompes, percussions...) conduisent tantôt au déchaînement dionysiaque, tantôt au dépouillement apollinien.

Extraits :

Sowila Taïbi : chant et percussions
Sébastien Benoit : chant, flûtes, cornemuses, trompes et percussions
Jaufré Darroux : chant, harpe antique, tambour à corde, trompes et percussions

POUR COMMANDER : (NOUVEAUX TARIFS)
Prix de vente du CD : 15 €
Port : 3,35 € (lettre max.)
Adressez votre règlement par chèque (à l'ordre de AES DANA) à :
Compagnie Skald,
2 rue Legendre d'Harvesse,
50170 Cormeray.
Sans oublier de mentionner sur papier libre vos nom et adresse.
http://www.compagnie-skald.com/